

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qui lui fait prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ces devoirs, à mon avis, ont un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-2-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 8 mai 1946

VOLUME XXXVII — No 106

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: \*BELAIR 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 2239

# LE DEVOIR

## La conférence des Quatre se terminera demain

### Un anniversaire

### Désaccord des vainqueurs sur les traités de paix

La guerre a pris fin il y a un an, hier, mais la paix n'est pas encore venue

Il y avait un an hier que l'Allemagne se rendait aux Alliés et que la guerre d'Europe prenait fin. Des rêves imaginaient alors que tout allait renaître dans une universelle béatitude, une sorte d'euphorie mondiale, où tout le monde, hormis les Axiotes mis en déconfiture et pleurant leurs crimes, serait bon, juste et raisonnable.

Car il existe ainsi des milliers de gens, apparemment doués d'intelligence, mais qu'afflige une incurable innocence. Comme si la Russie communiste, la bête de proie qui, après avoir déchiré, avec l'Allemagne nazie la Pologne pantelante, puis spolié la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, avant de se jeter sur la Finlande et l'Étranger, comme si le régime qui a égorgé des millions de Russes, réduit tout un peuple à un esclavage sans nom, aboli toute religion et toute liberté, pouvait en quelques années se métamorphoser en champion du droit, de l'équité et de la civilisation!

Comme si la puissante Albion, maîtresse des mers, qui couvrait la terre de ses comptoirs et de son or trop souvent corrompu des pays et des chefs d'État, pouvait soudain partager avec les nations appauvries et exangues ses innombrables richesses et rendre la liberté aux nations asservies sous son joug!

Il n'y avait peut-être que le peuple des États-Unis où l'impérialisme politique n'a pas encore gangrené le cœur et les mœurs, qui pouvait entretenir de magnifiques illusions, et le seul qui de bonne foi ait cru dans la sinistre et effroyable comédie qu'on a appelée Charte de l'Atlantique, où les chefs les plus puissants de la terre ont gravé leurs noms pour ensuite répudier leurs engagements d'abjecte façon.

Mais s'imaginer qu'un triumvirat pareil pourrait faire régner la Paix juste, qui est en somme la paix du Christ sur la terre, quand la majorité des chefs des nations assemblées ont refusé de reconnaître le signe de la Croix, parce que la Russie n'en voulait pas, est le fait d'une éminente simplicité.

Après six années d'une guerre qui a tué soixante millions d'hommes, de femmes et d'enfants, rien que dans les hostilités militaires, détruit des milliers de villes, coulé des milliers de navires, le monde est en face d'une famine dont l'horreur éventuelle dépassera tout ce que l'Histoire rapporte des fléaux les plus monstrueux, et qui fauchera d'autres millions, en laissant des terres indéchiffrables aux survivants. Et il faut songer aux millions d'êtres sans feu, ni familles, errant sur le continent d'Europe comme dans une jungle. De toute cette masse en fermentation de haine et de désespoir montent les plaintes et les blasphèmes, fruits vénéneux de la haine stupide et féroce.

Malgré les appels au bon sens, on a voulu imposer la reddition sans condition, mot d'ordre qui ne pouvait que raffermir la résistance chancelante de l'ennemi, pousser à de nouvelles atrocités et fureurs du désespoir, faire tuer d'autres millions d'hommes et étendre la destruction. On a prolongé une guerre effroyablement meurtrière et on a créé les conditions vaines qui sont la cause de la famine actuelle, car on a détruit communications, ports, navires et ruiné les pays au dernier degré.

On a préféré réduire les vaincus à une sorte de servage politique, ce qui les délie de tout engagement pour l'avenir. Et l'on parle d'occupation militaire, de domination pour un demi-siècle, comme s'il existait un homme sensé qui puisse tabler ainsi sur l'avenir, comme si l'on pouvait savoir si, dans dix ans, la moitié des alliés d'aujourd'hui ne seront pas réunis aux vaincus ou à une partie des vaincus contre l'autre moitié des alliés.

Après une année de "paix", le bilan n'est guère réjouissant. En face d'une Europe agonisante dans la faim et le désespoir au milieu de ses ruines, se dresse la puissance communiste qui non seulement a repris ses limites anciennes, mais qui a imposé sa domination sur les pays de l'Europe orientale et balkanique, qui a communisé la moitié de l'Allemagne et qui par les troupes de cinquièmes colonies continue à semer le trouble et la perturbation dans de nombreux pays. L'Asie entière, soulevée par une incessante propagande contre le blanc et son avide domination, en réclame l'expulsion.

La seule formule de paix possible a été délibérément écartée non seulement par les nations communistes et par crainte d'elles, mais aussi par les peuples qui, au temps du triomphe axiste, lançaient des prières publiques au Tout-Puissant pour les sauver de l'abîme. Le danger passé, le triomphe venu, on réclame Dieu en dehors des délibérations.

Pourtant la paix ne peut exister que dans la justice, le droit et surtout la charité désintéressée. Il faut pourtant se rendre compte enfin que l'Europe meurt de ses haines centenaires que les générations se transmettent, tel un virus de folie, et que le dogme de la force et la loi du talion des puissants d'aujourd'hui sont le signe de leur condamnation, demain, quand d'autres puissances se seront élevées.

On a élevé des dieux nouveaux qui s'appellent démocratie, liberté des peuples, altruisme. Ce n'était vraiment pas la peine de tenter une caricature des Dix Commandements qui mieux que les pauvres inventions humaines renferment la vie et l'espoir du monde, parce qu'ils sont la promesse de la vie éternelle.

8-V-46

Alexis GAGNON

#### Lettre d'Ottawa

### Le prêt à l'Angleterre approuvé par un vote de 167 à 6

MM. Pouliot, Dorion, Gagnon, Hamel, Lacroix et Lacombe votent contre la mesure — M. Diefenbaker et les droits du citoyen — M. Lesage et les droits de la minorité — Le député de Montmagny-l'Islet réclame une enquête sur notre représentation dans le fonctionnarisme — L'accord avec Terre-Neuve

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 8 — La Chambre des Communes a approuvé hier après-midi, par un vote de 167 à 6, le projet de loi qui autorise le prêt de \$1,250,000,000 à l'Angleterre. L'opposition à cette mesure qui assujettit l'économie canadienne à l'économie anglaise et qui prolonge dans l'après-guerre notre politique économique du temps de guerre n'est venue que d'une poignée de députés de langue française.

M. Jean-François Pouliot, qui avait mené presque seul la lutte contre le projet de loi de M. Lesage, en comité général pendant plusieurs séances, a encore soutenu le débat une partie de l'après-midi. Il a principalement invoqué les statistiques commerciales des dernières années pour soutenir que les États-Unis constituent pour nous un marché d'exportation plus important que l'Angleterre.

Le débat sur la troisième lecture a été aussi bref que possible. M. Frédéric Dorion a parlé cinq minutes en français et M. Liguori Lacombe a parlé deux minutes en anglais avant le vote final. C'était la suprême protestation contre le prêt à l'Angleterre.

#### Six députés contre

Les six députés qui ont voté contre le prêt à l'Angleterre sont: MM. Jean-François Pouliot, de Temiscouata; Frédéric Dorion, de Charlevoix-Saguenay; Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency; Paul-Edmond Gagnon, de Chicoutimi; René Hamel, de Saint-Maurice-Lafleche; et Liguori Lacombe, de Laval-Deux-Montagnes. Le seul député de langue anglaise qui indique son intention de voter contre la mesure, M. H. R. Thatcher, de Moose Jaw, était absent de la Chambre. Le chef du Bloc populaire, M. Maxime Raymond, était retenu à Montréal par une maladie, et M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu-Verchères, et ancien ministre dans le cabinet King, qui avait déjà dénoncé le prêt et qui avait suivi attentivement le débat dans la journée de lundi, avait également été frappé par la maladie et forcé de garder la chambre.

#### Le bill de la citoyenneté

Dans la soirée, la Chambre a repris l'étude du bill de citoyenneté et discuté l'amendement du député conservateur J. Diefenbaker qui voulait faire inclure dans le texte de la mesure une sorte de charte des droits du citoyen qui se serait inspirée du célèbre Bill of Rights. L'amendement de M. Diefenbaker aurait garanti au citoyen canadien la liberté de religion, la liberté de parole et la liberté d'assemblée, le privilège de l'habeas corpus dont le Parlement n'a pas le droit de restreindre l'exercice et l'assurance qu'il ne pourrait être appelé à témoigner devant un tribunal ou commission en étant privé des services d'un avocat et des autres garanties constitutionnelles.

M. Diefenbaker a insisté sur les droits du citoyen dont la sauvegarde doit être confiée au Parlement. Il a dénoncé une fois de plus les procédés arbitraires suivis par le gouvernement lors de l'enquête sur l'espionnage et soutenu que c'était la première fois dans l'histoire des institutions parlementaires britanniques que l'habeas corpus était suspendu autrement que par la décision du Parlement. Il a déclaré qu'il importait de contrecarrer la tendance à enfreindre les droits inaliénables du citoyen qui s'était manifestée pendant la guerre.

M. E. D. Fulton, député conservateur de Kamloops, a appuyé l'amendement et il en a profité pour prononcer son deuxième discours ou plus exactement son deuxième bout de discours en français. Le projet de loi à l'étude, dit-il textuellement, vise à définir et à créer un statut de citoyenneté canadienne. La liberté ne constitue-t-elle pas la condition la plus importante de ce statut de citoyenneté? Nous avons cru qu'il valait la peine de nous battre pour faire valoir ce droit de liberté et nous croyons aujourd'hui qu'il faut certainement la peine de défendre ce même droit au conseil des nations. Je ne crois pas trop exagérer en disant que les Néo-Canadiens ne connaissent pas toute la portée des droits et des privilèges qu'ils acquièrent en devenant citoyens canadiens.

(Suite à la page 2)

#### L'actualité

##### Temps heureux!

Au temps des Français, nos pères ne connurent pas les impôts. Les Ilseys, avec leur cortège de percepteurs et de laborieux rapporteurs à dresser, viendront beaucoup plus tard.

Au surplus, leurs gouvernants les défendirent contre l'appât "taxonomique" des gens de Versailles. En 1774, le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Bégon écrivaient au ministre Maurepas:

"Nous prenons la liberté de vous représenter que quoique les habitants de ce pays n'aient fourni aucune somme au Roi pour soutenir les dépenses de la dernière guerre, comme ont fait vos sujets en France, ils ont comme eux beaucoup souffert pour la prise d'un grand nombre de vaisseaux chargés d'effets, desquelles pertes ils se sentent longtemps; d'ailleurs, ils ont fourni beaucoup de corps pour les ouvrages extraordinaires qui ont été faits pour se mettre en état de défense contre les ennemis. On leur a fait faire aussi plusieurs mouvements qui leur ont causé beaucoup de dépenses et de dérangements dans leurs travaux. Ces considérations, jointes à celles du ménage que l'on doit avoir pour les habitants de ce pays par rapport à la proximité des anglais nous font, Monseigneur, qu'il ne convient pas d'y proposer aucune imposition, lesdites sans doute aliéneraient les esprits, qu'on ne saurait au contraire trop ménager parce qu'en temps de guerre, on doit faire plus de fond sur les habitants que sur les soldats étant en très petit nombre."

N'est-ce pas délicieux et paternel?

Nous empruntons ce texte à Guy Fregault en son grand livre sur la Civilisation de la Nouvelle-France. L'admirable historien apporte ensuite ce jugement:

"On devait être longtemps sans plus entendre parler d'impôt, de taille ni de capitation. Vingt ans plus tard, le sujet reprit de l'actualité; cette fois encore, les administrateurs coloniaux défendirent si habilement les Canadiens que le projet royal échoua. Il allait en être ainsi de dix ans en dix ans jusqu'à la cession, avec ce résultat final que jamais les Canadiens ne payèrent d'impôts de tout le régime français."

Ils étaient tout juste soumis à quelques droits d'entrée et de sortie sur le vin, l'eau-de-vie, le tabac, les peaux d'original; les douanes de l'époque, mais bien légères et qui n'altéraient que les exportations et les importations.

On ne saurait inscrire au chapitre des impôts les cens et rentes du régime seigneurial, payables par les détenteurs de terres; c'étaient des redevances annuelles au chapitre de quelques sous que les ter-

riens pouvaient d'ailleurs acquitter en nature.

Nous sommes loin de ce temps. Les lointains descendants compensent lourdement pour la liberté fiscale de leurs aïeux. Le fisc qui, chacun de nos pas et de nos achats, Des phalanges de "fiscographes" sont à nos trousses. Leur nombre s'épaissit comme une nuée de moustiques. L'année dernière, il en a coûté \$10 millions pour recueillir les prélèvements d'impôts.

On attribue l'une des causes de la chute de la Rome impériale au paillement des fonctionnaires, prélèvements de taxes. Le bon Lactance écrivait il y a 1500 ans, sous le règne de Constantin: "L'effectif des parties prenantes devient plus nombreux que celui des parties payantes"; plus d'employés au taxement que de taxes.

C'est le mauvais destin qui nous attend.

L. R.

### Bloc-notes

#### Fraternité française

Nous avons le plaisir de pouvoir officiellement confirmer une bonne, excellente nouvelle, que nous laissons depuis quelque temps pressentir des indices favorables.

Les trois grandes associations canadiennes-françaises de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) se sont entendues pour fixer leurs réunions générales dans la quinzaine du 3 au 18 juillet. Cela permettra à la délégation que le Comité permanent de la Survivance se proposait d'envoyer dans ces lointaines régions de faire coup triple, si l'on peut dire, et de prendre successivement contact avec l'élite des trois provinces.

Peu de choses, comme efficacité, valent ces réunions où l'on peut causer cœur à cœur, formuler et discuter des projets d'avenir, nouer des relations et des amitiés qui sont ensuite indéfiniment utiles.

Du côté de la Nouvelle-Angleterre d'autres contacts aussi s'annoncent. Non seulement le Comité permanent sera représenté au tout prochain congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui doit se réunir à Worcester, Massachusetts, du 11 au 15 mai, et à celui de l'Association Canado-Américaine, fixé au mois d'octobre, mais il tiendra à Manchester, au New-Hampshire, sa session annuelle, qui sera suivie de séances d'étude particulières à la Nouvelle-Angleterre.

Ainsi s'étendent et se fortifient les liens de la fraternité française. Il y a énormément d'ouvrage encore à faire, mais le travail est en bonne voie.

O. H.

#### "Now it can be told"

Cette phrase et son équivalent français: "Maintenant on peut le dire", sont devenus des clichés dont se sert fréquemment un service de l'administration fédérale dans ses communiqués à la presse. Dans

(suite à la page deux)

### Le carnet du grincheux

On comprend La Guardia, le directeur de l'UNRRA, lorsqu'il déclare qu'au lieu de lui donner du pain pour les affamés d'Europe et d'Asie, on lui envoie des "pencil pushing statisticiens". "J'ai demandé du pain, s'écrie-t-il, et on m'a donné des statistiques!"

Le fougèreux directeur ajoute: "On ne peut pas nourrir le peuple avec des statistiques". Non sans doute, mais on peut l'empirer."

Un expert en efficacité vient d'imaginer aux États-Unis une table en forme de poire, au lieu de la table ronde ou de la table rectangulaire, pour la tenue des conférences et conciliabules. Ce meuble conviendrait tout à fait bien dans les congrès internationaux où les représentants des petits pays doivent s'attabler avec ceux des grands pays.

On se rappelle le mot de Winston Churchill, après Yalta: On peut déplorer que nous ayons voulu qu'il y ait une différence entre les grands et les petits, entre les forts et les faibles dans le monde. Il existe incontestablement une telle différence.

Un géologue des États-Unis prévoit que la terre va retourner à l'état de fusion. Ça serait aussi bien comme ça que d'attendre la fission de la bombe atomique.

Le Grincheux

8-V-46

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

La vérité peut attendre; elle restera toujours jeune, et elle est sûre d'être un jour reconnue. GUYAU

### M. Byrnes a proposé que la conférence de paix se réunisse le 15 juin à Paris — Problèmes d'occupation

Les questions relatives à l'Allemagne sont à la fin de l'agenda de la conférence des Quatre, mais depuis le début de cette conférence on en discute abondamment en dehors des séances officielles. Car des délégués estiment que si les Alliés parviennent à s'entendre sur le sort de l'Allemagne, le reste sera beaucoup plus facile à régler. Les délégués anglais et français confèrent aujourd'hui afin d'élaborer un plan commun pour les deux pays, notamment au sujet de la Ruhr et de la Rhénanie.

Les ministres des Affaires étrangères ont étudié depuis deux jours les traités de paix balkaniques, et doivent aborder aujourd'hui le problème des réparations italiennes, le traité de la Finlande, et aussi les questions concernant l'Allemagne; cependant on ne croit pas qu'ils se rendent à ce dernier sujet.

Les entretiens anglo-français qui se tiennent en marge de la conférence réunissent au Quai d'Orsay deux groupes d'experts. La semaine dernière, M. Bevin a soumis à M. Bidault deux projets pour le contrôle de l'ouest du Reich, mais chacun reste sur ses positions. La France demande que la Ruhr et la Rhénanie soient séparées du reste de l'Allemagne aux points de vue tant politique qu'économique, tandis que l'Angleterre propose que ces deux régions soient séparées du Reich au point de vue économique, mais demeurent sous la souveraineté de l'Allemagne. Une entente sur ce point supprimerait le dernier obstacle à la conclusion d'une alliance franco-anglaise.

Mais ce ne serait qu'une étape vers le traité de paix de l'Allemagne, car il resterait beaucoup d'autres difficultés à résoudre entre les Quatre. Le général McNary, gouverneur militaire de la zone étatsunienne à Berlin, a dit aujourd'hui, dans son rapport mensuel, que les Alliés n'ayant pas réussi à adopter une politique commune envers l'Allemagne, les chefs politiques et ouvriers du Reich en ont profité pour se faire du capital politique, et jouent un occupant contre l'autre. Il attribue surtout aux Français l'échec des tentatives en vue de l'organisation du pays comme un tout économique, parce que les Français exigent d'abord une décision sur les frontières de l'ouest; mais on peut croire que si cet obstacle était supprimé il en surgirait tout de suite un autre du côté russe, comme l'indique la réaction vigoureuse de Moscou contre le projet de M. Byrnes qui comporte l'inspection régulière de l'industrie allemande par les Quatre.

#### L'OCCUPATION DE L'ALLEMAGNE

M. McNary ajoute que la rareté des vivres menace de déranter tous les plans de l'occupation alliée. Il dénonce aussi le péril d'une dictature par la domination d'un parti unique, à la suite de la fusion des partis communiste et socialiste dans la zone d'occupation soviétique. Cette fusion a été empêchée à Berlin où les démocrates-sociaux l'ont rejetée par plébiscite. Cela fait dire au général que la réunion des deux partis est improbable dans les zones d'occupation de l'ouest, mais c'est aussi une indication que les Alliés sont bien loin de s'entendre sur le sort de l'Allemagne.

L'attitude des soldats alliés diffère aussi d'une zone à l'autre, la différence étant surtout sensible entre la zone soviétique et les trois autres; mais il ne faut pas croire que le tableau soit sans ombre à l'ouest, notamment dans le domaine des mœurs. Les excès sont tels, au contraire, qu'ils viennent de poser un nouveau problème à l'armée. Afin de combattre le désir des troupes d'occupation de rentrer au pays, Washington a décidé d'envoyer des familles de soldats vivants auprès d'eux; plusieurs groupes de femmes et d'enfants sont déjà arrivés en Allemagne. Pour loger ces familles il a fallu déplacer des Allemands dans un pays où les habitations sont déjà si rares; un journaliste signale un cas où l'on a déplacé quatre familles allemandes pour loger la famille d'un soldat; les autorités craignent que ces familles vivant au milieu des Allemands, et dont le train de vie assuré par l'armée d'occupation contraste avec celui de leurs nouveaux voisins, ne soient exposées à des hostilités de la part de la population.

Plusieurs épouses de soldats ont fait tout de suite une autre expérience; des soldats en quête d'aventures les ont abordées, surtout dans les cinémas, les prenant pour des Allemandes, et leur ont fait des offres conditionnelles de chocolat et de cigarettes. Les autorités militaires ont décrété que les soldats devaient accepter les passeports comme preuve suffisante du fait qu'une femme en vêtements civils est citoyenne des États-Unis. Ces incidents prouvent bien que l'occupation des pays vaincus ne saurait être qu'un régime transitoire, et que prolonger une occupation effective pendant 25 ou 50 ans, cela entraînerait des inconvénients non seulement pour les vaincus mais aussi pour les occupants. Il faudra fonder la solidité de la paix sur d'autres facteurs sans quoi ce sera une faillite. Mais la force est le seul domaine où les vainqueurs peuvent se comprendre.

#### LES BALKANS

Dans leurs deux séances d'hier les Quatre se sont trouvés d'accord sur trois points, en désaccord sur cinq, et ils ont décidé de laisser deux problèmes à la décision de la conférence de paix des 21 pays alliés; ces deux questions sont le tracé de la frontière entre la Grèce et la Bulgarie, et les réparations que la Grèce et la Yougoslavie réclament de la Bulgarie.

Les trois points sur lesquels il y a eu accord sont les suivants: 1o. les organisations "fascistes" de Roumanie doivent être dissoutes; 2o. la Transylvanie doit être enlevée à la Hongrie et remise à la Roumanie; 3o. en 1940, le sud de la Dobroudja est passé de la Roumanie à la Bulgarie, et ce transfert sera reconnu. Le litige sur la Transylvanie reçoit la même solution qu'au traité de Versailles. La Hongrie ne s'était jamais résignée à cette perte et c'est la raison qui l'a fait se ranger dans le camp axiste, car en 1940 par décision

prise à Vienne par von Ribbentrop et le comte Ciano, la province fut divisée entre la Hongrie et la Roumanie; les deux pays ont continué à se quereller sur ce partage pendant les quatre années de leur alliance à l'Allemagne. Quand le roi Michel a fait passer la Roumanie dans le camp allié en août 1944, ce fut avec l'entente que son pays recevrait la Transylvanie "ou la plus grande partie" de cette province, sujet à la confirmation de la conférence de paix.

Les Soviets ont commencé par installer un comité de libération autonome en Transylvanie, puis lorsqu'ils eurent imposé le gouvernement Groza à la Roumanie, l'administration de Transylvanie fut centralisée à Bucarest. La population de la province est formée d'environ 3,000,000 de Roumains et de 1,500,000 Hongrois. Même les Roumains de Transylvanie sont mécontents de la centralisation actuelle; ils voudraient plus d'autonomie.

Dans le mémoire soumis il y a quelques mois, la Hongrie demandait qu'on lui donne au moins une petite zone au nord-ouest de la province où les Hongrois dominent; comme alternative elle suggérait la tenue d'un plébiscite dans la zone contestée. La délégation de Washington favorisait ce partage, mais hier M. Byrnes s'est trouvé seul de cet avis. M. Molotov a dit qu'il tenait à ce que la décision déjà prise par M. Staline fût respectée; M. Byrnes a suggéré que l'attribution de fait de M. Staline soit révisée dans une certaine mesure en faveur de la Hongrie. M. Bevin s'est abstenu d'entrer dans le débat, il n'était pas intéressé; M. Bidault n'était pas là, et M. Byrnes a fini par accéder aux vues de M. Molotov. On a réservé en principe le droit de la conférence de paix de reviser cette décision, mais il est bien douteux qu'elle puisse le faire.

#### DESACCORDS

Le point de désaccord sur les traités balkaniques se rapporte au retrait de l'armée rouge de la Bulgarie, à l'établissement d'une commission alliée des crimes de guerre en Roumanie, aux réparations hongroises, à la navigation libre sur le Danube et aux garanties quant à la liberté du commerce dans les Balkans.

La présence de l'armée rouge dans l'est et le centre de l'Europe complique les traités de paix. Quand M. Byrnes a demandé la révision du statut de l'Autriche en vue de l'évacuation de ce pays, M. Molotov a refusé d'aborder ce sujet; c'est que cela posait un problème de plus grande envergure que l'influence soviétique en Autriche. Avec la conclusion prochaine de traités de paix pour les pays balkaniques, les Soviets n'auraient plus de raison d'occuper ces pays, sauf le prétexte qu'il leur faut passer par cette région pour les fins d'occupation de l'Autriche.

Quand les États-Unis ont parlé d'évacuer l'Italie, les Russes ont manifesté du mécontentement, et lorsque M. Byrnes a suggéré son pacte de 25 ans pour le contrôle du désarmement de l'Allemagne, la presse de Moscou y a vu une manœuvre des États-Unis pour ne pas remplir leurs engagements quant à l'occupation du Reich. Les Soviets tiennent à ce que l'occupation de l'Allemagne continue pour qu'ils aient le temps d'établir le communisme dans leur zone, et parce que cela leur donne ainsi un prétexte pour avoir en Pologne des effectifs qui contribuent à la domination du régime communiste de Varsovie.

Il est maintenant admis dans les délégations à la conférence que les quatre ministres ne pourront pas s'entendre sur la rédaction des traités. Celui de l'Italie est en plan; il y a eu accord sur quelques points; ainsi les Quatre auraient convenu que le roi Victor-Emmanuel doit abdiquer; on s'attend à ce qu'il abdique vendredi; le prince Humbert lui succéderait, probablement avec le titre de régent d'ici au referendum du 2 juin qui décidera du sort de la monarchie.

Ce matin les Quatre ont convenu à la suggestion de M. Byrnes de faire dresser par leurs assistants une liste des points sur lesquels il y a eu accord et une autre indiquant les désaccords. Il est admis que cette dernière liste montrera que sur tous les points importants, l'Angleterre et les États-Unis se sont trouvés unis contre la Russie, la France prenant position tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ou adoptant parfois une attitude à mi-chemin.

M. Byrnes a proposé aussi que la conférence de paix des 21 pays alliés s'ouvre à Paris le 15 juin, mais l'on ne s'est pas entendu là-dessus. Quand ils ont repris la question des réparations italiennes ce matin les ministres se sont trouvés encore dans une impasse. La Russie, les États-Unis et la France soutenaient des opinions différentes. À la séance de demain, il restera à discuter les problèmes allemands; les États-Unis voudraient régler le sort de l'Allemagne au plus tôt tandis que la Russie préfère que cela n'aille pas trop vite; la France et l'Angleterre ne veulent le régler qu'à leurs conditions qui ne sont pas les mêmes.

La conférence des Quatre doit se terminer par cette séance de demain qui s'ouvrira à 5 heures de l'après-midi (11 heures du matin à Montréal), après quoi les délégations se sépareront. Chacun rapportera non pas les projets de traités espérés — sauf peut-être pour la Finlande — mais une double liste des accords et désaccords. Il n'est même pas sûr que la conférence des Quatre aura fixé la date de la conférence des Vingt et Un. Si ce désaccord général pouvait être attribué seulement ou même principalement à un abandon de la politique d'apaisement envers Moscou, ce serait encore un succès. Mais les litiges portant dans une large mesure sur des conflits d'intérêts entre les Trois, notamment aux zones-frontières où deux de ces trois grands empires se rencontrent en Europe.

Paul SAURIOL

8-V-46

## Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

diens. Par conséquent, si nous créons le statut de citoyenneté canadienne, ne sera-t-il pas opportun de compléter notre tâche en donnant un sens bien défini à ce statut afin qu'un Canadien ne puisse simplement dire: "Je suis un citoyen canadien", mais aussi: "Je suis un homme libre et voilà mes droits?"

M. Jean Lesage

M. Jean Lesage, député de Montmagny-Ile, a répondu que ce prétendu "bill of rights" ne devrait pas être inclus dans le corps de la loi de citoyenneté, mais venir s'y joindre à la constitution elle-même si on le croit nécessaire. Il trouve d'ailleurs cette charte beaucoup trop restreinte pour répondre à un titre aussi pompeux et il y voit une simple manœuvre politique pour embarrasser le gouvernement en rappelant certains événements d'un passé récent.

Que fait-on des droits des minorités? de demander M. Lesage. C'est très bien de parler comme le fait M. Diefenbaker des droits des minorités, mais est-ce qu'il n'y aurait pas lieu pour un bon nombre de ceux qui constituent la majorité de cesser d'ignorer les droits de la minorité? Dans un discours que j'ai prononcé l'an dernier, j'ai donné quelques exemples de la façon dont nos droits étaient ignorés par la majorité. Qu'elle est la proportion des fonctionnaires de langue française qui se trouvent maintenant dans le service civil du Canada? Voilà non seulement un exemple, mais une démonstration complète de la façon dont on ignore les droits des minorités.

Un député ayant interjeté que c'était le fait du gouvernement actuel, M. Lesage reprend que ce n'est pas le fait du gouvernement, mais des chefs du Service civil. J'aimerais, dit-il, que l'on fasse enquête là-dessus. C'est le fait d'une partie de la majorité. Je ne dis pas que tous les membres de la majorité refusent de reconnaître les droits des minorités, mais il y en a trop qui se trouvent dans ce cas. A moins que l'on respecte les droits de chaque citoyen du Canada et particulièrement ceux de la minorité il ne saurait y avoir d'unité nationale. Je demanderais au député de Kamloops, M. Fulton, de consacrer à cette question autant d'effort qu'il en a consacré à l'étude du français afin d'être en mesure de prononcer un excellent discours en français ou plus exactement un discours en excellent français, de chercher à convaincre quelques-uns de ses amis des droits de la minorité comme je sais qu'il les comprend.

L'unité au Canada est beaucoup plus importante que la façon dont quelques-uns des droits du citoyen ont été mentionnés par M. Diefenbaker dans un discours politique. Il est beaucoup plus important de traiter en cette Chambre de la politique de parti et de demander aux membres de la majorité de chercher à comprendre les sentiments et les convictions de la minorité. Nous constituons ici au Canada la minorité et l'opinion générale de la minorité, c'est que le Canada devrait jouir d'une mesure plus large d'autonomie dans les cadres du commonwealth britannique. C'est là l'opinion générale.

Nous n'avons pas d'attache au dehors du Canada. Nous sommes simplement attachés à notre pays que nous aimons et à notre roi, le roi du Canada et le roi d'autres pays. Je ne blâme personne, mais je comprends facilement qu'un grand nombre de membres de la majorité éprouvent des sentiments vis-à-vis un autre pays. Je ne leur conteste pas ce droit, loin de là, mais je leur demanderais de bien vouloir, lorsque nous discutons en cette Chambre des intérêts du Canada, ne pas nous apporter, dans l'intérêt de l'unité canadienne, d'arguments en faveur des intérêts d'autres pays. Je donnerai un exemple. Au cours du débat sur les accords financiers avec la Grande-Bretagne, trop de députés ont déclaré que cela viendrait en aide à la Grande-Bretagne. Je rappelle simplement des faits. Trop de députés ont répété cette déclaration. Cela a provoqué une réaction immédiate chez un grand nombre de membres de la minorité qui se sont dit: "Ah oui, ils font cela pour aider la Grande-Bretagne; ce n'est pas dans l'intérêt du Canada". C'est un fait qui s'est produit. Il s'est produit parce qu'un sentiment existait par la majorité à l'égard d'un autre sentiment chez la minorité par réaction naturelle. Aussi longtemps qu'il y aura de la sentimentalité de la part de la majorité ou de la minorité, il ne saurait y avoir d'unité canadienne.

Il n'y a pas d'unité canadienne aussi longtemps que nous ne nous réunissons pas pour discuter les questions du point de vue des intérêts canadiens. Je crois que c'est la notre devoir. Nous, de la minorité, nous sommes sur la ligne de démarcation. Nous vous demandons de nous rencontrer à mi-chemin parce que nous nous attendons déjà les bras tendus.

Le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, a rejeté l'amendement de M. Diefenbaker, en disant que les garanties qu'il demande sont déjà incorporées dans nos lois et qu'elles sont rapportées aux droits civils qui sont du ressort des provinces. Il y a deux façons, dit-il, de garantir des droits: les codifier ou les laisser indéfinis en les confiant à la protection des tribunaux et du gouvernement. L'expérience du Canada enseigne que le second moyen est préférable au premier.

## Accords Canada-Terre-Neuve

Au début de la séance, le ministre de la Justice, M. Louis-Stephen Saint-Laurent, qui remplaçait le premier ministre qui se dispose à partir pour l'Europe, a déposé le texte d'un accord conclu entre le Canada, Terre-Neuve, et la Grande-Bretagne. L'accord accorde au Canada l'usage des importantes bases aériennes de Fox Bay et de Gander à Terre-Neuve et de Goose Bay dans le Labrador, pour une période de 3 ans, l'accorde même au Canada le droit d'établir après consultation avec les autres parties contractantes des bases militaires à Terre-Neuve.

Cet accord revêt une importance particulière à la veille de la convention constitutionnelle qui doit se tenir, sous peu, à Terre-Neuve pour décider de l'avenir politique de la colonie actuellement administrée par une Commission. C'est précisément en raison de la proximité de cette convention que la Commission administrative de Terre-Neuve n'a pas cru devoir conclure une entente pour plus de trois ans. On

sait que Terre-Neuve a failli entrer dans la Confédération en 1867 et que les dépêches rapportent depuis quelque temps que l'opinion dans la colonie semble y songer de nouveau.

Le chef de l'opposition, M. Bracken, a demandé une déclaration sur les négociations qui auraient pu se dérouler pour resserrer les relations entre le Canada et Terre-Neuve. M. Saint-Laurent s'est contenté de répondre que la guerre avait fortement contribué à resserrer ces relations. L'accord qui vient d'être annoncé permet de se demander si l'on n'est pas en train de préparer l'entrée de Terre-Neuve comme dixième province de la Confédération. Le Canada se trouverait à recouvrer ainsi le Labrador, mais la province de Québec recouvrerait-elle le riche territoire qu'elle a perdu?

Pierre VIGANT

## Bloc-notes

(suite de la première page)

L'une et l'autre langue, le cliché des informations à propos de choses qui ont été tenues secrètes pendant les années de la guerre et que l'on tient, semble-t-il, à maintenant révéler.

Voici que des entreprises privées se mettent à faire, sous le même bonnet, des confidences au public. La Nova Scotia Light and Power Company, Limited, vient par exemple de publier un cahier sur beau papier glacé et avec d'abondantes illustrations, dans lequel elle présente une relation de ce qu'elle-même et de ses fonctionnaires ont accompli au cours de la guerre et pour la guerre. La relation remonte même jusqu'au mois de septembre 1939. On lit en effet au premier paragraphe du deuxième chapitre ceci, que nous traduisons du texte même:

En février 1939, alors que les nuages de guerre s'amorçaient sur l'Europe, nous avons eu le sentiment d'un danger réel, le Gendarmier royal du Canada ("R.C.M.P.") demanda une entrevue avec les officiers de notre compagnie. A cette réunion, on nous dit, confidentiellement, que la guerre paraissait imminente et que l'on croyait que nos ennemis possibles avaient préparé des plans efficaces pour saboter nos systèmes d'électricité et de communications, nos chemins de fer et nos navires, de même que les établissements manufacturiers et nos établissements de transformation à travers tout le pays. On nous demanda de formuler des plans et de voir aux préparatifs nécessaires pour protéger tous les points vitaux de notre système, en cas d'urgence, et jusqu'à ce que les régularités ou des corps de police aient pu être organisés pour l'accomplissement de ces tâches.

La même publication reproduit une lettre de l'assistant commandant A. N. Eames, du commandement, division "H", de la R.C.M.P., à Halifax, N.-E., adressée au gérant de la Nova Scotia Light and Power Company, M. J. B. Hayes, en date du 14 novembre 1945. Cette lettre félicite M. Hayes et les siens de ce qu'ils ont fait depuis 1945 et elle ajoute: Cette coopération a commencé même avant l'ouverture des hostilités.

Ceci confirme et authentifie tout à fait l'information donnée par la compagnie elle-même dans le passage que nous citons plus haut.

Dès février 1939, il y avait donc des Canadiens qui, à la demande du gouvernement, se préparaient à la guerre: Maintenant on peut le dire.

## Visage français

D'un peu toutes les provinces du Canada vient la même nouvelle à propos du tourisme: les visiteurs des Etats-Unis recommandent de nous arriver à flot. Le fait est encourageant. Dans la province de Québec, s'il faut en croire les rapports qui circulent, l'industrie du tourisme va connaître une saison de grande prospérité. Déjà les visiteurs nous arrivent par milliers et les places se retiennent dans les grandes hôtelleries pour la période des vacances proprement dites.

Nos visiteurs ont-ils présentement et auront-ils, l'été prochain, la chance de voir le visage français du pays de Québec? Notre province est annoncée et s'annonce partout aux Etats-Unis, comme pays française. C'est précisément sa particularité française qui est l'un de ses principaux attraits touristiques. Cette particularité, le touriste a cependant de la difficulté à la découvrir parfois, même très souvent.

Un jeune homme des Etats-Unis, M. Danny O'Keefe, de Jersey-City, N.J., prononçait l'autre jour une conférence devant l'Advertising Club montréalais. Présenté à son auditoire, en langue française et en langue anglaise, par celui qui venait d'être élu, à l'occasion de la Semaine de l'embellissement, maire des jeunes de la métropole, M. Jean Bélanger, le conférencier a remercié également dans les deux langues. Mais, à propos du français, il ajoutait tout aussitôt que parler français était déconseillé, qu'il avait essayé de le faire, dans la rue ou dans les restaurants, on lui avait répondu en anglais, avec même, dans une occasion, un accent d'Angleterre.

Cette remarque du Néo-Jersais O'Keefe devrait nous faire comprendre l'utilité de révéler le visage français de notre ville et de notre province.

Emile BENOIST

Conférence libérale. — La conférence annuelle du parti libéral anglais aura lieu à Edimbourg du 27 au 29 juin.

## Petite collection

## Loisirs police

Terres ennemies — Qui a tiré? — Le Club de l'Arctique — Le Diable Jaune — Drama à Mallow — Breton de Meurtre — Le Canne à Fée — On a saisi le Chef de la Sûreté — Le Carré Parfait — On ne me prendra pas.

La collection, au comptoir: \$2.50, par la poste: \$3.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Importation des Etats-Unis



Ce magnifique boeuf a été acheté au prix de \$55,355 de Jack Smith, des Etats-Unis, qui l'a vendu à George Rodanz, de Toronto, qui possède un ranch à Stouffville.

## Les bureaux médicaux des hôpitaux de Québec

Nouvelle association dont les bases ont été jetées récemment à Québec — Le Dr R. Décarie, de Montréal, président

Les Bureaux médicaux des hôpitaux de la province de Québec réunis récemment en assemblée au Château Frontenac, ont jeté les bases d'une Association des Bureaux médicaux des hôpitaux de Québec. 52 délégués y étaient présents et représentaient 31 hôpitaux.

Cette Association a été fondée dans le but de grouper tous les médecins des hôpitaux de la province de Québec; de soutenir et de défendre les intérêts des médecins et des Bureaux médicaux; et de former un organisme adéquat pour l'étude des problèmes concernant les services hospitaliers.

Le Dr Roland Décarie, de Montréal, a été élu président; le Dr Emile Gaumond, de Québec, 1er vice-président; le Dr Edmond Potvin, de Chicoutimi, 2e vice-président; le Dr Willet Major, de Montréal, secrétaire; le Dr Jean-Louis Rochefort, des Trois-Rivières, trésorier.

Les directeurs élus sont: MM. les docteurs J.-Emile Rioux, de Saint-Anne-des-Monts; Oscar Gendron, de Rigaud; Albert Domingue, de Granby; et Edwin Crawford, de Mont-

réal. Côté nord: Nuageux aujourd'hui, pluie ce soir et demain. Peu de changement dans la température.

Fête des arbres à la Cité-Jardin

La Cité-Jardin du Tricentenaire aura sa fête des arbres le 10 courant à 7 h. 30.

Parmi les invités on remarque le maire Houde, le ministre Jos. Jean, les députés, le Dr J.-F.-A. Gauthier et Sarto Fournier, de même que M. E. Hamelin, membre de l'Exécutif de la ville de Montréal et M. G. Guévremont, conseiller.

Démision acceptée

On nous informe que M. Alphonse Lucchesi, élu récemment vice-président de l'Association ouvrière canadienne, vient d'offrir sa démission de ce poste. Elle a été acceptée.

M. Cardin malade à Ottawa

Ottawa, 8 (C.P.). — M. P.-J. A. Cardin, député indépendant de Richelieu-Verchères, aux Communes, et ancien ministre des Travaux publics dans le précédent gouvernement libéral, est actuellement malade à Ottawa. Il est âgé de 67 ans. Son secrétaire a déclaré qu'il était sous les soins du Dr F. W. McKinnon, médecin de l'hôtel où s'est retiré M. Cardin.

AVIS AUX CONCURRENTS

DIXIEME CONCOURS

TABAC TERREBONNE

90 BEAUX PRIX A GAGNER

Apportez vos points dès maintenant.

LE TEMPS PRESSE

Le 12 mai tombant, cette année, un dimanche, le Dixième Concours se terminera le samedi, 11 mai, à 5 h. p.m.

LUNDI, LE 13 MAI, commencera l'Onzième Concours 1946-47. Le choix au plus grand nombre de points.

Cie de Tabac Terrebonne 5100 PAPINEAU, MONTREAL, 34. P. Q. INFORMATIONS: AM. 0470

## PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES A VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



## Maintenant...

en vente chez votre fournisseur: un célèbre produit français.

L'EAU DES CARMES BOYER

Efficace contre vertiges, étourdissements; faiblesse, syncopes, migraines, indigestions. Sur du sucre ou dans une infusion. Toutes pharmacies. Agent général: J. Alfred Quimet, Montréal



## Jeunesse du Québec

par Gérard LEMIEUX

Le problème des jeunes est à l'ordre du jour. Tous les responsables doivent s'y intéresser.

Cette brochure, qui est le bilan d'une génération, pose, à la lumière des principes chrétiens, le problème de la jeunesse du Québec, et le situe clairement dans le grand tout social.

Au comptoir: 0.25; par la poste: 0.28. Service de Librairie du "Devoir".

Réunions-Conférences

MERCREDI, 8 MAI

"JOURNÉES MEDICALES" — A l'hôtel Windsor, deuxième journée du congrès. CAMPAGNE D'EMBELLEMENT

Soirée récréative dans la salle paroissiale Ste-Catherine, angle Amherst et Robin. LA SOCIÉTÉ DE PHTHIOLOGIE DE MONTREAL — A 9 heures p.m., à l'Institut Bruchet, réunion régulière de la société.

ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS D'ESSENCE — A 8 h. 30 à la salle Ste-Marie de l'Annonciation, 3486, rue Berthel, près Rachel, assemblée des membres du personnel des débits d'essence de Montréal. M. F.-E. Marquette sera le principal orateur.

CAMPAGNE CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES — A 8 h. 30 dans la salle de l'école Chrétien-Rol, 525, rue Laval, assemblée publique. Conférencier: le Dr E. Chabot, chef du district sanitaire nord. Films éducatifs.

L'ASSOCIATION DES ANNONCEURS-TECHNICIENS DE MONTREAL — A 8 h. 30 à l'hôtel Ritz-Carlton, assemblée annuelle de l'association. Conférencier: M. W. Lane Wilt, président et gérant général de la National Industrial Advertisers' Association de Chicago. Sujet: "Le présent et l'avenir de la National Industrial Advertisers' Association".

MONTREAL CAMERA CLUB — A 8 h. 15, dans la salle X de la Galerie des Arts de la rue Sherbrooke, causerie de M. G.-C. Papineau-Couture sur "La photographie et le Home".

JÉUDI, 9 MAI

CAMPAGNE D'EMBELLEMENT — Soirée récréative dans la salle paroissiale Ste-Jean-Baptiste, coin Rachel et Duroie. JOURNÉES MEDICALES — Dernière journée du congrès en l'hôtel Windsor. Sous la présidence du Dr Armand Prapriel, président de la Société médicale de Montréal.

L'ASSOCIATION CORPORATIVE DES MAÎTRES-BARBIERS-COIFFEURS INDE-

PENDANTS — Ce soir, à 600, rue Ouellet, assemblée sous la présidence de M. S. Nantel.

MEUBLES EXCLUSIFS

faits sur commandes

REMBOURNAGE - TENTURES

DECORATION INTERIEURE

MARCEL G. COUTLEE

EBENISTE - DECORATEUR

Diplômé de l'Ecole du Meuble

5126 av. Papineau - CH. 1868

Suppression temporaire des TRAINS de JOUR

entre MONTRÉAL et BOSTON

A partir du 10 mai 1946, jusqu'à nouvel ordre —

Les trains de JOUR Nos 211 et 212 circuleront entre Montréal et St. Johnsbury, Vt., seulement, à cause de la rareté du combustible aux Etats-Unis.

Les trains de NUIT Nos 209 et 210, entre Montréal et Boston, continueront de circuler comme à l'ordinaire.

Pacifique Canadien



Le COTON n'est pas très important pour moi, dit M. Leblanc

Pourtant... IL NE SAURAIT S'EN PASSER!

OUI, il porte une chemise de coton. Sa cravate et son complet sont doublés de coton. Ses sous-vêtements, ses mouchoirs, chaussettes et lacets de chaussures sont en coton. Et il en est ainsi de ses tentures de fenêtres, des rubans et cordons de ses stores vénitiens. Les auto-relieurs qui se trouvent sur son pupitre sont doublés de coton, de même que les fils de son téléphone. Enfin, la couverture de son dictaphone a une base de coton, ainsi que son tapis, et le ruban du clavier de sa secrétaire est aussi en coton. Oui le coton a beaucoup à faire dans la vie de M. Leblanc et dans celle de chacun de nous. Et c'est pour cela que la Dominion Textile est fière d'appartenir à une industrie aussi importante pour le Canada et les Canadiens, non seulement parce qu'elle paye des millions de dollars en salaires chaque année, mais aussi à cause du rôle que joue sa production dans notre existence quotidienne.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

Produits de coton pour tous usages domestiques et industriels... y compris

TISSUS INALTÉRABLES MAGOG - DRAPS COLONIAL - FILS PRUE

## CALENDRIER

Se mois: MAI 31 jours  
 1. JOURNÉE: JÉUDI 9 MAI 1946  
 2. GREGOIRE DE NAZIANZE, év. et doct.  
 Lever du soleil, à 4 h. 35.  
 Coucher du soleil, à 7 h. 16.  
 Lever de la lune, à 0 h. 35.  
 Coucher de la lune, à 2 h. 27.  
 Nouvelle Lune, le 1, à 8 h. 16m. du matin.  
 Premier Quartier, le 3, à 0 h. 13m. du matin.  
 Pleine Lune, le 15, à 9 h. 52m. du soir.  
 Dernier Quartier, le 23, à 11 h. 2m. du soir.  
 Nouvelle Lune, le 30, à 3 h. 49 du soir.

| MAI 1946 |      |      |      |      |      |      |
|----------|------|------|------|------|------|------|
| Dim.     | Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. |
| 1        | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    | 7    |
| 8        | 9    | 10   | 11   | 12   | 13   | 14   |
| 15       | 16   | 17   | 18   | 19   | 20   | 21   |
| 22       | 23   | 24   | 25   | 26   | 27   | 28   |
| 29       | 30   | 31   | 1    | 2    | 3    | 4    |

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'imprimerie canadienne (la responsabilité légale) éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant. Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'Associated Press ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorité canadienne envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

## POUR LA FETE DES MERES

DIMANCHE 12 MAI

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est. STE-CATHERINE

livraison partout direct

ment de notre serre

chaude

PL. 1786-1787

Recevez le jeudi CH.L.P. 12 h. 15 à 2 h. 30

## L'assurance-chômage prend des mesures radicales

M. Raymond Robert en annonce le teneur au cours d'une conférence de presse — Le cas de ceux qui préfèrent les allocations au travail qu'on leur offre — On suspendra les réfractaires durant six semaines — Mesures en vue de protéger le public qui paie pour ces gens

Dans le but de protéger le public contre les personnes refusant du travail dans le but de recevoir les prestations d'assurance-chômage, la Commission d'assurance-chômage vient d'instituer un nouveau système qui, selon son président, M. Raymond Robert, sera des plus efficaces. Ce système entrera en vigueur dès lundi matin, le 13 de ce mois.

Certaines personnes actuellement, nous dit M. Robert, et elles sont légion, refusent le travail que nous leur offrons, préférant recevoir l'allocation que leur remet l'assurance-chômage, allocation qui leur permet de vivre et qui les exempte de travailler. De plus, plusieurs travaillent une journée ou deux par semaine, effectuant de petits travaux ici et là, ce qui leur rapporte cinq ou dix dollars de plus, un revenu qui n'est pas déclaré à l'impôt sur le revenu. De la sorte, ces gens ne travaillent qu'une ou deux journées la semaine et elles ont le reste de leur temps libre tout en retirant un assez bon salaire, souventes fois même plus élevé que si elles travaillaient.

La chose se pratique actuellement sur une haute échelle, dit M. Robert, et c'est ce que nous voulons arrêter car de nombreux employeurs se plaignent de la situation. Ils nous téléphonent, nous demandant des employés et, croyant que nous ne leur en envoyons point, ils prétendent que l'assurance-chômage ne sert qu'à mousser la parasse des employés.

Mais voici ce qui se passe en réalité, nous dit le président de la Commission d'assurance-chômage qui a donné ce matin une entrevue aux journalistes dans ses bureaux. Lorsqu'un employeur nous téléphone pour nous demander de la main-d'œuvre nous cherchons une personne à qui cet emploi conviendrait et nous lui remettons une formule pour se présenter chez ledit employeur. Mais l'employé qui ne désire pas travailler, préférant vivre sur la rente que lui sert la Commission, ne se rend pas où nous l'avons envoyé et il nous revient disant qu'on ne voulait pas de lui pour telle ou telle raison. Alors, l'employeur se plaint, croyant que nous ne lui avons envoyé personne lorsqu'en réalité c'est l'employé qui ne s'est pas rendu à son bureau.

C'est donc ceci que nous voulons éviter, ajoute M. Robert. Et, dans ce but, nous avons institué un nouveau système qui sera en vigueur dès lundi prochain. A compter de ce jour, nous allons convoquer les gens qui ont été envoyés par la Commission, et nous leur établirons une fiche. Ces personnes seront convoquées au taux de 1000 à 1200 par jour.

Lorsqu'un employé se présentera à sa convocation et si nous n'avons pas de travail à lui offrir, nous le renverrons simplement chez lui jusqu'à une convocation ultérieure que nous lui enverrons de

## Le problème russo-iranien

New-York, 8 (A.P.). — Le Conseil de sécurité des Nations Unies va de nouveau être saisi du problème russo-iranien aujourd'hui. L'on prévoit déjà une assemblée orageuse et une nouvelle abstention de la Russie.

C'est la première fois que le conseil se réunit depuis lundi dernier, date ultime pour le retrait des armées russes en Iran, selon l'entente intervenue le 5 avril.

Les membres du conseil ne savent pas si le délégué russe, Andreï Gromyko, assistera à la réunion et s'il y assiste, il décidera encore une fois de quitter la salle de délibérations en signe de protestation.

On se demande également si oui ou non la Russie soumettra un rapport sur l'évacuation de ses troupes en Iran et si l'ambassadeur iranien, M. Hussein Ala, déposera au dossier un document qui jettera une nouvelle lumière sur la situation.

On croit que la délégation iranienne exigera que la question iranienne reste sur l'agenda si l'on n'a rien de nouveau à signaler aujourd'hui.

New-York, 8 (A.P.). — M. Andreï Gromyko, délégué de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité des Nations Unies, a déclaré aujourd'hui qu'il "pense" pas assister à la session de ce après-midi du Conseil de sécurité.

Il a ajouté qu'il n'a pas entendu parler d'un rapport russe sur l'affaire de l'Iran.

New-York, 8 (A.P.). — M. Andreï Gromyko, délégué de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité des Nations Unies, a déclaré aujourd'hui qu'il "pense" pas assister à la session de ce après-midi du Conseil de sécurité.

Il a ajouté qu'il n'a pas entendu parler d'un rapport russe sur l'affaire de l'Iran.

## Le cabinet provincial s'est réuni ce matin

Plusieurs questions et nominations importantes y seraient étudiées

Québec, 8 (D.N.C.). — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a reçu les journalistes cet avant-midi, avant la réunion du conseil des ministres. Le chef du gouvernement était de joyeux humeur et plus en verve que jamais. Les fatigues de la session et les soucis multiples que lui a causés la conférence provinciale ne l'empêchaient pas de participer activement à la semaine de la joie.

Ce matin, le premier ministre avait été vu à la messe de sept heures à la basilique — on sait que M. Duplessis assiste régulièrement à la messe du mercredi, à Notre-Dame, — et il s'amusa très volontiers aux dépens de ceux qui parlent d'"hypercentrie nationale". Le chef du gouvernement n'a pas un tempérament pour se laisser influencer par les "qu'en dira-t-on", dans quelque domaine que ce soit.

Le premier ministre a parlé de la conférence d'Ottawa, "off the record", comme disent nos confrères de langue anglaise, c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas d'une conférence de presse.

M. Duplessis devait partir dans quelques minutes pour le conseil et il a déclaré aux journalistes qu'il leur accorderait très prochainement une entrevue. Il leur a laissé entendre que ce serait pour leur communiquer les principales décisions que prendrait le cabinet, mais il y a lieu de croire qu'il acceptera aussi de parler de la conférence.

Le conseil des ministres a siégé cet avant-midi et doit se réunir de nouveau cet après-midi. Les membres du gouvernement n'ont pas eu de séance régulière depuis la dernière session. C'est dire qu'ils auront un grand nombre de questions d'administration à régler. Chaque ministre arrivera avec toute une "pile" de projets d'arrêtés ministériels.

Le cabinet aura aussi plusieurs nominations à faire dans un avenir rapproché, pour faire suite aux lois qui ont été passées au cours de la dernière session. C'est ainsi qu'on devra désigner le titulaire du nouveau ministère du bien-être social et de la jeunesse — on parle de M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, — nommer le directeur de l'Office de publicité — le premier ministre a déjà nommé M. Georges Lévesque, son chef de cabinet — et remplir le nouveau poste de directeur de la lutte antituberculeuse dans la province. On offrirait cette importante fonction à un médecin en vue de la métropole.

Le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, assistera à la brève entrevue accordée ce matin aux journalistes par le premier ministre.

## A Nuremberg

Nuremberg, 8 (A.P.). — Le grand amiral Karl Doenitz, dans une tentative pour montrer que les marines alliées et nazies combattaient dans la guerre avec les mêmes méthodes, a soumis aujourd'hui au tribunal militaire international les vives de guerre britanniques et les avions alliés attaquant les marins allemands dans des embarcations de sauvetage ou à la nage dans la mer.

Ce n'est pas mon intention de critiquer les mesures de guerre employées par les puissances alliées, a dit l'avocat de la défense, en demandant que ces documents soient acceptés comme preuve. "Je veux simplement démontrer ce qu'était réellement la guerre marine. Je ne pourrais le démontrer en mettant seulement en évidence les méthodes allemandes. Je dois aussi montrer les méthodes alliées afin de prouver que les tactiques allemandes, comme celles employées par les alliés, étaient légales".

## Le procès du brigadier Lister

Amsterdam, 8. (C.P. Câble) — La Cour martiale, qui juge le brigadier J.-F. A. Lister, âgé de 39 ans, de Québec et Victoria, a renvoyé l'une des quatre accusations portées contre cet officier, après avoir délibéré à huis clos, mais a refusé à la défense la demande de renvoi des deux autres plaintes.

L'accusation renvoyée est celle qui voulait que le brigadier Lister, ancien chef du personnel de l'armée canadienne en Hollande, ait frauduleusement en Hollande la propriété publique, en faisant livrer du charbon et des vivres à sa résidence.

Le colonel Gage a dit à la Cour martiale, que la poursuite avait complètement fait défaut d'apporter une preuve complète contre l'accusé. Jamais, a-t-il dit, une si grave accusation n'a été portée avec si peu de preuve.

## L'affaire d'espionnage

Ottawa, 8 (C.P.). — Un grand jury de la Cour Suprême d'Ottawa a trouvé fondées aujourd'hui les accusations portées contre huit personnes sur qui pèsent des accusations de conspiration et de violations de la loi des secrets officiels. Huit d'entre elles comparaitront devant le juge en chef James C. McRuer, demain, à la session des assises du comté de Carleton.

Bien que huit personnes aient à faire face présentement aux accusations d'espionnage, à la dernière minute, Darnford Smith, ancien employé du conseil national des recherches, a choisi un procès expéditif devant un juge seul, portant ainsi à sept le nombre des accusés qui auront à faire face au jury.

Smith comparaitra cet après-midi devant le juge McDougall.

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner. — (La Bruyère).

## M. MacKinnon et le commerce britannique

Le ministre du commerce rappelle la détermination du gouvernement de ne pas abandonner les préférences impériales

Hamilton, 8 (C.P.). — La levée immédiate des régies de temps de guerre désorganiserait nos envois de vivres en Europe et pourrait même vider le marché canadien des vivres qui seraient vendus à hauts prix sur le marché d'exportation. C'est ce qu'a déclaré cet après-midi le ministre du Commerce, M. MacKinnon.

M. MacKinnon, dans une allocution prononcée à la conférence du commerce extérieur de la Chambre de Commerce canadienne, a donné l'assurance que les contrôles administrés par son ministère seront relâchés ou complètement abolis le plus tôt possible. Le fait que certains contrôles aient été abolis ne libère pas les chefs de l'industrie et du commerce de leur responsabilité.

"Il est actuellement admis par tous et chacun que l'Etat ne peut pas assumer la responsabilité de garder l'emploi, sans prendre en même temps la responsabilité d'une politique générale qui pourra seule atteindre ce but."

"De nouvelles vues dirigent actuellement notre vie économique, mais je veux établir clairement que, pour ce qui est du gouvernement canadien, sa conception du rôle que doit jouer l'Etat est entièrement basée sur le bien-être de l'entreprise privée et ne vise qu'à augmenter la production et à assurer une plus grande prospérité à la nation."

Le ministre a déclaré que tout ce que le gouvernement a fait et fera n'est inspiré que pour suppléer à l'entreprise privée et non pour la remplacer.

Dans une revue de la situation commerciale du Canada, M. MacKinnon a exhorté les hommes d'affaires d'user d'un choix judicieux dans leurs exportations et à accorder un appui moral et pratique à la nouvelle section d'exportation de son ministère.

Il a exprimé l'opinion que les marchés britanniques se rouvriront aux manufactures canadiennes aussitôt que la position financière du Royaume-Uni se sera améliorée et il a répété la détermination du gouvernement de ne pas abandonner les préférences impériales.

Comme exemple pratique de la politique des contrôles de son ministère, le ministre a annoncé qu'à partir de maintenant aucun honoraire ne sera perçu sur les permis d'exportation.

## Les Festivals de Montréal

Werther

Les Festivals de Montréal ont présenté hier soir Werther dans des conditions, sinon extraordinaires, du moins assez bonnes pour que la soirée soit considérée comme un succès. Ce n'est pas de la faute des Festivals si cet opéra, que quelques critiques voudraient faire passer comme le chef-d'œuvre de Massenet, est une œuvre sans autre inspiration que quelques pages d'une belle tenue, bruyante mais sans chaleur et sans charme. Le meilleur de la partition est encore dans le dernier acte où les personnages commencent à exprimer des sentiments humains dans une langue assez poétique, et Massenet l'a senti en écrivant le ténor d'une musique plus fournie, pas plus habile car il l'est toujours, mais moins indigente. Mais le reste! On y exprime des sentiments enfantins dans un langage terre-à-terre qui rébusche sur des chevilles et des rimbeaux chaque fois qu'il cherche à s'élever, ou cherche à réveiller une action languissante par des artifices sans signification comme la scène des buissons dont le texte et la musique sont d'une pauvreté extrême.

Non, Werther n'est pas un chef-d'œuvre. Mais c'est une œuvre qui permet à de bons interprètes de se mettre en valeur et d'en faire applaudir les principaux airs. Et c'est ce qu'on fait Mme Lily Djané et M. Raoul Jobin. Dans le rôle-titre, celui-ci a montré une fois de plus qu'il est un grand ténor: sa voix est ample et chaleureuse et son jeu aussi bon que possible pour un rôle aussi informel. Je l'aurais voulu plus bohème, plus poète, un peu byronien et moins bourgeois endimanché, surtout dans la scène du suicide, mais c'est une opinion personnelle que ne partageait évidemment pas le metteur en scène.

Comme voix et comme jeu, on ne pouvait désirer mieux que la Charlotte, Mme Lily Djané. Très émouvante dans le dernier acte, elle a réussi à donner beaucoup de relief au seul personnage vraiment humain de l'opéra.

Quant au reste de la distribution, il n'y a que du bien à dire, John Brownlee toujours solide et juste, Rosita Arguello d'une nervosité extrême mais adroite en Sophie et David Rochette remarquable dans le court rôle du bailli.

Les costumes n'étaient pas mauvais, surtout ceux de Mme Djané qui faisaient songer à certains portraits de Romney, mais les décors n'étaient pas beaux. Quant à la mise en scène, elle fut d'une nullité absolue.

L'orchestre, sous la direction de Jean Morel, s'est tiré d'affaire, sans autrement mériter de louanges.

## Romain-Octave PELLETIER

Le cardinal Griffin à New-York

New-York, 8. (A.P.). — Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, âgé de 47 ans, archevêque de Westminster, en Angleterre, est arrivé ici aujourd'hui pour rendre visite à Son Eminence le cardinal Francis Spellman, et recevoir un doctorat honoraire, samedi, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Université Fordham. Le cardinal Griffin a dit que son voyage, par avion, avait été magnifique.

## Rose subira son procès le 20 mai

Telle est la décision rendue par le juge Lazure

Le procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Cartier, accusé de conspiration et de violation de la loi des secrets officiels du Canada, sera pas du tout et il s'inscrira aux Assises de 20 mai prochain. Ainsi en a décidé ce matin le juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du Banc du Roi, en rendant sa décision sur la motion présentée par Me Valmore Bienvenue, c.r., député de Belchasse, qui assista Me Joseph Cohen, c.r., dans la défense de Rose. Cette motion demandait que la date du procès soit différée parce que la défense attendait les secours de Me D.-M. Pritt, avocat de Londres.

Le juge Lazure a déclaré, en rendant sa décision: "Je regrette de ne pouvoir agréer la motion de la défense. On a allégué l'absence de l'avocat D.-M. Pritt. Je ne sais pas que ce soit une raison, d'autant plus que M. Pritt n'aura aucun rôle devant cette cour. J'ajouterais que M. Pritt n'aurait pas le droit de parler aux jurés sur une question de fait. Quant aux autres alléguations de la défense je crois que cette dernière pourra facilement surmonter les difficultés auxquelles elle prétend avoir à faire face."

Ainsi donc, le procès de Fred Rose s'inscrira le 20 du courant. Soixante jurés additionnels ont été assignés pour cette cause. Le tribunal commencera par entendre la cause de conspiration pour ensuite passer aux autres chefs d'accusation tel qu'il en a été décidé hier par le juge Lazure à la suite d'une longue argumentation des deux parties sur deux motions présentées par la défense.

## Saisie de cigarettes de contrebande

Les agents de la Gendarmerie royale ont saisi hier plus de huit cents cigarettes de contrebande au no 7565 rue Boyer. Ces cigarettes appartenaient à M. J.-G. Navet. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Il ont aussi saisi un demi-gallon d'alcool de fabrication clandestine chez M. Alexandre Thibault, 2430 rue Masson. Là non plus il n'y eut pas d'arrestation.

## Des cours pour les officiers municipaux

Québec, 8. (D.N.C.). — A l'issue du quatrième congrès de la Municipal Finance Officers Association, les délégués ont approuvé une suggestion de M. E.T. Sampson, en faveur de l'organisation de cours pour les officiers municipaux de finance. En marge du problème de l'établissement de fonds de pension dans les municipalités, les délégués ont été informés par M. J.R. French, député de Verdun, que dans cette ville on s'est prévalu avec satisfaction du plan fédéral d'annuités. M. French a suggéré que les municipalités suivent l'exemple de Verdun.

Parmi les résolutions qui furent adoptées à l'issue de la seconde journée du congrès, signalons des résolutions de remerciements à M. Bona Dussault, à Me Emile Morin, au ministère des Affaires Municipales, au maire et aux échevins de Québec, aux visiteurs des autres provinces pour la part prise dans les délibérations et aux réunions du congrès.

Des remerciements ont aussi été votés à l'adresse du président, M. Lactance Roberge.

## Saisie d'une revue par la police

La police municipale vient de saisir 5,000 copies de la "Guild Review", publication exclusive consacrée aux courses. Le chef de police Fernand Dufresne a convoqué les journalistes ce matin pour leur en communiquer la nouvelle. On sait que la publication et la vente des revues ou journaux exclusivement consacrés aux courses sont prohibés par les lois canadiennes.

Ces 5,000 copies ont été saisies aux bureaux de l'agence "Metropolitan News", 1248 rue Peel. Elles venaient des Etats-Unis. Les 24 cartons qui les contenaient sont actuellement au quartier général de la police municipale.

## Incendies criminels à Kénogami ?

Chicoutimi, 8. (D.N.C.). — Deux incendies que l'on croit allumés par une main criminelle se sont déclarés presque en même temps de bonne heure ce matin à Kénogami. Le présumé incendiaire aurait été vu et la police de Kénogami espère pouvoir procéder à une arrestation aujourd'hui ou demain. Il s'agit d'un jeune homme.

Ces incendies ont été allumés dans le quartier commercial de Kénogami, rue Ste-Famille. Une conflagration très grave a été évitée grâce au travail des pompiers de Kénogami, sous la direction du chef d'Assylva, ainsi que des pompiers de Jonquières et d'Arvida.

## Création d'un chapitre pour l'évêché d'Amos

Amos, Qué., 8. — Au cours d'une messe pontificale qu'il a célébrée ce matin pour marquer le quinzième anniversaire de sa consécration épiscopale, Mgr Desmarais, évêque d'Amos, a annoncé la création d'un chapitre pour sa cathédrale et a donné lecture des documents pontificaux qui en font l'érection. Mgr Duhamel, curé de la cathédrale, nommé Doyen. La liste des nouveaux chanoines sera connue aujourd'hui. La cérémonie d'investiture aura lieu plus tard.

## Aux Etats-Unis

## L'industrie américaine lourdement atteinte

La grève des mineurs continue toujours — M. Lewis maintient son attitude — "Ford Motor" ferme ses portes — Répercussions au Canada

Washington, 8 (A.P.). — Le gouvernement américain a échoué hier dans sa tentative officieuse de régler la grève des 400,000 mineurs qui dure depuis 38 jours et qui paralyse de plus en plus l'industrie américaine et canadienne.

Les mineurs et les opérateurs ont dit clairement qu'ils ne s'attendent pas à un règlement rapide. Le comité de politique de l'union a voté son appui aux demandes premières de John L. Lewis.

L'industrie est lourdement atteinte. Ford Motor Company a virtuellement suspendu toutes ses opérations pour une période indéfinie à cause de cette grève qui atteint aussi gravement l'industrie du transport. 110,000 ouvriers ont dû être temporairement recrutés aux grosses usines d'automobiles. Chrysler Corporation fera de même sous peu. L'Association des chemins de fer rapporte, de son côté, qu'environ 51,000 employés ont été congédiés et que 250,000 autres l'ont été dans les industries subsidiaires.

Le médiateur fédéral Paul W. Fuller redouble d'efforts en vue de briser le "dead-lock" qui sévit entre Lewis et les opérateurs. Il a rencontré, sans succès jusqu'à maintenant, les deux côtés.

Durant ce temps, M. John D. Small, administrateur de la production civile, a mis sur pied un bureau des contrôles d'urgence "afin d'empêcher l'arrêt du service des utilités publiques essentielles à la santé et à la sécurité". Ce bureau prendra toutes les mesures nécessaires pour que les compagnies d'électricité, de gaz et d'eau continuent leurs opérations.

L'administrateur des combustibles rapporte que même le gaz et l'huile, actuellement en grande demande, deviennent rares à cause de l'emploi qu'en font les locomotives pour lesquelles on ne peut obtenir de charbon.

L'Office of Defence Transportation a imposé de nouvelles restrictions aux détaillants de charbon, leur ordonnant de n'approvisionner que les consommateurs n'ayant pas plus que pour cinq jours de combustible dans leurs réserves. Les effets de la grève semblent amener lentement la grosse crise que, croient des observateurs gouvernementaux, Lewis attendait pour régler ses négociations et améliorer la position de ses mineurs.

Hier, on a rapporté des actes de violence lorsqu'un piquetier de l'United Mine Workers (A.F.L.) a été tué et six autres blessés à Harlan, Ky., au cours d'un échange de coups de feu avec les mineurs de Benham Coal Mine.

Voici les autres principaux développements de ces dernières heures: l'Industrial Management and Retail Merchant's Council de Rochester a adopté une résolution or-

donnant le demi-obscureissement à compter du 17 mai. Une ligne municipale de l'Indiana, représentant 555 villes et villages, a envoyé des messages à Lewis et à M. Truman, déclarant que l'opération de tous les aqueducs de l'Etat dépend de l'électricité ou du charbon.

Le commissaire de police de New-York, M. Arthur W. Wallander, a ordonné une enquête immédiate sur les approvisionnements et les réserves de charbon mais dans les usines, les bureaux et autres endroits industriels afin de savoir sur quelle quantité de combustible on pourrait compter en cas d'urgence.

Dans le New Jersey, le comité d'Etat des utilités publiques a dit que l'on demandera au gouverneur Edge de proclamer un état d'urgence si la grève se poursuit plus tard que le 13 mai.

Même des revues et journaux, tel le magazine "Time" sont affectés. Mais même alors que les Etats-Unis — et le Canada aussi — quoiqu'un degré moindre — ont un besoin urgent de charbon, un directeur de la War Assets Administration, à Dallas, a révélé que de 80 à 85 mille tonnes de charbon bitumineux, vendu à neuf pays étrangers avant la grève, sont actuellement exportées par le golfe et les ports du Mexique.

(Par la Canadian Press) — Les approvisionnements de charbon au Canada diminuent de plus en plus comme répercussion de la grève des mineurs américains.

La température douce que nous avons actuellement chasse le danger de problèmes immédiats du combustible. Une enquête menée par la Canadian Press démontre que les industries pressent de réduire leurs opérations.

Le Canada importe la plus grande partie de son charbon du Kentucky et de la Pennsylvanie et la grève, si elle se prolonge davantage, signifiera une pénurie pour notre pays.

L'année dernière, nous n'avons produit que 17,000,000 de tonnes de charbon tandis que nous en avons employé 43,000,000. La différence a été comblée par des importations américaines.

Dans le port de Montréal, on possède des approvisionnements pour de quatre à six semaines au maximum. Un représentant d'une compagnie de navigation a dit que 32 des 49 cargos de la Canada Steamship sont encore en opération et que la rumeur voulant que les deux tiers des unités de cette compagnie aient cessé leurs opérations est fautive.

## La fête de Dollard

Elle sera célébrée à Montréal et à Carillon

La fête de Dollard sera solennellement célébrée cette année en plusieurs endroits, notamment à Montréal et à Carillon.

A Montréal, l'A.C.J.C., comme l'année précédente, organisera une grande manifestation au Parc La Fontaine, avec veillée d'armes le soir précédent.

A Carillon, un comité local organisera une manifestation solennelle au monument élevé sur le théâtre de l'exploit de Dollard et de ses compagnons. M. le chanoine Groulx y célébrera une messe en plein air et prononcera une allocution à la radio. Mgr Valois et plusieurs personnalités en vue ont déjà promis d'assister à cette réunion.

M. de Gaulle et la liberté d'organisation

M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail, accompagné d'autres officiers de l'Union internationale des employés de brasseries, a rencontré hier après-midi, au Palais M. Amos Barrette, ministre du Travail. Cette délégation des grévistes a demandé à M. Barrette de faire pression auprès du gouvernement pour que ce dernier institue un conseil d'enquête (un fact-finding-board), comme il en existe aux Etats-Unis, pour étudier les faits survenus depuis le début de la grève jusqu'à date. M. Beaudoin déclarait aux journalistes ce matin que même si les décisions que pourront donner la Commission des relations ouvrières ou le Conseil régional du travail étaient favorables aux grévistes, les problèmes principaux de la grève ne seraient pas résolus.

M. Beaudoin a enfin déclaré aux journalistes avoir nettement affirmé à M. Barrette hier que "la liberté d'organisation ouvrière est largement compromise dans la province, à la suite des procédés employés par certains employeurs ces derniers mois. Les arrestations, injonctions et procédés d'intimidation sont parmi les principales méthodes employées que l'on a tentées en vue de briser des grèves légales", a-t-il dit.

M. Barrette doit présenter cet après-midi aux membres du cabinet provincial la requête des grévistes de la National Breweries. Il doit communiquer les résultats de ses démarches à M. Beaudoin ce soir.

## Rédiction

La vie inspirée de Jeanne Mance

par Pierre Benoit

Biographie de l'hospitalière de l'Hôtel-Dieu, qui est en même temps un tableau des premiers jours de Ville-Marie.

Prix d'Action Intellectuelle, 1935.

Volume de 212 pages.

Au comptoir: \$0.75

Par la poste: \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Décès à Valleyfield de Mgr J.-D. Nepveu

Il était à sa retraite à l'évêché de Valleyfield

Mgr Nepveu, prêtre romain, ancien supérieur de Ste-Thérèse et ancien curé de la cathédrale de Valleyfield, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield après une maladie de plusieurs mois, à l'âge de 78 ans, le 7 mai courant.

Né à Ste-Scholastique (Deux-Montagnes) le 23 février 1868, il a fait ses études à Ste-Thérèse (1880-1888) et aussi sa cléricature en enseignant (1888-1892). Mgr Fabre l'ordonna à la prêtrise, à Montréal, le 3 juillet 1892. Prêtre, il fut professeur de versification à Ste-Thérèse (1892-1895). Etant alors passé au diocèse de Valleyfield, Mgr Emond l'autorisa à aller étudier à Rome et il y prit brillamment ses doctorats en philosophie et en théologie. Il fut ensuite, au séminaire de Valleyfield, professeur de philosophie et préfet des études jusqu'en 1904.

Curé de St-Anicet de 1904 à 1923, il devint supérieur de Ste-Thérèse de 1923 à 1927. En 1927, Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, son ancien élève en Versification, l'appela à son évêché, le fit chanoine et curé de sa cathédrale. Ce fut pour 13 ans. Entre-temps, en l'absence de Mgr l'évêque, il administra le diocèse à trois reprises. Rome le décora de la prélatie en février 1935. Depuis 1941 il avait pris sa retraite à l'évêché de Valleyfield.

Un premier service sera chanté à Valleyfield, à 10 heures, vendredi 10 mai, et un deuxième à Ste-Thérèse, à 11 heures, samedi 11 mai.

Le Devoir offre sa sympath



Mercredi, 8 mai 1946

## Programmes spéciaux

CBF, 8 h. 30 p.m. — Les chefs-d'œuvre de la musique — Suite d'orchestre tirée du "Coc d'Inde" de Rimsky-Korsakoff par l'orchestre symphonique de Londres, direction Eugène Goossens.

CBF, 8 h. 30 p.m. — Les invités de Musique Musicale, à Radio-Canada, le mercredi, seront Roland Bédard, comédien et Hervé Baillargeon, flûtiste. Comme on le sait, la vedette de ce programme est José Fournier, soprano. Également au programme, le trio vocal et l'orchestre de Raymond Denhez.

CBF, 9 h. p.m. — Raoul Jobin, de Metropolitan Opera, chantera pour Radio-Canada, à l'émission de Radio-Canada-Jobin, à l'un des grands ténors de l'heure.

## Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles.**  
6.00 Yvan l'intermédiaire.  
6.15 Radio-journal.  
6.25 Sport.  
6.30 Revue de l'actualité.  
6.45 Le philosophe de l'air.  
6.50 Causerie, Rev. P.-E. Rasin.  
7.00 Un homme et son péché.  
7.15 Métropole.  
7.30 Doris Veale, pianiste.  
7.45 La fiancée du commandant.  
8.00 Cœur qu'on aime.  
8.20 Musique musicale.  
9.00 Radio-Canada.  
10.00 Radio-journal.  
10.15 Notre artisanat au 19e siècle, M. Morisset.  
10.30 Musique immortelle.  
11.00 Jazz.  
11.25 Nouvelles.  
11.30 Orchestre.  
12.00 Nouvelles et fin des émissions.

**CBM-840 kilocycles.**  
6.00 Programmes de la soirée.  
6.15 Nouvelles.  
6.25 Chronique sportive.  
6.30 Sérénade.  
6.45 Nouvelles de la BBC.  
7.00 Jack Allison et ses invités.  
7.15 Orchestre de danse.  
7.30 Doris Veale, pianiste.  
7.45 Anniversaire du jour de la Victoire en Europe.  
8.00 Programme musical.  
8.20 Interimède musical.  
9.00 Le théâtre de musique.  
9.20 Cœur qu'on aime.  
9.30 Les chansons que vous aimez.  
9.45 Programme musical.  
10.00 Sur nos ondes.  
10.15 Bon appétit.  
10.30 Vie de famille.  
10.45 Quart d'heure de détente.  
11.00 Grande Soeur.  
11.15 Météore.  
11.30 Joyeux Troubadours.  
12.00 Jeunesse d'aujourd'hui.  
12.15 Quinze nouvelles.  
12.30 Cœur qu'on aime.  
12.45 Rue Principale.  
12.50 Signal-Horloge.  
1.00 Radio-journal.  
1.10 René Lecavalier et ses chansons.  
1.15 Vers le soleil.  
1.30 Réveil rural.  
2.00 Extraits d'opéras.  
2.15 Interimède.  
2.30 Lettre à la Canadienne.  
2.45 Chansons.  
2.55 Musique-Hall.  
3.30 Les chefs-d'œuvre de la musique.  
4.45 Cécile Préfontaine, pianiste.  
5.00 Campagne d'emballage.  
5.15 Beaux disques.  
5.30 Bourse.  
5.45 En parcourant l'horloge.  
6.00 Yvan l'intermédiaire.  
6.15 Radio-journal.  
6.25 Sport.  
6.30 Revue de l'actualité.  
6.45 Programme musical.  
7.00 Un homme et son péché.  
7.15 Métropole.  
7.30 Théâtre de chez nous.  
8.00 Talents de chez nous.  
8.30 Taxi-13.  
9.00 Radio-théâtre.  
10.00 Radio-journal.  
10.15 Causerie de M. Robert Bonilla.  
10.30 Improvisé.  
11.00 Jazz.  
11.10 Opérette.  
11.25 Nouvelles.  
11.30 Histoire de la musique.  
12.00 Fin des émissions.

**CBM-840 kilocycles.**  
7.30 Ouverture.  
7.45 Nouvelles et musique.  
8.00 Radio-journal.  
8.15 Prières.  
8.30 Marches en musique.  
9.00 Radio-journal.  
9.15 Hymne à la N.-Y.  
9.30 Les chefs-d'œuvre de la musique.  
9.45 De la musique en transit.  
10.00 Musique militaire.  
10.15 Rhythmes musicaux.  
10.30 Winston Curry.  
10.45 Jazz.  
11.00 Les maîtres de la musique.  
11.15 George's wife.  
11.30 Lucy Linton.  
12.00 Nouvelles de BGO.  
12.15 The Road of Life.  
12.30 Programme musical.  
12.45 Radio-journal.  
12.59 Signal-horloge.  
1.00 Radio-journal.  
1.15 The Happy Gang.  
1.30 Stars to be.  
1.45 La femme et ses produits.  
2.15 Big Sister.  
2.30 Valse.  
3.00 A woman of America.  
3.15 Ma Perkins.  
3.30 Young's Family.  
3.45 Right to happiness.  
4.00 Une revue des chansons à succès.  
4.15 Radio-journal.  
4.30 Causerie de Grace Gardiner.  
4.45 Cécile Préfontaine, pianiste.  
5.00 Musique classique.  
5.15 Interimède.  
5.30 Boîte à musique.  
5.45 Bourse.  
6.00 A Radio-Canada ce soir.  
6.15 Radio-journal.  
6.25 Sport.  
6.30 Sérénade.  
6.45 Nouvelles.  
7.00 Jack Allison et ses invités.  
7.30 Concert.  
7.45 Miniature musicale.  
8.00 Rhythmes musicaux.  
8.15 C. Clarke, causerie.  
8.30 Théâtre en anglais.  
8.45 Studio.  
9.00 Music-Hall Kralik.  
9.30 Orchestre.  
9.55 Nouvelles.  
10.00 Radio-journal.  
10.15 Revue de l'actualité.

Jeudi, 9 mai 1946

## Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles.**  
7.29 Ouverture.  
7.45 Nouvelles et musique.  
8.00 Radio-journal.  
8.15 Élévation.  
8.30 Mélodies.  
8.45 Nouvelles.  
9.00 Pot pourri musical.  
9.30 Les chansons que vous aimez.  
9.45 Programme musical.  
10.00 Sur nos ondes.  
10.15 Bon appétit.  
10.30 Vie de famille.  
10.45 Quart d'heure de détente.  
11.00 Grande Soeur.  
11.15 Météore.  
11.30 Joyeux Troubadours.  
12.00 Jeunesse d'aujourd'hui.  
12.15 Quinze nouvelles.  
12.30 Cœur qu'on aime.  
12.45 Rue Principale.  
12.50 Signal-Horloge.  
1.00 Radio-journal.  
1.10 René Lecavalier et ses chansons.  
1.15 Vers le soleil.  
1.30 Réveil rural.  
2.00 Extraits d'opéras.  
2.15 Interimède.  
2.30 Lettre à la Canadienne.  
2.45 Chansons.  
2.55 Musique-Hall.  
3.30 Les chefs-d'œuvre de la musique.  
4.45 Cécile Préfontaine, pianiste.  
5.00 Campagne d'emballage.  
5.15 Beaux disques.  
5.30 Bourse.  
5.45 En parcourant l'horloge.  
6.00 Yvan l'intermédiaire.  
6.15 Radio-journal.  
6.25 Sport.  
6.30 Revue de l'actualité.  
6.45 Programme musical.  
7.00 Un homme et son péché.  
7.15 Métropole.  
7.30 Théâtre de chez nous.  
8.00 Talents de chez nous.  
8.30 Taxi-13.  
9.00 Radio-théâtre.  
10.00 Radio-journal.  
10.15 Causerie de M. Robert Bonilla.  
10.30 Improvisé.  
11.00 Jazz.  
11.10 Opérette.  
11.25 Nouvelles.  
11.30 Histoire de la musique.  
12.00 Fin des émissions.

**CBM-840 kilocycles.**  
7.30 Ouverture.  
7.45 Nouvelles et musique.  
8.00 Radio-journal.  
8.15 Prières.  
8.30 Marches en musique.  
9.00 Radio-journal.  
9.15 Hymne à la N.-Y.  
9.30 Les chefs-d'œuvre de la musique.  
9.45 De la musique en transit.  
10.00 Musique militaire.  
10.15 Rhythmes musicaux.  
10.30 Winston Curry.  
10.45 Jazz.  
11.00 Les maîtres de la musique.  
11.15 George's wife.  
11.30 Lucy Linton.  
12.00 Nouvelles de BGO.  
12.15 The Road of Life.  
12.30 Programme musical.  
12.45 Radio-journal.  
12.59 Signal-horloge.  
1.00 Radio-journal.  
1.15 The Happy Gang.  
1.30 Stars to be.  
1.45 La femme et ses produits.  
2.15 Big Sister.  
2.30 Valse.  
3.00 A woman of America.  
3.15 Ma Perkins.  
3.30 Young's Family.  
3.45 Right to happiness.  
4.00 Une revue des chansons à succès.  
4.15 Radio-journal.  
4.30 Causerie de Grace Gardiner.  
4.45 Cécile Préfontaine, pianiste.  
5.00 Musique classique.  
5.15 Interimède.  
5.30 Boîte à musique.  
5.45 Bourse.  
6.00 A Radio-Canada ce soir.  
6.15 Radio-journal.  
6.25 Sport.  
6.30 Sérénade.  
6.45 Nouvelles.  
7.00 Jack Allison et ses invités.  
7.30 Concert.  
7.45 Miniature musicale.  
8.00 Rhythmes musicaux.  
8.15 C. Clarke, causerie.  
8.30 Théâtre en anglais.  
8.45 Studio.  
9.00 Music-Hall Kralik.  
9.30 Orchestre.  
9.55 Nouvelles.  
10.00 Radio-journal.  
10.15 Revue de l'actualité.

## Programmes spéciaux

Jeudi, 9 mai  
CBF, 8 h. 30 p.m. — Les chefs-d'œuvre de la musique — "Tableau d'un exposition" de Mousorgski (orchestration Lucien Chaillet) par l'orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Goossens.

CBF, 4 h. 45 p.m. — Mlle Cécile Préfontaine donnera un récital de piano à Radio-Canada. Elle jouera le Prélude en mineur, de Caronnet; Capriccio op. 76 No. 1, de Brahms et Murrures de la forêt, de Liszt.

CBF, 9 h. p.m. — "La Couronne et un Croc", comédie en quatre actes et un pro-

# "Le roi Lear" de Shakespeare à la salle Moyse

Aucune œuvre dramatique ne présente, avec autant de grandeur et de relief ainsi que son rythme aussi haletant et inexorable, une synthèse si lourde et tragique de toutes les turpitudes humaines, des passions et des instincts de bas-fonds qui ont causé, depuis que sur terre il y a un être intelligent appelé l'homme, la ruine et la mort de nations entières, l'écroulement des civilisations les unes après les autres dans le cataclysme hystérique de la guerre, la défaite et le mépris de toutes les valeurs éternelles et infrangibles acquises par l'homme au cours de son histoire, les retours successifs à la barbarie la plus abjecte et toutes ces déchéances, ces orgies de haine bestiale, ces triomphes de la bêtise et ces événements monstrueux que chaque âge a déplorés et n'a jamais pu ou voulu empêcher.

L'on croit glisser, sans inquiétude, entre les mailles dorées d'un filet tressé par un poète, et regardant à peine un peu plus loin que les mots, l'on reconnaît avec horreur dans ces fibres tressées par un impitoyable dément de la mort et de l'ingratitude et de l'ambition effrénée, des âmes et des corps sur lesquels il serait facile d'étiqueter un nom. Qu'un poète ait pu seulement imaginer une aussi douloureuse tragédie nous porte à considérer d'un oeil moins assuré cette possibilité même d'amélioration et de renouveau qu'on dit appartenir au progrès de l'humanité. L'on se sent facile d'écouter "Aujourd'hui..." et de voir un personnage connu des oripeaux de Lear, de Edmund ou de ces vipères immondes que sont Regan et Goneril. Mais à quoi bon? Les fantômes dangereux et orgueilleux d'aujourd'hui n'ont même pas le crédit de la franchise et pour un qui tente de les mettre à nu, dix se jettent sur le recouvrement.

Dans la tragédie du roi Lear, Shakespeare a joint toutes les notes d'une gamme monstrueuse, celle de la bête humaine. Avec une logique qu'on peut trouver excessive mais qui n'est que grossie pour le théâtre, Shakespeare déroule jusqu'à ses plus ultimes développements tragiques la trame de haine, de jalousie, de convoitise et d'orgueil, toutes les passions du monde cachées sous le masque cynique d'un amour à tant de mots, il suffira d'une hémite d'un vieillard pour que toutes ces passions se mettent à flamber jusqu'à l'orgie sanguinaire du cinquième acte alors que, comme dans toutes les tragédies de Shakespeare, le mal comploté est payé de la plus impitoyable façon.

Il y a, dans la tragédie, un obstacle et de la détermination qui évitent l'amour à la flatterie, orgueil, ceux qui aime les têtes courbées et les esprits serviles. C'est à lui que Shakespeare a réservé la plus grande part de souffrance, mais c'est aussi lui qui, par une bêtise initiale, a mis le feu à ces torches qui le brûleront sans pitié jusqu'à la limite de sa vie, dans son esprit et dans son corps. La souffrance de ce vieillard n'aurait pas de pitié ni même l'irritation, mais bien la peur et l'épouvante. Les âmes peureuses de Racine nous font pitié, parce qu'elles sont raffinées et que leurs crimes sont presque gracieux par toute l'intelligence que le dramaturge leur a insufflée, mais celles de Shakespeare n'inspirent que l'horreur et l'effroi, parce qu'elles sont frustes et grossières, parce que le créateur ne leur prête jamais cette tendresse pour le spirituel et ce dépouillement tout spirituel que les écrivains français ne peuvent s'empêcher d'accorder à leurs créations les plus compromises.

Lorsque Lear, dépourvu de sa grandeur royale et vêtu des haillons de sa déchéance, est en proie au délire dans la tempête, nous n'avons à aucun moment l'impression d'une injustice mais celle d'un châtiment terrible. Nous ne pouvons oublier qu'il a renié sa paternité vis-à-vis de Cordelia parce que sa fille n'avait pu mentir comme ses sœurs et qu'elle avait dit qu'elle aimerait son mari tout en aimant son père. On a dit du roi Lear que c'était la tragédie de l'injustice. Rien n'est plus faux. C'est bien au contraire la tragédie d'une justice inexorable et implacable. Lear a commis une faute contre la raison et toute la pièce n'est que le récit de son châtiment. Et tous ceux qui ont été coupables envers Lear sont aussi impitoyablement punis. Autant de ceux qui causent la pitié, tant n'est vivant au cinquième acte. Au contraire, Kent, Edgar et Albany sont les seuls vainqueurs de cette âpre lutte et ils ont toujours été de la cause juste.

Le reste Gloucester à qui on enlève les yeux et qu'on dépossède pour son amour du roi déchu. Pour lui aussi l'on pourrait invoquer la pitié. Shakespeare a accumulé contre lui aussi les faiblesses et les fautes. Il s'est laissé d'abord tromper aveuglément par son fils naturel contre son fils légitime. Il laisse mettre au pilori le messager du roi, bien qu'il soit maître chez lui. Il consent au départ du roi dans la tempête. Sans doute chez lui la bonté l'emporte sur toutes ses faiblesses, mais il n'est quand même pas libre de tout reproche.

Seule Cordelia est victime dans cette lutte des appétits effrénés, seule elle est demeurée doucement loque de Jean Sarmant, que Radio-Canada présentera jeudi à l'émission de la Comédie Française. Sarmant n'avait que 21 ans lorsque cette pièce a été créée.

Comme elle a obtenu de l'Académie Française le prix de la poésie, c'est dire qu'elle a des dons incontestables de vue dramatique. Cependant des critiques ont discuté l'œuvre, ce qui ne l'a pas empêché d'être fort applaudi par les Français. On a dit encore que les quatre actes de Jean Sarmant ont "le rare mérite de ne pas contenir une seule parole vulgaire". Les mots et les phrases, ajoute-t-on, disent moins qu'ils ne laissent sous-entendre. Les personnages ne "s'expriment" leur état d'âme mais se laissent deviner et comprendre à travers parfois la banalité de leurs propos.

Les deux principaux rôles ont été confiés à René David et à Guy Mauffette. CBF, 10 h. 15 p.m. — Le professeur Robert Bonifay, poursuivant ses études à Radio-Canada, le jeudi 9 mai, de la peinture française du XXe siècle. La semaine suivante, il parlera de la protection des œuvres d'art en France pendant la guerre.

Bjoerling demain au His Majesty's



Jussi BJOERLING, ténor européen, sera présenté en première demain soir au His Majesty's par la Société Classique. Attaché à l'Opéra Royal de Stockholm ainsi qu'à tous les principaux opéras d'Europe, Bjoerling a été invité cette année au Metropolitan Opera pour y jouer dans *Rigoletto*.

Il y a dans *Le roi Lear* les plus belles scènes tragiques de tout le répertoire dramatique universel. La tragédie est encore plus aiguë et plus cruelle dans *Le roi Lear* que dans *Macbeth* ou que dans *Hamlet*. Nous y retrouvons dans toute son intensité le futur ou l'ancien des tragiques grecs, mais il s'agit ici d'un destin extrêmement logique, d'une tragédie provoquée par des actes humains et non par le mouvais vouloir d'un dieu. Shakespeare atteint dans *Le roi Lear* une perfection si grande dans la tragédie, même avec son inextricable intrication des événements et des personnages, que l'on se prend à songer que le barde anglais a vidé tout un chapitre de la tragédie et que jamais plus personne ne pourra écrire de chefs-d'œuvre dans cet aspect de la tragédie, qui est la tragédie extérieure où les instincts bestiaux s'étalent sur la scène et où il n'y a jamais d'excuse aux erreurs humaines. Car, songeons-le, il y a dans *Le roi Lear* les mêmes thèmes tragiques: l'orgueil et la bêtise de Lear, l'ingratitude et la cruauté de Goneril et de Regan et de Cornwall, l'amour indéfectible de Cordelia pour son père et l'étouffement de cet amour par le père lui-même, les complots des fils contre le frère ou contre le père, la jalousie de deux femmes autour d'un fils ambitieux et plein de haine, l'incertitude de la pureté par la haine, la guerre d'un peuple contre l'autre et qui encore! Qu'un seul homme ait pu imaginer pour cela et l'ordonner dans un rythme dur et extrêmement tragique ainsi que dans une langue riche de poésie tout en s'appuyant sur une épaisse couche d'humanité, nous soulève avec la force de l'évidence la naïveté des thuriferaires qui attribuent à tous les littérateurs moroses et troubles que notre siècle a produits.

*Le roi Lear* présente à la troupe qui veut lui rendre justice un fardeau presque insurmontable de difficultés et d'embûches. Le metteur en scène rencontre là les plus inextricables impédiments du répertoire théâtral. Le comédien doit exprimer les sentiments et la douleur de personnages humains qui n'ont presque jamais la faiblesse d'être simples. Le rythme même de cette tragédie se dérobe sans cesse devant l'expression.

Pierre Dagenais a accepté de diriger quand même la mise en scène du *Roi Lear*. Encore une fois, M. Dagenais révèle un sens de la mesure et une vive intelligence du texte. Par la justesse de sa conception générale de l'œuvre qu'il a dirigée et par la minutie qu'il apporte à soigner également tous les détails de cette œuvre, il obtient des mises en scène étonnantes.

Il nous a donné avec *Le roi Lear* une admirable fresque, haute en couleurs et riche de tableaux grandioses, un spectacle qui débute sur une note juste et se termine de même. Au cours de la représentation, nous n'avons jamais l'idée d'admirer telle scène qui nous paraît un tour de force réussi, ce qui est peut-être le plus grand hommage à M. Dagenais. Ce n'est qu'à la sortie du théâtre que nous réalisons ce que ce synchronisme parfait du jeu des personnages avec le décor où ils évoluent et les costumes qui changent leur identité à pu demander d'intelligence et de sens critique. Au point qu'on serait tenté de lui faire un reproche, d'ailleurs injuste. C'est que M. Dagenais n'offre pas de prise à la critique la plus minutieuse et pour cette raison l'on serait parfois tenté de lui demander un peu plus de liberté, une faiblesse qui accuse la perfection de tout le reste.

M. Dagenais a été admirablement secondé par M. Herbert Whittaker, qui avait la direction des décors et des costumes.

M. Whittaker a refusé de s'astreindre à la reconstitution plate-met historique et vraisemblable. Il a cherché avant tout à suggérer une atmosphère tragique et quelconque peu barbare: il y réussit au delà de toute espérance. Il a réalisé avec des moyens, somme toute, rudimentaires un spectacle visuel splendide. Avec le principe d'une double scène, il a évité le morcellement inutile et même nuisible de l'action. Il n'aurait jamais pu nous souligner avec autant de justesse, sans cette double scène, les causes et les effets de cette tragédie. Au premier plan, dans un décor, qui est aussi bien le châteauneuf de Lear, de Gloucester ou d'Albany, se passe d'abord le partage du royaume et puis toute la vie des ambitieux effrénés qui se battent autour du vieux roi. A l'arrière-plan, presque en perspective, nous voyons le défilé des malheurs causés au premier plan. C'est Lear qui se promène dans la tempête, c'est Gloucester aveugle qui erre lamentablement sur cette terre où rien ne le retient plus, c'est Edgar qui simule la folie pour fuir un père qui lui croit couronné, etc.

La collaboration Dagenais-Whittaker promet d'être l'une des plus fructueuses dans l'histoire de notre théâtre.

Nous sommes beaucoup plus habitués à parler de la distribution. L'on nous a dit qu'il s'agissait surtout d'amateurs et de comédiens qui avaient eu peu souvent l'occasion de jouer sur la scène. Sans doute, ils nous ont donné une interprétation magnifique et surprenante, mais il manquait quelque chose que je ne saurais trop définir. Durant la première moitié de la première partie, surtout, il y avait un manque de vie, de rythme. Les comédiens semblaient jouer exactement selon les directives du metteur en scène, mais on sentait comme un manque de conviction dans leur interprétation. Dans la scène de la tempête cependant, ils se sont repris et ont réussi à communiquer leur émotion. La deuxième partie, — les quatrième et cinquième actes — a aussi été emportée avec plus d'élan.

Il nous est impossible d'analyser le jeu de chaque comédien. Conten-

# A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

## Horaire des spectacles

**ST-DENIS:**  
"Le Châtiment"  
12 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 25, 9 h. 45.  
"Coup de tête"  
1 h. 35, 4 h. 30, 6 h. 10.  
**CINEMA DE PARIS:**  
"La Fille du Puitsier"  
12 h. 20, 5 h. 50, 8 h. 30.  
**LOEW'S:**  
"The Bells of St. Mary's"  
10 h. 55, 1 h. 30, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 25.  
**PALACE:**  
"Scarlet Street"  
12 h. 20, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 45.  
**ORPHEUM:**  
"Aventure inoubliable"  
12 h. 25, 1 h. 30, 4 h. 25, 7 h. 25, 10 h.  
**PRINCESS:**  
"Breakfast in Hollywood"  
12 h. 25, 1 h. 30, 4 h. 10, 7 h. 05, 9 h. 35.  
"Night Editor"  
12 h. 05, 3 h. 10, 5 h. 50, 8 h. 45.  
**CAPITOL:**  
"She Wouldn't Say Yes"  
11 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 30, 10 h. 10.  
**IMPERIAL:**  
"Jesse James"  
12 h. 55, 4 h. 30, 6 h. 30, 8 h. 10.  
"The Return of Jesse James"  
11 h. 15, 2 h. 50, 6 h. 20, 9 h. 50.

## La gazette artistique

**Cinéma**  
**CINEMA DE PARIS:** "La fille du puitsier" avec Raimu et Fernandel. (Du 4 au 10 mai inclusivement).  
**SAINT-DENIS:** "Le châtiment", avec Pierre Richard-Willm et Michèle Alfa. Aussi "Coup de tête", avec Pierre Mingand et Josseline Gaël. (Du 4 au 10 mai inclusivement).  
**LOEW'S:** "The Bells of St. Mary's" avec Bing Crosby et Ingrid Bergman. (Du 3 au 9 mai inclusivement).  
**CAPITOL:** "She Wouldn't Say Yes", avec Rosalind Russell et Lee Bowman. (Du 3 au 9 mai inclusivement).  
**PALACE:** "Scarlet Street" avec Edward Robinson et Joan Bennett. (Du 3 au 9 mai inclusivement).  
**PRINCESS:** "Breakfast in Hollywood", avec Tom Breneman et Bonita Granville. (Du 3 au 9 mai inclusivement).  
**ORPHEUM:** "Aventure inoubliable", avec Fred Astaire et Joan Leslie. (Du 3 au 9 mai inclusivement).  
**IMPERIAL:** "Jesse James", avec Tyrone Power et Henry Fonda. (Du 3 au 9 mai inclusivement).

**Spectacles**  
**GESU:** "Fantaisie 1946": Fernand Emery et ses élèves. Le 9 mai.  
**FORUM:** Le cirque Hamid-Morton. du 4 au 11 mai.  
**MONUMENT NATIONAL:** "Co-

# Concert sacré

EGLISE SAINT-VIAEUR, Outremont  
Lundi, 27 mai, 8 h. 30 P.M.  
★ **FLORE PEETERS**  
Célèbre compositeur et organiste belge  
• La chorale St-Viaeur  
Auguste Descaresses, directeur  
Admission: \$1.00  
Commandes postales acceptées.  
GEO. A. ROBERT, imprimeur  
426 est, Sherbrooke — HA. 9752

# Concert sacré

EGLISE SAINT-VIAEUR, Outremont  
Lundi, 27 mai, 8 h. 30 P.M.  
★ **FLORE PEETERS**  
Célèbre compositeur et organiste belge  
• La chorale St-Viaeur  
Auguste Descaresses, directeur  
Admission: \$1.00  
Commandes postales acceptées.  
GEO. A. ROBERT, imprimeur  
426 est, Sherbrooke — HA. 9752

# Concert sacré

EGLISE SAINT-VIAEUR, Outremont  
Lundi, 27 mai, 8 h. 30 P.M.  
★ **FLORE PEETERS**  
Célèbre compositeur et organiste belge  
• La chorale St-Viaeur  
Auguste Descaresses, directeur  
Admission: \$1.00  
Commandes postales acceptées.  
GEO. A. ROBERT, imprimeur  
426 est, Sherbrooke — HA. 9752

# Concert sacré

EGLISE SAINT-VIAEUR, Outremont  
Lundi, 27 mai, 8 h. 30 P.M.  
★ **FLORE PEETERS**  
Célèbre compositeur et organiste belge  
• La chorale St-Viaeur  
Auguste Descaresses, directeur  
Admission: \$1.00  
Commandes postales acceptées.  
GEO. A. ROBERT, imprimeur  
426 est, Sherbrooke — HA. 9752

# Concert sacré

EGLISE SAINT-VIAEUR, Outremont  
Lundi, 27 mai, 8 h. 30 P.M.  
★ **FLORE PEETERS**  
Célèbre compositeur et organiste belge  
• La chorale St-Viaeur  
Auguste Descaresses, directeur  
Admission: \$1.00  
Commandes postales acceptées.  
GEO. A. ROBERT, imprimeur  
426 est, Sherbrooke — HA. 9752

quelques 1946", revue musicale. Du 2 au 11 mai.

**Théâtre**  
**GESU:** Les Compagnons présentent *Antigone*, de Jean Anouilh, les 25-26-27-28-30 et 31 mai.  
**Moyse Hall:** Le M.R.T. présente "Le roi Lear" de William Shakespeare sous la direction de Pierre Dagenais. Du 6 au 11 mai.  
**COLLEGE ST-LAURENT:** "La vie est un songe", de Calderon de la Barca. En soirée le 8 mai et en matinée le 11 mai.  
**SEMINAIRE DE JOLIETTE:** "Le comédien et la grâce", d'Henri Ghéon, les 8 et 11 mai.

**Musique**  
**PLATEAU:** Récital de Vladimir Horowitz. Le 15 mai.  
**PLATEAU:** Concert-gala, au profit de la cantine du Conservatoire de Paris avec Raoul Jobin, Martial Singher, Wilfrid Pelletier, Marcel Hubert et plusieurs autres artistes français. Le 10 mai.  
**PLATEAU:** Les Concerts Symphoniques de Montréal présentent le Requiem de Verdi, sous la direction du Dr Fritz Busch, et avec les Disciples de Massenet. (22 mai)  
**HIS MAJESTY'S:** La Société classique présente Jussi Bjoerling, ténor. (Le 9 mai).  
**SAINT-VIAEUR:** d'Outremont: Récital de Floor Peeters, organiste. (Le 27 mai).  
**PLATEAU:** La Symphonie Féminine de Montréal, sous la direction d'Ethel Stark. M. Clifford Poole, pianiste, sera l'artiste invité. Ce soir.

**Conférence**  
Conférence-Concert N.D.G., jeudi, le 16 mai: Abbé Robert-E. Llewellyn, Sujet: "Perspectives". Mlle Denise Boucher, soprano. Salle de l'école Notre-Dame de Grâce.

# La Symphonie féminine ce soir

A cause d'une maladie des sœurs Yvonne, pianistes-duettistes qui devaient interpréter ce soir avec la Symphonie Féminine la "Rhapsody in Blue" de Gershwin, c'est un jeune pianiste de Toronto, M. Clifford Poole, qui interprétera cette œuvre célèbre avec la Symphonie Féminine sous la direction d'Ethel Stark.

The musical of the year  
"The Bells of St. Mary's"  
with Bing Crosby and Ingrid Bergman  
at the  
**ORPHEUM**

# "THE BELLS OF ST. MARY'S"

# PALACE

EDW. G. ROBINSON  
"SCARLET STREET"

# CAPITOL

Rosalind Russell  
"She Wouldn't Say Yes"

# PRINCESS

"BREAKFAST IN HOLLYWOOD"  
Also —  
"NIGHT EDITOR"

# IMPERIAL

"JESSE JAMES"  
— Aussi —  
"Return of Frank James"

# ST-DENIS

A L'AFFICHE  
"LE CHATIMENT"  
avec  
Pierre Richard-Willm  
SUITE ET FIN  
de  
LE COMTE  
de  
MONTE-CRISTO

PIERRE BEIQUE — IMPRESARIO  
1504 ouest, rue Sherbrooke — WI. 7186  
PRIX: \$6.00 — \$5.00 — Chaises \$3.00

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

(Vérine)



Rédactrice: Germaine BERNIER

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

(Vérine)

## Problèmes sociaux

## Travail dans les prisons

Le système pénal portugais fait l'admiration de plusieurs sociologues. Les réformes apportées par "L'Etat Nouveau" dans ce domaine sont remarquables. C'est ainsi que l'on a créé des "colonies agricoles pénales". Extrait d'un rapport du Secrétariat de la propagande nationale portugaise (Portugal, no 105)

D'accord avec les courants les plus modernes du droit, le système pénal portugais, amplement réformé et rétabli sur de nouvelles bases par l'Etat Nouveau, repose depuis longtemps sur le principe que le but de la peine n'est point punir le délinquant mais d'encourager sa régénération afin de rendre à la société, dans toute sa capacité, un élément apparemment perdu.

En conséquence de cette doctrine, les mesures nécessaires ont été prises afin que les prisons cessent d'être uniquement des lieux de châtiment et de pénalité pour devenir aussi et surtout des locaux de régénération, des écoles pour préparer le condamné à une vie utile et normale.

Le travail doit donc être considéré comme le premier facteur de la régénération du prisonnier car, représentant le lien qui rattache le plus étroitement l'homme à la société, il constitue un incomparable procédé de discipline, d'assujettissement de l'homme aux lois immuables de sa création, et un agent psychologique qui apaise la révolte et encourage la vertu.

C'est suivant cette idée que des colonies pénales agricoles ont été fondées chez nous depuis longtemps. Les détenus, notamment ceux qui appartiennent à la classe paysanne, y mènent une existence pareille à celle qu'ils ont connue auparavant et ils y acquièrent des connaissances qui leur seront utiles plus tard. Dans les autres prisons on a établi le régime du travail obligatoire pour les prisonniers. Ils y exercent leur profession ou leur métier et ceux qui n'en ont pas en apprennent un conformément à leur choix ou à leurs aptitudes.

Le système adopté par notre législation pénale a été continuellement amélioré. De nombreux décrets ont été publiés prescrivant la modification du système des traitements, éducation et contrôle des prisonniers, la construction de bâtiments à l'usage de la prison, l'acquisition de propriétés agricoles à exploiter par des prisonniers, etc.

Notre régime pénal a grevé et grevera toujours considérablement le budget de l'Etat. Il a donc paru nécessaire d'en revoir le fonctionnement et de chercher les modifications qui devront y être introduites afin qu'il soit en mesure de subvenir à ses propres besoins.

C'est là le but du décret récemment publié par le Ministère de la Justice. Il crée une "Commission pour l'Organisation du Travail dans les Prisons" et les Maisons de Correction" et la place sous la dépendance directe du Ministre, qui la préside. Voici quelles sont ses principales attributions: étudier la réglementation du travail des prisonniers et des mineurs internés dans les établissements de réforme et de correction, en cherchant à entraîner le meilleur parti en vue de la régénération des délinquants et de la mise en valeur de la main-d'œuvre des prisonniers; élaborer les bases de la réforme administrative des exploitations industrielles et agricoles qui dépendent des maisons d'arrêt et des maisons de correction pour mineurs; étudier la réorganisation économique et financière de l'exploitation de ces établissements de façon à ne point grever le budget général de l'Etat de charges que les revenus de ces exploitations doivent pouvoir assurer et à alléger ces dernières des dépenses qui, par leur nature, doivent être réglées au titre des recettes générales de l'Etat; l'organisation de camps de travail et d'équipements constitués par des individus

purgeant une peine ou assujettis à des mesures de sûreté; prévoir l'application de la main-d'œuvre fournie par les prisonniers à des travaux publics de l'Etat et des Corps administratifs et arrêter les conditions auxquelles ladite main-d'œuvre pourra être utilisée par des particuliers ou par des entreprises; étudier la réorganisation des associations de protection et d'assistance aux prisonniers, à particulièrement en ce qui concerne leur placement et l'assistance aux anciens prisonniers et internés qui travaillent.

La tâche de la Commission qui vient d'être créée consiste donc à réorganiser le travail dans les maisons d'arrêt et de correction en sorte que ces dernières cessent d'être à la charge de l'Etat, comme l'explique clairement le rapport qui précède le décret en question:

"En devenant productif, le travail des prisonniers réduit les dépenses que l'Etat engage pour leur entretien. A l'exception des cas où l'assistance publique s'avère nécessaire, l'entretien des internés qui sont aptes à travailler ne doit pas grever le budget de l'Etat; autrement, le leur assurerait l'étrange privilège de ne rien faire. Donc, l'Etat peut et doit recouvrer, sinon la totalité, du moins une partie des sommes considérables qu'il consacre à les nourrir et habiller. De la sorte, le devoir qu'a tout homme libre d'assurer sa propre subsistance sera aussi observé dans la prison. La vie artificielle de la réclusion ne doit pas faire oublier au prisonnier cette réalité quotidienne: ne m'avez-vous pas fait imprudemment une récidive éventuelle?"

Le rapport poursuit en ces termes qu'on ne peut qu'approuver:

"L'Etat doit actuellement affecter, soit aux services des prisons, soit à d'autres, les produits industriels et agricoles dus au travail des prisonniers et des internés. Subsidiairement, l'emploi de la main-d'œuvre des prisonniers par des particuliers est aussi à recommander pourvu que les conditions en soient fixées par qui de droit, d'une part, afin d'empêcher l'exploitation illicite du travail des prisonniers et la fraude au préjudice de l'Etat, et, d'autre part, pour éviter toute concurrence déloyale avec le travail libre."

En guise de principe général de bonne administration, il est prescrit que les exploitations industrielles et agricoles doivent se suffire à elles-mêmes et qu'une partie des excédents de leur gestion et des salaires qu'elles versent doivent retourner à l'Etat, à moins que des besoins d'agrandissement ou de renouvellement de l'outillage n'exigent un investissement total des recettes dans les exploitations économiques.

Le rapport établit fort justement que les dépenses "qui ne relèvent pas directement de l'exploitation industrielle et agricole mais concernent plutôt l'administration générale des services" sont imputables sur le budget général de l'Etat tandis que le budget des exploitations privées des établissements doit supporter les frais qu'entraînent lesdites exploitations.

Voilà les principes fondamentaux d'une réforme qui vise à améliorer la condition des individus soumis au régime pénal ou correctionnel en les incorporant dans un système de travail éducatif et humain et à libérer l'Etat de charges budgétaires qui ne se justifient pas sous une administration avisée.

Il faut environ 12,000,000 de livres de sucre pour honorer un seul coupon de ration de sucre pour chaque consommateur canadien.

## Mépris des richesses

On rapporte dans l'histoire ancienne qu'Archelaüs, roi de Macédoine, ayant offert de grandes richesses à Socrate, s'il voulait venir à sa cour, ce philosophe lui répondit:

— La mesure de farine se vend peu de chose à Athènes et l'eau n'y coûte rien.

Evidemment, c'était le sage parmi les sages, celui qui se contente et vit de peu.

Sait-on que Socrate, philosophe et maître, n'a rien écrit? Il s'est contenté de parler. Alors il n'avait même pas de dépenses de papier, ni d'encre, ni de plumes.

Son nom n'en est pas moins passé à la postérité. Quelle leçon pour les jeunes et moins jeunes auteurs qui, n'ayant presque rien à dire, signent tout de même des livres qui, s'ils ne passent pas à la postérité, passeront toujours leur existence sur les tablettes.

La réponse du philosophe ne nous renseigne pas seulement sur son grand détachement de l'argent mais aussi sur le coût de la vie de ce temps-là!

Si tout était à l'avenant du prix de la farine et de l'eau, il devait y avoir moyen de faire des économies dans ce pays-là et les réclamations pour hausses de salaires devaient être rares.

Et puis avec ce climat d'Athènes, le logement, le chauffage, l'habillement ne devaient pas non plus avoir les mêmes exigences que dans un pays comme le nôtre, par exemple.

Ensuite, climat plus doux, plus sain donne des santés plus ménagées, sinon plus fortes et réduisant d'autant les frais de maladie, de médecin et de médicaments.

Du temps de Socrate, les transports, dans la ville même, ne devaient pas non plus coûter cher. On voyageait à dos d'ânes, ceux qui n'en avaient pas voyageaient à pied tout simplement. On avait le temps dans ce temps-là de prendre son temps.

Cette réponse du philosophe aurait pu servir aussi aux jeunes fiancés pressés de se marier mais absolument sans le sou.

Si les nôtres actuellement, quand leurs parents, pour les meilleures raisons du monde, leur recommandent d'attendre au moins d'avoir un emploi stable et un salaire convenable pour se marier, pouvaient répondre que la farine se vend peu de chose et que l'eau ne coûte rien, à la bonne heure!

Hélas! nous ne sommes plus à l'époque de Socrate et même ceux qui se contentent de peu et sont détachés de la richesse ou de l'idée de la richesse doivent avoir, même si c'est malgré eux, plus souci que cela de l'argent, parce qu'aujourd'hui, on ne vit plus avec peu de chose et rien ne se donne, pas même l'eau.

G. B.

## Secrets de ménagère, Trésors du foyer

## VOTRE TABLE

## Steak de veau avec sauce aux légumes

1 livre de steak de veau en morceaux, 3 c. à table de farine, 1 c. à thé de sel, pincée de poivre, 1-2 c. à thé de poudre de cari, 2 c. à table de graisse fondue, 1-2 tasse d'eau, 1 boîte de soupe aux légumes.

Saupoudrez la viande avec la farine, à laquelle le sel, le poivre et la poudre de cari ont été ajoutés. Faites brunir la viande dans la graisse chaude. Ajoutez 1-2 tasse d'eau, recouvrez et faites mijoter pendant 15 minutes. Combinez la tasse d'eau qui reste à la soupe aux légumes et versez sur la viande. Recouvrez et continuez à faire mijoter, en remuant de temps à autre, pendant 1 heure, ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Six portions.

Épluchez le chou, lavez-le avec soin. Mettez-le dans une casserole pleine d'eau salée; laissez cuire vingt minutes ou une demi-heure; égouttez et dressez sur un plat. Pour la sauce blanche: mettez un morceau de beurre dans la casserole, ajoutez deux cuillerées de farine, délayez bien; versez goutte à goutte dans un grand verre de l'eau dans laquelle le chou a été cuit; tournez vivement. Quand la sauce est bien lisse, retirez la casserole sur le coin du feu. Mettez dans une terrine un jaune d'oeuf et lorsque la sauce est cuite versez dans la terrine en remuant et ajoutez un flét de vinaigre. Versez la sauce sur le chou.

## Boeuf salé

Mettez-le à l'eau froide et faites bouillir lentement. En y ajoutant des légumes assortis vous aurez un bon bouilli.

## Ragoût de boeuf

Coupez le boeuf en petits morceaux, mettez de l'eau chaude pour recouvrir, ajoutez deux oignons, du poivre et du sel; faites bouillir une heure durant; épaississez à la farine grillée, puis faites cuire encore pendant une heure.

## Côtelettes de mouton

Mettez les côtelettes que vous aurez saupoudrées de farine dans la poêle; ajoutez de la graisse, du poivre et du sel; une fois rôties, ajoutez-y un peu d'eau chaude ou du thé, pour faire une bonne sauce.

## Asperges à la crème

Une botte de 2 livres pour 6 personnes. Couper la partie inférieure des tiges aussi haut qu'elles sont croquantes, laver, peler et faire bouillir en morceaux de 1 pouce à l'eau bouillante salée (1 1/2 c. à thé par pinte d'eau); ajouter les têtes au bout de 10 minutes. Servir avec une sauce à la crème qui se prépare de la façon suivante: 2 c. à soupe de beurre, 2 c. à soupe de farine, 1 tasse de crème (si pas possible, 1 tasse de lait), 1/4 c. à thé de sel et une pincée de poivre.

## Sorbet à l'ananas

1 tasse d'ananas broyés, 1 tasse de jus d'ananas, 2/3 tasse d'eau, 3/4 tasse de sucre, une pincée de sel, 2 cuill. à thé de jus de citron, 2 blancs d'oeufs. Faites bouillir l'eau, le sucre et le jus d'ananas pendant 10 minutes. Coulez, ajoutez le jus de citron et

les ananas broyés. Faites refroidir. Quand le mélange commence à congeler, incorporez les blancs d'oeufs battus fermes et placez de nouveau au frigidaire. Brassez de temps à autre jusqu'à ce que le sorbet soit parfaitement congelé.

## Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Partie de cartes à l'Hospice Auclair  
Il y aura partie de cartes au profit de l'œuvre de l'Hospice Auclair avec l'approbation des autorités civiles et religieuses, sous la présidence de Mme Art. Le Gaul, présidente de l'Association des Dames de Charité, jeudi 16 mai, à 2 h. précises, à la salle St-Jean-Baptiste, coin Rachel et Drolet.

Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie  
La réunion mensuelle de la Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu dimanche 12 mai, à 3 heures, à la chapelle du Bon-Pasteur, 104, rue Sherbrooke est. Associées et fidèles sont cordialement invitées.

La fête des Mères à Sainte-Justine  
M. l'abbé Robert Llewellyn sera le conférencier à la fête organisée par l'Ecole des infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine pour vendredi 10 mai, à 8 h. 30 à l'occasion de la Fête des Mères. Chaque infirmière présentera alors à la supérieure qui, chez les Filles de la Sagesse, porte le nom de "Bonne Mère", un colis à l'adresse d'une mère française. La directrice de l'Ecole remercie la conférence.

Toutes les infirmières, anciennes graduées de Sainte-Justine et leurs amies sont cordialement invitées.

Société d'Etude et de Conférences  
La dernière réunion de la saison de la Société d'Etude et de Conférences aura lieu jeudi, à 8 h. à l'Hôtel Windsor. Il y aura présentation des rapports de la secrétaire et des divers comités et proclamation des lauréates du concours littéraire.

## Retraites fermées

Les retraites fermées au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, Mont-Royal, Outremont, auront lieu: pour dames, du 13 au 16 mai; pour jeunes filles, du 16 au 19 mai, du 8 au 11 juin et du 21 au 24.

A l'occasion de la Fête des Mères  
Choix remarquable de Cadeaux de bon goût

AU PETIT VERSAILLES  
LIMITÉE  
LA MAISON DU CADEAU

930, rue Ste-Catherine est  
A QUELQUES PAS A L'EST DE LA PHARMACIE MONTREAL

## Message de France

Voici copie d'une lettre qui se passe de commentaires mais qui mérite bien un geste de charité.

Chers petits enfants du Canada.

A vous qui aimez tant le beau pays de France sauvé jadis par sainte Jeanne d'Arc et de nos jours par vos papas et vos grands frères, de ceux qui sont venus quitter tout, risquant leur vie pour sauver la France, je veux vous raconter une histoire authentique et bien triste.

Avant la guerre il existait deux paradis pour les enfants pauvres et anémiques, le paradis bleu de Roquebrune, aux bords de la mer Méditerranée, et le paradis vert de Thorens, qu'on appelle petite Suisse, la montagne à 1,250 mètres d'altitude.

Plus que jamais les petits Français ont besoin de la mer et de la montagne. Ils ont besoin de la joie, du froid, de visions horribles les ont effrayés que leur silhouette est toute menue, et que dans leur visage pâle, leurs yeux trop grands reflètent leur détresse initiale. Les petits Français qui ont tout perdu, leurs parents, leur maison, se tournent vers vous, vers leurs petits frères du Canada. Les deux paradis de Roquebrune et de Thorens ont été si maltraités pendant la guerre qu'il faudrait bien de l'argent pour les réparer et les pourvoir de draps, de couvertures et autres objets indispensables.

Si les petits enfants du Canada le voulaient, et donnaient pour remettre en état les deux nids, les deux paradis—Roquebrune, la mer, Thorens, la montagne—, quel beau geste ce serait et combien les enfants sinistres, orphelins pour la plupart, bénéficieraient des deux Paradis, seraient heureux de devoir à leurs petits frères canadiens leur santé recouvrée et la gaieté saine effaçant les horribles souvenirs de la guerre.

Si les petits enfants au grand coeur le voulaient le miracle serait accompli.

Chers petits enfants du Canada, la joie que nous donneriez, vous la garderiez dans vos coeurs.

Soyez bénis et remerciés d'avance.

Mère Saint-Jean-Berchmans.

N.B. — Toutes les aumônes pour cette oeuvre des "Nids Saint-Raphaël", qui hébergent tant bien que mal 700 enfants à l'heure actuelle, doivent être adressées à Mme Macleline Dossin, 1520, avenue La Joie, Outremont, Montréal.

## Pour et contre

## Aglæ n'est pas gourmande

Et elle s'en vante... Écoutons-la:

— La gourmandise? Je l'ignore. En vérité, je ne m'aperçois même pas de la qualité des mets. Cela a si peu d'importance! On mange pour vivre, voilà tout. Et ce vilain défaut est bien à tort considéré comme innocent. Ah! il coûte cher: gaspillage de temps, d'argent, de santé. Il représente une victoire de la matière sur l'esprit. Quel vil plaisir que le plaisir du boire et du manger!

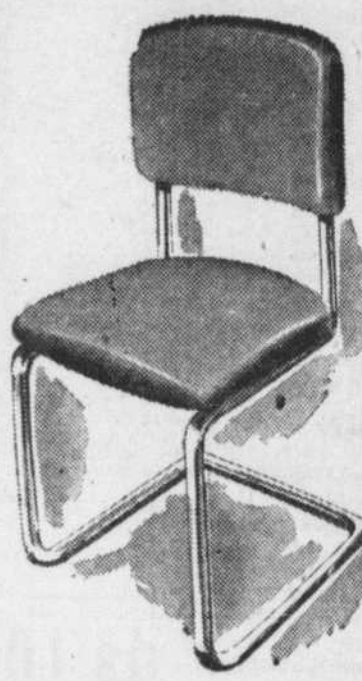
Et Aglaé, qui tenait ce noble discours à sa table, nous offrit une purée de pommes de terre granuleuse et brûlée. Hélas! Aglaé, nous n'avons pas votre indulgence à l'égard des mets.

Evidemment, cela vous rend de fameux services. Partout vous trouvez à vous nourrir sans répugner, ces ni convulsions. On peut vous servir le plus mauvais des ragôts: vous le prendrez, de vous félicite, Aglaé, que de petites souffrances vous soient épargnées!

Mais, Aglaé, combien de petites

## EATON

ouvre de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 h. le samedi.



## Chaises d'aluminium

TRAITEES A UN PROCÉDÉ SPECIAL POUR LES RENDRE REFRACTAIRES A LA ROUILLE

Rég. 8.95.

Occasion du Jeudi

6.95

Sièges et dossiers rembourrés de cuirette durable, verte, bleue et noire. Elles ont leur place presque partout et conviennent aussi pour le bureau, la salle d'attente, etc.

Meubles, au septième

THE T. EATON CO. LIMITED  
OF MONTREAL

## Mode d'été canadienne



L'encolure ronde, des manches courtes, et une ceinture de ton différent feront remarquer cette petite robe belge en tissu de la maison Bruck.

purée brûlée!"

Aglæ, Aglaé, restez l'ennemi de tout excès; mais, par grâce, ne dédaignez pas les richesses de la création. Pour vous-même et pour les autres, soyez gourmande... un peu. Pas trop.

LISELOTTE



BACON MORIN préparé au Sucre d'érable  
SALAISON MAISONNEUVE LIMITEE — MONTREAL

## "Je veux vous donner la première règle de la santé"



Si vous suivez cette règle, vous êtes presque certain d'éviter beaucoup de douleurs et de maux et vous prolongerez votre vie.

La règle est, "L'Évacuation Quotidienne des Intestins". Vous savez que c'est la première règle de votre médecin. Pourquoi ne pas suivre ses conseils et par cela éviter beaucoup de maux et de maladies.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie vous aideront beaucoup à suivre cette règle et en même temps à éviter des maux sérieux en évitant l'action du foie et des reins.

L'indigestion, l'acide de bile et les dérangements du foie—le mal de dos, les douleurs rhumatismales et les affections des reins sont bientôt soulagés par ce traitement reconnu.

Vous pouvez employer les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie avec confiance parce qu'elles ont prouvé leur dépendance. 35c. la boîte.

## Pilules du Dr Chase

**Frai d'aloze**  
POISSON BLEU — PETONCLES — DORE — TRUITE  
DE LAG — ACHIGAN DE MER — MORUE — FILETS  
DE SOLE — FILETS FUMES.

PLateau 8121

JEUNES HOMARDS  
FRAIS BOUILLIS

**Gatehouse**

**FLEURS!**  
pour la Fête des Mères  
DIMANCHE PROCHAIN  
12 MAI

**McKenna**

Fleurs télégraphiques partout

1600 ouest, rue Sainte-Catherine  
Hôtel Mont-Royal  
4509 Côte-des-Neiges

## Enquête économique au Saguenay

### Une initiative du conseil économique

M. L.-A. Dussault, secrétaire-commissaire du Conseil d'Orientation économique du Saguenay, déclarait cette semaine que le bureau de ce Conseil est devenu un centre de renseignements de toutes sortes auquel vont puiser de nombreuses personnes de la région et de l'étranger. Chaque jour des demandes nouvelles affluent au bureau. La plupart portent sur des renseignements concernant les possibilités industrielles, commerciales, touristiques, la construction, la finance, etc., etc.

C'est pour être en mesure de répondre à toutes ces questions et pour pouvoir orienter en connaissance de cause la vie économique de la région, que le Conseil d'Orientation économique du Saguenay a entrepris une vaste enquête économique dans toutes les municipalités des comtés de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval. Chaque municipalité a reçu un questionnaire détaillé auquel il est aisé de répondre. On y trouve toutes les données essentielles qui permettent de dresser un tableau complet de l'organisation économique du Saguenay et des facteurs connexes qui influent sur celle-ci.

Vingt-six municipalités ont répondu jusqu'à maintenant au questionnaire du Conseil économique et on espère que les quarante-cinq autres le feront sans tarder. Il y a de l'intérêt de chaque municipalité, comme de la région tout entière, que cette enquête économique soit complète et donne le vrai visage du Saguenay.

### La semaine d'embellissement

A l'occasion de la semaine de nettoyage et d'embellissement, le Conseil d'Orientation économique souhaite vivement que, au Saguenay, chacun se mette résolument à la tâche, sur le petit coin de terre qui est le sien, afin de rendre sa paroisse, sa ville et sa région plus belles et plus attrayantes.

Mettre partout de l'ordre et de la propreté, blanchir les bâtiments de ferme, rafraîchir la peinture de nos maisons, préparer un jardin potager, semer des fleurs, planter des arbres, voilà qui est à la portée de tous.

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture à Québec, signalait la semaine dernière, à Chicoutimi, que la plantation des arbres est d'autant plus facile et moins coûteuse que les arbres qui poussent le mieux et qui s'acclimatent le plus aisément chez nous, sont précisément ceux que l'on va chercher à l'étranger.

En rendant notre région plus propre et plus belle, non seulement nous y trouverons la vie plus agréable, notre petit coin de terre nous sera plus attachant, mais nous contribuerons de plus à attirer et à retenir au Saguenay les touristes dont nous souhaitons tous ardemment la venue.

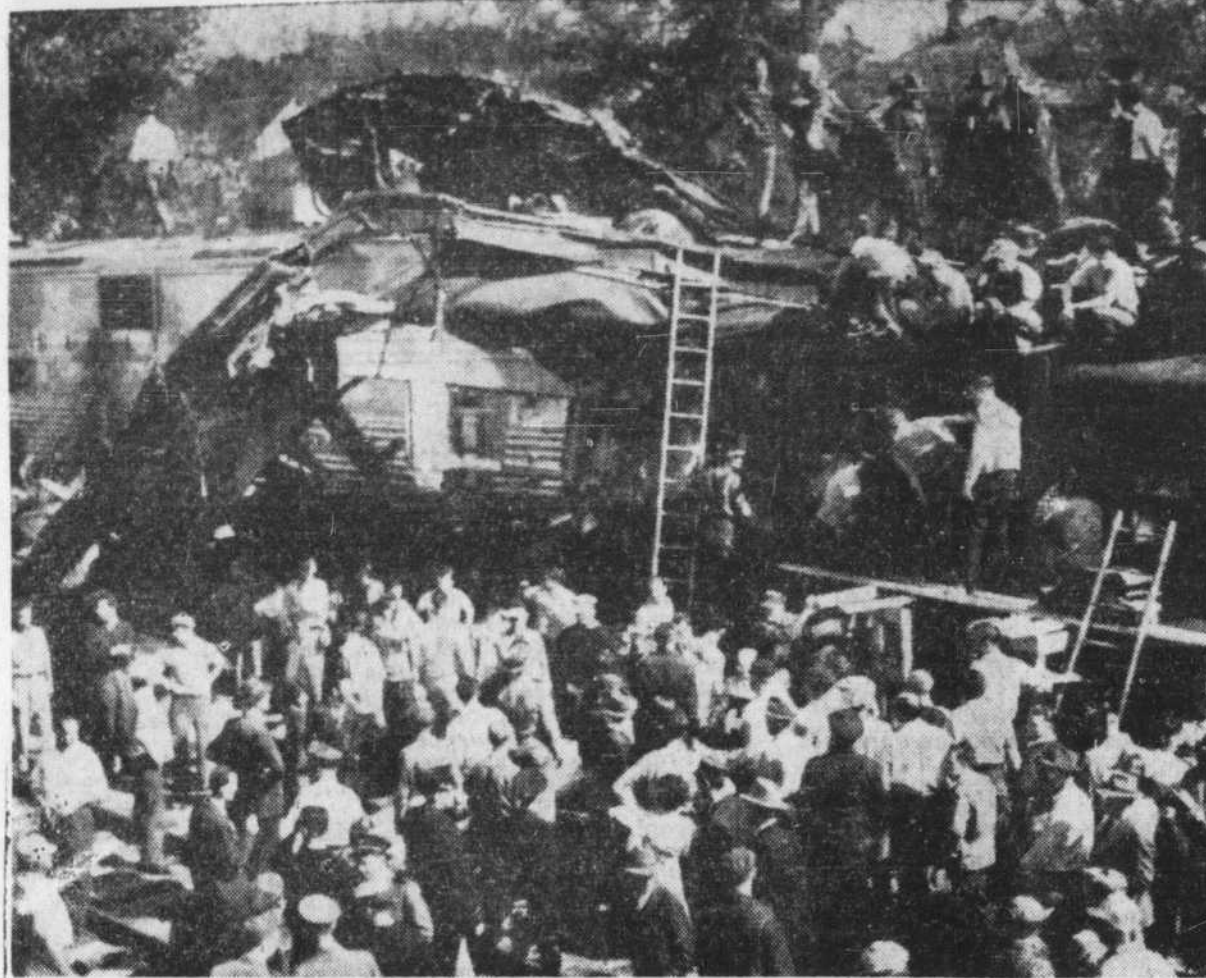
Un dernier mot, n'oublions pas de conserver au Saguenay son vrai visage, reflet d'une âme française!

A la première occasion, les divers membres du Conseil d'Orientation économique du Saguenay feraient bien de demander au Canadien National de mettre en service, entre Chicoutimi et Québec, un wagon-buffet comme on en trouve, par exemple, entre Montréal et Sherbrooke. Ce semble le genre de mesure idéal pour compléter notre train de jour.

Au bureau du Conseil économique, on est informé que M. F. Griffin, surintendant général à Québec, doit venir bientôt à Chambord pour faire une étude définitive concernant la demande de reconstruction de cette gare.

Un bon chat. — Un chat a tout récemment alerté les habitants d'une maison en feu, en Angleterre. Tous ceux qui s'y trouvaient ont pu se sauver, sauf une jeune fille.

## DESASTRE FERROVIAIRE AUX ETATS-UNIS



Au moins 43 personnes ont été tuées et 100 autres blessées lorsque le convoi de chemin de fer Exposition Flyer est entré en collision avec un autre train à Naperville (Illinois), ces jours derniers. A gauche, on voit des équipes de secours, cherchant d'autres victimes, et, à droite, les débris de la locomotive de l'Exposition Flyer. Le chauffeur a été tué. Un verdict d'homicide involontaire a été porté contre le mécanicien qui a été blessé dans cet accident.



## La J.O.C. a écrit, pendant la guerre, les plus belles pages de son histoire

Les injustices sociales sont le meilleur terrain de propagande communiste — Politique de présence du M.R.P. — Le problème du ravitaillement de la France et de l'Europe — Les fédérations et les sections jocistes augmentent malgré les obstacles de la guerre — Impressions intéressantes sur notre catholicisme canadien — La délégation canadienne en Europe a fait bonne figure

Entrevue avec M. l'abbé Charles Bordet, de la Centrale Jociste de Paris

L'entrevue que MM. les abbés Rodhain et Bordet accordaient au représentant du Devoir, vendredi 26 avril, a grandement intéressé nos lecteurs. Nous avons pensé répondre aux désirs de ceux-ci en obtenant plus de détails sur les sujets abordés en cette circonstance et sur nombre d'autres que l'opinion canadienne est intéressée à connaître.

Nous avons rencontré M. l'abbé Charles Bordet à la Centrale Jociste de la rue Saint-Denis. M. l'abbé Rodhain avait déjà quitté la métropole pour une visite rapide du Canada et des Etats-Unis.

Personnage intéressant que cet abbé Bordet. Dépassant un peu la cinquantaine, grand, noble, il est d'une réserve et d'un tact qui nous plaisent. Son cœur et son zèle sont pour les jeunes ouvriers qu'il connaît et aime bien. Jeune travailleur lui-même, il a travaillé pendant quatre ans et demi dans un grand magasin parisien pour reprendre ensuite ses études au petit séminaire. Ce fut dans les œuvres de jeunesse catholique qu'il connut alors le jeune Georges Guérin aujourd'hui aumônier général de la J.O.C. française.

M. l'abbé Bordet fut ordonné prêtre en 1922 après avoir été mobilisé les deux dernières années de la précédente guerre sur le front d'Orient: Salonique et Constantinople. Il fut tout d'abord vicaire à Notre-Dame du Travail, paroisse d'avant-garde située dans un populeux faubourg parisien. Puis il devint missionnaire diocésain de Paris. Et depuis 1927, il fait partie de l'équipe des aumôniers nationaux qui assis-

### Certaines précisions

— Vous excuserez mon insistance, M. l'abbé. Les lecteurs du Devoir ont apprécié votre récente entrevue. Et je reviens...

— Je comprends. Et j'en suis heureux. Ça me permet de rectifier certaines idées émises qui représentaient plutôt le sentiment de la masse de chez nous que mes propres idées.

— Plus précisément...

— C'est ainsi que je crois — je suis fermement convaincu — que la meilleure manière pour nous d'enlever la propagande au communisme c'est de le rendre inutile, de lui ôter ses prétextes... en établissant de plus en plus un ordre social juste et donc chrétien. Les injustices criantes dont a souffert et souffre encore la classe ouvrière de notre pays sont le plus efficace argument, la meilleure propagande pour la révolution marxiste.

— C'est bien ce que personnellement je crois.

— Le Cardinal Liénart disait pendant la guerre, en réponse aux invitations des nazis de soutenir leur croisade contre le communisme: "On ne détruit pas une idéologie, une doctrine par la violence, par la force brutale mais par une vérité, par un idéal meilleurs à condition qu'ils ne restent pas théoriques, mais se traduisent dans la vie et dans l'ordre social tout entier."

### Le Mouvement Républicain Populaire

— Dans votre dernière entrevue, vous exprimiez l'opinion que la nouvelle constitution française serait rejetée par le peuple. Les événements vous ont donné raison. Crovez-vous à l'avenir du Mouvement Républicain Populaire?

— C'est difficile à dire. Je ne pense pas que le MRP puisse obtenir aux prochaines élections une majorité telle qu'il puisse gouverner seul et appliquer tout son programme chrétien... Mais je n'ai aucune opinion sur ses possibilités d'avenir. N'étant pas le seul parti au pouvoir dans le gouvernement de la libération, il n'a pu faire admettre qu'un petit nombre de ses projets, mais sa politique de la présence a cependant servi les intérêts catholiques, car dans un bon nombre de cas, il a pu empêcher le pire ou faire insérer quelques amendements qui barraient la route, par exemple, au monopole de l'enseignement. "La politique, disait le chanoine Desgranges, est l'art du possible..." et il ne sert à rien d'adopter une ligne si l'on ne réussit pas à faire accepter ses raisons ou quelque chose au moins de ses raisons."

— Et au sujet de Léon Blum?

— Penser que M. Blum, assailli par l'expérience et les épreuves de la guerre, apparaisse comme le chef socialiste le plus capable de comprendre les positions, les exigences sociales des chrétiens... ce n'est pas souhaiter qu'il devienne le chef du gouvernement de la France, ni penser qu'il ait des chances d'entretenir ses troupes dans sa ligne de modération et de paix sociale... Tout au contraire.

### Le ravitaillement de l'Europe

— La tournée de M. Hoover en Europe et les appels de M. LaGuardia tournent actuellement notre attention vers la question du ravitaillement. Quelle est la situation en France?

— La France n'a pas assez de ressources naturelles pour que tous ses habitants aient en quantité suffisante les produits essentiels. Avant la guerre, grâce aux importations, aux ressources des colonies, des stocks considérables avaient été constitués qui permettaient un marché libre et la possibilité de satisfaire à tous les besoins de la population.

— Et la guerre?

— Ces stocks ont été complètement épuisés, pillés par l'ennemi. Les importations de l'étranger ou des colonies ne nous arrivent qu'au compte-goutte. En sorte qu'il faudra des années pour qu'une certaine abondance revienne qui permettrait le marché libre. Nous avons manqué de fret, de bateaux marchands qui ont été soit détruits soit réquisitionnés par les alliés pour les besoins de la démobilisation.

Déjà cependant nos transports s'améliorent, mais nous sommes encore très loin de pouvoir répondre aux besoins de la population française. D'où l'accaparement des marchandises par les favoris de la fortune: marché noir et misère des masses ouvrières. Toutes les familles ouvrières qui n'ont pas de parents cultivateurs pouvant leur envoyer des colis, ou un petit jardin à cultiver sont réduites aux denrées rationnées, aux quantités prévues par les cartes de rationnement et qui sont dérisoires. Souvent même les "tickets" de beurre ou de pomme de terre ne servent de rien, parce qu'il n'y a pas de produits chez les commerçants. Les médecins d'ailleurs s'inquiètent des conséquences de la sous-alimentation sur tout chez les jeunes: il y a certainement une recrudescence de tuberculose. Les vêtements et les souliers sont toujours extrêmement rares; plus de draps de linge, ce qui rend l'installation des jeunes foyers extrêmement difficile et cruelle.

Sans compter la crise énorme des logements: plusieurs millions de maisons sont à rebâtir et il en faudrait plus qu'avant la guerre.

### La J.O.C. française

— Nos lecteurs aimeraient beaucoup entendre parler de la J.O.C. française.

— Oui, j'aime surtout parler de la J.O.C. de ses progrès, de la "trouée" qu'elle a réalisée en vingt ans dans le monde ouvrier, où les chrétiens étaient considérés comme des traîtres et des vendus, alors qu'ils sont reconnus comme des membres authentiques et des serviteurs de la classe ouvrière... bien qu'ils soient chrétiens: en attendant qu'un jour, bientôt peut-être, on reconnaisse qu'ils sont ainsi les chefs les plus dévoués et les plus compétents de leur milieu, parce que chrétiens.

— Pendant l'occupation?

— La résistance spirituelle de la J.O.C. aux prétentions, aux tentatives du nazisme a été souvent héroïque et toujours efficace. L'épiscopat a reconnu que les militants de notre Action catholique avaient bien mérité de l'Eglise et de la Patrie. On voulait nous interdire toute influence dans la vie réelle, dans la vie sociale. Nous nous efforcions au contraire de porter partout notre témoignage, dans toutes les circonstances banales ou tragiques de notre vie providentielle... On voulait enfermer le Christ dans le Tabernacle et nous répétions, tenaces: "Nous voulons le Christ partout".

— La guerre n'a donc pas retardé l'expansion jociste?

— Oh non! Pendant ces années terribles, la J.O.C. a vécu peut-être les plus belles pages de son histoire. Malgré l'absence de nombreux dirigeants, mobilisés d'abord en 39, puis prisonniers pendant cinq ans, malgré la division de la France en trois zones, presque étanches, malgré la déportation en Allemagne de milliers de militants pour le travail obligatoire, malgré les tracasseries de la censure en zone sud ou la Gestapo en zone nord, malgré l'interdiction de toute activité et finalement la mise sous scellés du secrétariat général et l'arrestation de son aumônier général, M. l'abbé Guérin, la J.O.C. n'a cessé de se développer et de gagner la confiance des jeunes travailleurs.

En 1937, le congrès de Paris réunissait 80,000 participants; les sept congrès de 1942 ne s'adressaient qu'à un tiers de la France et groupaient 100,000 jeunes travailleurs. En 1939, la J.O.C. comptait 130 fédérations et 1600 sections; en 1945, elle comptait 201 fédérations et 1950 sections.

### Impressions sur le Canada

— Splendide ce travail de la J.O.C. et nous vous sommes reconnaissants de nous le faire connaître.

Vous êtes venu, je crois, prendre contact avec la J.O.C. canadienne et déjà vous avez préché plusieurs retraites et recollections à Sherbrooke, à Joliette, à Montréal, etc. Suis-je indiscret de vous demander vos impressions sur le Canada?

— Mais non. Tout au contraire, je vous dirai que je n'ai pas encore eu l'avantage de scruter à fond l'âme de votre peuple. Mais j'ai l'impression d'un peuple sain, vigoureux, imprégné de foi et d'esprit surnaturel. En sorte que ses péchés sont des péchés de chrétien, qui ne prend pas son parti de ses défaillances et qui ne cherche pas à les excuser ou à les nier... Ce qui est un gain spirituel, une force morale déjà considérables, dont on peut, là où ils n'existent plus, dans les pays païens, mesurer toute l'importance.

— Mais tout ne doit pas être parfait dans notre comportement social?

— Votre peuple est resté plus simple, moins déformé, moins compliqué par les exigences sociales que celui de France. Les vertus naturelles sont restées plus intactes qu'en France. D'autre part, la religion, chez vous, est-elle assez mêlée à la vie réelle? Danger sensible de formalisme, je crois. Mais à la façon dont l'Action catholique y est comprise, aimée et vécue par une importante élite, on peut juger que ces dangers sont en voie d'être solidement barrés.

Avec autant d'alour, il faudrait que le Canada puisse bientôt offrir au monde, le type achevé d'une nation, catholique dans son régime social, dans ses structures économiques, dans le sort fait aux classes laborieuses, dans la protection et l'éducation de la jeunesse ouvrière. Ce serait un argument sans pareil pour les militants catholiques du monde entier.

— En effet, c'est un idéal intéressant que vous nous donnez là. Puis-je savoir, M. l'abbé, si vous avez l'intention de demeurer longtemps avec nous?

— Les mois d'été. Je dois vous dire que je suis au Canada pour répondre à une invitation du R. P. V.-M. Villeneuve, O.M.I., l'aumônier général de votre J.O.C. canadienne. Lors de son voyage en Europe avec Roger Mathieu, Madeleine Maille et Rita Bibeault du Secrétariat général, le Père Villeneuve m'invitait à venir prêcher retraites et recollections aux jocistes canadiens. Laissez-moi vous dire, en passant, que la délégation jociste canadienne a fait excellente figure en Europe et particulièrement en France. Nous avons senti, comme je le constate tous les jours au Canada, que la J.O.C. est la même partout et que votre J.O.C. canadienne est de la véritable lignée.

— Je vous remercie, M. Bordet. Votre entrevue a été des plus intéressantes. Et je sais que les lecteurs du Devoir en seront charmés. Au revoir.

Albert CHEVRON

### Les municipalités rendent des services essentiels

Québec, 8 (D.N.C.) — "Les municipalités de notre province sont le symbole de la centralisation. Elles rendent des services essentiels. Nous habitons un territoire trop vaste pour que l'on puisse l'administrer d'un point central. Cela est vrai surtout pour les gouvernements des provinces que sont le Dominion et le Nouveau Brunswick. M. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, dans une allocution qu'il présentait devant les congressistes de la "Municipal Finance Officers Association", à leur banquet annuel, au Château Frontenac.

Ce banquet était tenu sous la présidence de M. Lactance Roberge, directeur des finances de la ville de Montréal, président provincial de l'Association.

### Mort naturelle

Me Richard Duckett, coroner du district de Montréal, a rendu un verdict de mort naturelle hier, dans le cas de M. John Tkacz, âgé de 60 ans, dont on a trouvé le cadavre lundi matin, vers 8 h. 30, dans les broussailles d'un lot vacant, sur la 43ème avenue, Rosemont, à quelque 400 pieds au nord de la rue Bélanger.

La découverte avait été faite par Mme B. Popurelis, 6860, 43ème avenue. Le corps a été identifié à la morgue par la femme du défunt. L'homme portait une blessure au bras droit, mais l'autopsie a révélé que cette blessure n'avait en rien causé la mort et que M. Tkacz se trouvait infligé en tombant sur une clôture.

## Appui du cardinal dans cette campagne

Texte d'une lettre de Son Eminence

M. Albert Sévigny, Juge en Chef de la province de Québec et président-conjoint de la Division du Québec de la Société Canadienne Contre le Cancer, vient de recevoir une lettre de Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, assurant la Société de son encouragement dans la campagne actuellement en cours, non seulement dans la province de Québec, mais à travers tout le Canada et les Etats-Unis. Le Cardinal approuve entièrement la position de principe prise par la Division du Québec que le premier pas consiste à combattre le cancer par le savoir. Ce point a été souligné pendant toute la campagne.

Tout doit être accepté à n'importe quelle succursale de la banque à charité dans la province. Les chèques doivent être faits payables à la Société Contre le Cancer, Division du Québec.

Nous reproduisons ci-après cette lettre du cardinal:

Québec, le 3 mai 1946.

Monsieur le Président, Depuis quelques années la progression alarmante des cas de cancer a fait l'objet d'études médicales plus approfondies. Elles nous ont donné, il est vrai, tous les résultats qu'on en aurait pu attendre. Mais il n'est pas du ressort exclusif des médecins d'assurer l'amélioration de la santé publique. Ce sont tous les membres de la société qui doivent provoquer le plein rendement des travaux d'expérimentation, de la santé publique, de la prévention des maladies.

Aussi a-t-on jugé nécessaire d'organiser une campagne d'éducation et d'assurer de la sorte une meilleure protection contre le cancer.

Dans notre province, je me réjouis de vous voir confier la présidence de la section française qui s'occupera de faire connaître à notre population les moyens de prévenir et d'enrayer dès les premiers symptômes un mal aussi funeste. Et je crois devoir encourager nos fidèles à suivre attentivement, durant la semaine que durera cette campagne, les études présentées dans les journaux, dans les revues et à la radio. Ils y trouveront des directives et des conseils qui contribueront, j'en suis sûr, à éveiller chez eux des soucis d'hygiène contre le cancer à l'effet d'en diminuer les ravages.

Recevez, monsieur le Président, mes encouragements dans l'œuvre sociale que vous avez entreprise et croyez à mes dévoués sentiments. (signé) J.-M. RODRIGUE, cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec.

A l'hon. Albert Sévigny, Juge en chef, Palais de Justice, Québec.

De bons requins. — Il existe plusieurs espèces de requins qui n'attaquent jamais l'homme.

## Congrès pan-américain de scoutisme

M. Esdras Minville et le Père Alcantara, délégués canadiens-français

A Bogota, en Colombie, du 27 au 30 mai, se tiendra un grand congrès panaméricain du scoutisme. Il s'agit d'une réunion des dirigeants du mouvement, afin d'adopter une politique et des directives générales.

Deux Canadiens français répondront à l'invitation reçue et feront sous peu le voyage en Amérique du sud: ce sont le R. P. Marie Alcantara Dion, O.F.M., et M. Esdras Minville. M. Minville est commissaire général de la Fédération des scouts catholiques. L'aumônier général de la Fédération, Mgr Eugène Laflamme, étant empêché de faire le voyage, il a transmis l'invitation à son assistant dans cette fonction, le R. P. Alcantara Dion. Ces deux délégués au congrès représenteront quelque 5,000 scouts catholiques et canadiens-français.

Les scouts anglo-canadiens se choisiront de même des représentants. Il est à espérer que la plupart des pays d'Amérique figureront à cette rencontre panaméricaine.

M. Minville nous a laissé savoir que le mouvement scout reprend vigueur en France et qu'en ce pays aura lieu en 1947 un "jamboree", ou si l'on veut un congrès international du scoutisme.

## Le Club typographique à Ste-Anne-de-Bellevue

Grâce à la courtoisie de M. L. LeGault, surintendant d'atelier, les membres du Club Typographique de Montréal et leurs amis sont invités en tournée d'inspection au Garden City Press de Ste-Anne-de-Bellevue, samedi le 11 mai prochain.

Reservations par téléphone à l'un des directeurs du Club le plus tôt possible.

Le départ se fera du terminus de la Cie Provinciale de Transport, rue Dorchester ouest, à 1 h. 30, par autobus spécial. Retour par le souper. Bienvenue à tous.

## Quand le marbre s'anime

de Michel CHOROMANSKI

Histoire vécue de la résistance polonaise. Edition de luxe sur papier "Byronic".

Volume de 171 pages. Au comptoir : \$2.50 Par la poste : \$2.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Ah! vous voulez un Bon Tabac à Pipe?

EH! bien! suivez mon conseil: essayez Picobac! C'est un tabac burley et il est épatant! Frais et odorant, il brûle facilement dans votre pipe qui est facile à charger de ce tabac incomparable!

Picobac, c'est le choix de la récolte de Burley; c'est le produit de la région ensoleillée du Sud de l'Ontario où le climat et le sol constituent les ingrédients secrets.

ACHETEZ-EN AUJOURD'HUI

**Picobac**

Le Choix des Tabacs à Pipe.

**\$1,000.00**  
**DE RÉCOMPENSE**

Sera versé par THE NATIONAL BREWERIES LIMITED à la première personne, dont l'identité sera établie, qui fournira des renseignements conduisant à l'arrestation et la condamnation de toute personne, ou personnes, ayant pris part au lancement de projectiles qui ont causé des dommages aux véhicules et aux immeubles appartenant à la Compagnie.

Adressez-vous à: L'Inspecteur-Cantin, Bureaux des Défectives, Sécurité de Montréal, Hôtel de Ville Annexe.

Tél: HA. 7171 -- local 342

N'ENTREZ PAS en communication avec la COMPAGNIE

# Reviser complètement la loi de l'impôt sur le revenu

Les taux élevés paralysent l'économie canadienne —  
Mémoire soumis par la Chambre de commerce de Montréal au comité sénatorial

La Chambre de commerce de Montréal, dans un mémoire qu'elle a présenté au comité sénatorial chargé d'étudier la loi de l'impôt sur le revenu, soumet que les taux élevés d'impôt sur le revenu et l'impôt sur les excédents de bénéfices paralysent considérablement l'économie canadienne.

Créée au cours de la première guerre mondiale, dit le mémoire, cette loi a subi d'innombrables modifications, amendements, de sorte qu'aujourd'hui son administration est devenue tellement compliquée qu'il en résulte un fort mécontentement du public.

A cause de la hausse considérable de ses taux, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les excédents de bénéfices qui est venu s'y ajouter, jouent un rôle de premier plan dans l'économie canadienne, l'ouvrier trop fortement taxé réduit ses heures de travail; le commerçant qui a atteint son profit normal diminue ses ventes et l'industriel y songe par deux fois avant d'entreprendre un développement qui profitera peut-être surtout à l'Etat.

La Chambre se permet de signaler l'impérieuse nécessité de réduire les impôts et de dégrever particulièrement les chefs de famille et les salariés qui sont actuellement les plus affectés.

**Pouvoirs discrétionnaires du ministre**  
La loi de l'impôt sur le revenu accordé au ministre des finances ou au conseil du trésor, des pouvoirs discrétionnaires beaucoup trop étendus. Le ministre a la discrétion voulue pour déterminer l'importance des réserves à accumuler (mauvaises dettes, dépréciations, etc.), les salaires à payer, les dépenses à encourir, etc. En temps normal, le contribuable ne sait jamais si le cotiseur, se prévalant des pouvoirs discrétionnaires du ministre, ne décrètera pas que le salaire payé à un nouveau gérant de vente n'est pas trop élevé, si la commission payée sur telle opération commerciale n'est pas trop forte.

Nous soumettons que les pouvoirs discrétionnaires accordés au ministre ne devraient s'appliquer qu'à des problèmes d'ordre administratif tels que l'établissement de formules, la fixation des dates de présentation des rapports, etc. Toute autre décision d'ordre judiciaire ou semi-judiciaire devrait être soumise à appel devant un comité spécial dont nous parlerons sous la rubrique suivante.

**Appels**  
Les pouvoirs discrétionnaires que la loi accorde au ministre restreignent beaucoup les appels que les contribuables pourraient faire contre les décisions des cotiseurs de l'impôt. Il est consolant de constater cependant que la Cour suprême, dans la cause Wright's Canadian Rope, a porté un rude coup aux pouvoirs discrétionnaires du ministre.  
Dans le cours ordinaire des affaires si un contribuable n'est pas satisfait de la façon dont il a été cotisé il peut en appeler au ministre. Il arrive alors que l'accusé (le ministre) est jugé ans sa propre cause. Si le ministre ne veut pas changer sa décision première le

contribuable peut en appeler à la Cour de l'échiquier et dans ce cas il devra fournir une garantie de \$400 pour le paiement des frais. Inutile de dire que seules les entreprises assez importantes peuvent se permettre d'en appeler des décisions du ministre ou plutôt de celles de ses fonctionnaires.

Nous suggérons la création de comités indépendants qui auraient pour tâche d'entendre les appels des contribuables sans aucuns frais pour ceux-ci. Ces comités, au nombre de quatre: un pour les provinces Maritimes, un pour le Québec, un pour l'Ontario et un autre pour les provinces de l'Ouest, devraient se composer de trois membres, dont un comptable public, sous la présidence d'un juge. Les décisions rendues devraient être publiées dans la Gazette du Canada. Les intéressés pourraient en appeler de ces décisions devant une cour civile puis à la cour suprême.

## Publication et consolidation des décisions

Un reproche que l'on entend souvent contre l'administration de la loi de l'impôt sur le revenu au Canada a trait au fait que l'on ne rend pas publiques les décisions (rulings) prises par le sous-ministre. Il est vrai que l'on peut généralement obtenir des renseignements sur un cas bien précis mais les décisions ne sont pas automatiquement publiées. La publication et la consolidation de ces décisions faciliterait la tâche des comptables, avocats et autres personnes intéressées à ces lois.

**Cotisations**  
A cause de l'énormité de leur tâche, les fonctionnaires de l'impôt sur le revenu ne parviennent pas à cotiser tous les contribuables dans les deux ou trois années qui suivent l'année d'imposition. Lorsque la cotisation donne lieu à un rajustement en faveur du gouvernement le contribuable est appelé à payer un intérêt sur ce montant pour la période s'étendant de l'échéance de l'impôt jusqu'au moment du paiement du rajustement exigé par la cotisation, ce qui correspond parfois à 3 ou 4 années.

Nous croyons que, sauf dans les cas de fraude ou fausse représentation dans la préparation du rapport d'impôt, l'intérêt payable sur le montant du rajustement devrait cesser de courir deux ans après la présentation du rapport. Si 30 jours après la cotisation le rajustement n'était pas effectué l'intérêt recommencerait à courir. L'intérêt payé pour la période d'avant la cotisation devrait être admis comme déduction aux fins de l'impôt.

**Remboursements**  
La loi de l'impôt sur le revenu n'oblige pas le ministre à remettre au contribuable les sommes qu'il lui verser en trop. Elle autorise cependant le ministre à retourner ces sommes si le contribuable en fait la demande par écrit dans les douze mois qui suivent l'avis de cotisation.  
Nous croyons que le ministre devrait être tenu de rembourser ces sommes à tout contribuable qui en fait la demande. La limite de temps pour faire cette réclamation ne devrait pas être inférieure à la limite de temps accordée au ministre pour la révision des cotisations (actuellement 6 ans).

Nous suggérons de plus qu'un intérêt soit payable sur ces remboursements. Le taux de cet intérêt devrait être le taux du marché.

## Feu M. Emile Lanthier

M. Emile Lanthier, principal de l'école Champlain, depuis près de trente années, est décédé subitement à sa demeure, au numéro 1954 est, rue Sherbrooke. M. Lanthier était diplômé de l'école normale Jacques-Cartier, et licencié de la première promotion de l'école des hautes études commerciales.  
Il laisse dans le deuil un frère, M. Joseph-E., et une sœur, Jeanne.  
La dépouille mortelle est exposée à sa demeure. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église Sainte-Marguerite. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.  
Le Devoir présente ses condoléances.

Une renaissance. — On va réorganiser la Royal Guernsey Militia. Elle fut fondée en 203.

## Les journées syndicales de Joliette

Assemblées, forum, et représentations de toutes sortes, samedi et dimanche

Joliette, 8. (D.N.C.) — Samedi et dimanche derniers, la ville de Joliette a été le théâtre de manifestations syndicales. Samedi soir, à la salle du Marché, avait lieu un vibrant débat oratoire sur la nécessité et l'organisation des syndicats. M. Henri Savignac soutenait l'affirmative et il avait comme adversaire M. Henri Thounin. Le débat fut animé, mettant en relief les principales raisons d'être d'un bon syndicat, et répondant à des objections spécieuses généralement dirigées contre les organisations du genre MMF. Savignac et Thounin ont fait une excellente figure et se sont révélés de taille à discuter les problèmes sociaux avec bon sens et facilité.

A la fin de la discussion, M. Fernand Jolicoeur, chef du secrétariat a donné quelques éclaircissements sur la doctrine syndicale et a répondu aux objections ou demandes de renseignements formulées par l'assistance. M. l'abbé Henri Pichette, aumônier diocésain du Secrétariat des syndicats catholiques de Joliette, a tiré les conclusions de la soirée. Il a signalé que les orateurs avaient particulièrement attiré l'attention sur les améliorations à apporter aux conditions de travail. D'autre part, a dit M. Pichette, il ne faut pas voir dans les syndicats un but, mais un moyen. On ne doit pas seulement chercher à améliorer les conditions matérielles, mais bien avoir en vue la recherche des éléments qui forment le bonheur et font aimer la vie au travailleur.

Après la soirée, on procéda à une course au trésor dont les concurrents improvisés se tirèrent de façon très satisfaisante.

## Dimanche

Dimanche matin, dans les trois paroisses de la ville, des prédicateurs avaient été invités à exposer la doctrine sociale de l'Eglise. A la Cathédrale, le R.P. Jacques Cousineau, S.J., a brossé un saisissant tableau de l'oeuvre de l'Eglise, depuis le Christ jusqu'à nos jours. Il a montré comment Elle s'est d'abord efforcée de relever la position sociale de la femme, pour en venir jusqu'à se pencher sur les enfants employés dans les usines, au siècle dernier. En terminant il a insisté sur la nécessité pour tous les travailleurs de se grouper et se réunir en syndicats, afin d'accorder plus de poids à leurs revendications.

Dans la paroisse Saint-Pierre, le R.P. Emile Jetté, C.S.V., a donné le sermon de circonstance, tandis qu'à l'Eglise du Christ-Roi, c'était l'abbé Henri Pichette qui était le prédicateur invité.

Dimanche après-midi, à l'Ecole Baby, la population de Joliette était invitée à prendre part à un forum sur le chômage, dirigé par le R. P. Cousineau. Une soixantaine de personnes ont discuté les différents aspects de ce phénomène social, en se servant comme base de la formule présentée par les syndicats.

Il s'agissait d'abord d'établir s'il y a des chômeurs à Joliette et dans la région, et à quels métiers ils appartiennent tous, hommes, filles et garçons. La discussion établit qu'on trouvait plusieurs centaines de sans-travail, pas tous involontaires, dans la région, la plupart venant des industries de guerre qui avaient fonctionné au cours de ces dernières années. La majorité semblent être des manoeuvres et des femmes.

On passa ensuite aux causes du chômage. Il s'agissait de choisir entre: — la transformation des usines de guerre en usines de paix; 2. — les vétérans; 3. — la surproduction; 4. — le manque d'initiative; 5. — le manque de capitaux des industriels; 6. — l'assurance-chômage; 7. — le manque de politique ouvrière. Les assistants étaient groupés en petits comités de cinq ou six personnes, et chaque comité étudiait trois des causes proposées ci-haut. Il semble ressortir de la discussion générale que la transformation des usines de guerre en usines de paix est une cause mineure de chômage. Il n'existe pas à Joliette même d'usines de guerre à proprement parler, et aucune industrie n'a fermé ses portes depuis la fin du conflit. Les vétérans sont retournés à leurs anciens emplois, mais ils ont déplacé peu de personnes qui les y avait remplacés. Il ne semble pas exister de surproduction actuellement, mais plutôt une crise de sous-production. M. Jolicoeur a cependant clairement expliqué que le danger de la surproduction peut devenir imminent. Le manque d'initiative ne peut pas être considéré comme une cause principale de chômage.

Quant aux industriels, ils ne manquent peut-être pas de capitaux, mais la marge de bénéfice qui leur est assurée paraît insuffisante pour leur permettre de courir un gros risque actuellement. L'assurance-chômage n'est pas non plus une cause générale de chômage, c'est plutôt un moyen de rajustement entre deux périodes de crise. Quant à la politique ouvrière, il semble bien évident qu'elle soit en grande partie responsable du malaise actuel, à cause de l'imprévoyance dont ont fait preuve certains de nos gouvernants, comme le faisait remarquer d'ailleurs le mémoire de la C.T.C.C. On a également soulevé la question de l'opportunité d'attendre pour transformer les usines de guerre en usines de paix, que la situation internationale soit stabilisée et que le danger de conflit soit définitivement écarté.

Le forum porta ensuite sur la prévention et les remèdes au chômage. Quatre solutions principales étaient proposées: 1. — de nouvelles industries; 2. — des travaux publics; 3. — l'apprentissage; 4. — l'organisation professionnelle. La conclusion de cette partie du forum est que des travaux publics sont un palliatif au chômage, mais conséquemment d'une valeur toute temporaire. Ce qui s'impose, c'est la venue de nouvelles industries à Joliette, et la formation professionnelle des ouvriers, par un apprentissage sérieux. Quelqu'un ayant suggéré en badinant la nécessité d'une autre guerre comme remède au chômage, le R. P. Cousineau a souligné que la méthode est prônée dans de grandes universités et qu'elle dénote une fausse conception des principes sur lesquels doit reposer notre économie moderne, et le R. P. Cousineau a profité pour suggérer l'étude de ces mêmes principes lors d'un prochain forum.

Dimanche soir, un banquet groupait les organisateurs de la fête syndicale, les ouvriers de Joliette et leurs amis, au Château Windsor. Il était sous la présidence de M. Jos. Auger, président du secrétariat des syndicats. Outre celui-ci, plusieurs personnes prirent la parole entre autres, M. J.-E. Bélanger, président de l'association patronale des bouchers, Me G.-E. Lapalme, député de Joliette à la Chambre des Communes, M. Antonio Barrette, ministre du Travail, qui commenta les relations entre le capital et le travail. M. Barrette déclara également que la venue de nouvelles industries à Joliette était rendue possible par l'organisation de syndicats responsables qui pouvaient fournir des ouvriers compétents. M. Jean Marchand, de Montréal, ingénieur technique de la C.T.C.C., succéda à M. Barrette. S.H. le maire G.-E. Laporte, M.D., donna également quelques conseils appropriés, tandis que Mgr Edouard Jetté, V.G., curé de la cathédrale tira les conclusions.

Cette cinquième journée syndicale a remporté un vif succès et approuvé la vitalité des syndicats à Joliette. Un magnifique programme-souvenir avait été imprimé pour la circonstance, qui contient une foule de renseignements importants sur les activités et l'histoire des syndicats à Joliette et dans la région.

mais la marge de bénéfice qui leur est assurée paraît insuffisante pour leur permettre de courir un gros risque actuellement. L'assurance-chômage n'est pas non plus une cause générale de chômage, c'est plutôt un moyen de rajustement entre deux périodes de crise. Quant à la politique ouvrière, il semble bien évident qu'elle soit en grande partie responsable du malaise actuel, à cause de l'imprévoyance dont ont fait preuve certains de nos gouvernants, comme le faisait remarquer d'ailleurs le mémoire de la C.T.C.C. On a également soulevé la question de l'opportunité d'attendre pour transformer les usines de guerre en usines de paix, que la situation internationale soit stabilisée et que le danger de conflit soit définitivement écarté.

Le forum porta ensuite sur la prévention et les remèdes au chômage. Quatre solutions principales étaient proposées: 1. — de nouvelles industries; 2. — des travaux publics; 3. — l'apprentissage; 4. — l'organisation professionnelle. La conclusion de cette partie du forum est que des travaux publics sont un palliatif au chômage, mais conséquemment d'une valeur toute temporaire. Ce qui s'impose, c'est la venue de nouvelles industries à Joliette, et la formation professionnelle des ouvriers, par un apprentissage sérieux. Quelqu'un ayant suggéré en badinant la nécessité d'une autre guerre comme remède au chômage, le R. P. Cousineau a souligné que la méthode est prônée dans de grandes universités et qu'elle dénote une fausse conception des principes sur lesquels doit reposer notre économie moderne, et le R. P. Cousineau a profité pour suggérer l'étude de ces mêmes principes lors d'un prochain forum.

Dimanche soir, un banquet groupait les organisateurs de la fête syndicale, les ouvriers de Joliette et leurs amis, au Château Windsor. Il était sous la présidence de M. Jos. Auger, président du secrétariat des syndicats. Outre celui-ci, plusieurs personnes prirent la parole entre autres, M. J.-E. Bélanger, président de l'association patronale des bouchers, Me G.-E. Lapalme, député de Joliette à la Chambre des Communes, M. Antonio Barrette, ministre du Travail, qui commenta les relations entre le capital et le travail. M. Barrette déclara également que la venue de nouvelles industries à Joliette était rendue possible par l'organisation de syndicats responsables qui pouvaient fournir des ouvriers compétents. M. Jean Marchand, de Montréal, ingénieur technique de la C.T.C.C., succéda à M. Barrette. S.H. le maire G.-E. Laporte, M.D., donna également quelques conseils appropriés, tandis que Mgr Edouard Jetté, V.G., curé de la cathédrale tira les conclusions.

## La preuve contre Payette est terminée

Le procès de Paul Payette, accusé d'avoir conspiré pour imprimer des faux coupons de rationnement de l'essence, s'est continué hier, alors que les avocats de la Couronne, Me Henri Monty, C.R., et Me Rosario Genest, C.R., procureur spécial de la Gendarmerie Royale, ont terminé leur preuve.

Lundi après-midi, un témoin de la Couronne, un dénommé Léonard Landry, a été déclaré hostile. En 1944 il aurait fait une déclaration à la Gendarmerie Royale en marge de cette affaire et son témoignage rendu lundi ne concordait pas avec la déclaration.

Hier, un expert en imprimerie de la Federated Press est venu déclarer que seule la compagnie précitée avait obtenu un contrat du fédéral autorisant à imprimer à la hâte des coupons de rationnement d'essence et que jamais, à sa connaissance, l'inculpé Paul Payette avait obtenu un tel contrat.

Les deux derniers témoins entendus ont été l'agent E. A. Chamberlain et le policier spécial Athol Desjardins de la Gendarmerie Royale.

## Religion, culture et liberté au Canada

par Me Antonio Perrault, C.R., ancien bâtonnier de la province de Québec

Au comptoir : \$0.25

Par la poste : \$0.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## ON A SOUVENT BESOIN D'UN PLUS PETIT...



Oui, le dicton fait ici loi, quoique "le plus petit" soit l'éléphant. On se sert de ce pachyderme pour placer un avion quadrimoteur dans un parc public où il sera mis en exposition, à New-York.

VOUS AUSSI POUVEZ PARTICIPER A l'embellissement DU CANADA

# Améliorez votre maison

## avec un prêt de la B de M

remboursable par paiements mensuels



"...il ne nous en coûte que 27¢ par mois pour un prêt de \$100, à la B de M..."

**QUE LE** manque d'argent disponible ne vous empêche pas de nettoyer, d'améliorer votre maison et votre terrain puisqu'il est si facile d'obtenir l'argent nécessaire, et si bon compte, à la Banque de Montréal.

Qu'il s'agisse de peindre ou de renouveler le papier-tenture, de remplacer les draperies ou de refaire les planchers, de réparer le garage ou d'acheter des accessoires de jardinage, chaque jour, pour améliorer le confort ou l'aspect du foyer, des gens de toutes les sphères de la vie empruntent à la B de M, et aux plus bas taux possibles...

remboursable en 12 paiements mensuels (équivalant à un intérêt de 6% par année)...

Vous pouvez emprunter moins ou davantage, pour plus ou moins longtemps; le coût reste proportionnellement le même.  
Si vous êtes en mesure de rembourser, nous sommes en mesure de prêter. Consultez le gérant de votre B de M et retenez que "Quand vous demandez un prêt à la B de M, vous ne sollicitez pas une faveur".

## BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

45 SUCCURSALES à MONTRÉAL et les ENVIRONS

## NOTRE MILIEU

dans la collection

Etudes sur notre milieu

dirigée par Esdras MINVILLE, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Source de renseignements d'une valeur incontestable sur la province de Québec.

Le triple point de vue physique, économique et humain y est étudié.

Chaque chapitre est rédigé par un spécialiste en la matière.

Volume de 450 pages.

Au comptoir : \$2.00

Par la poste : \$2.15

SERVICE E LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## "FEUILLETON DU 'DEVOIR'"

# C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEBASTIEN

4. (Suite)

— Six!... Mary. Presque l'effet d'une escouade! Qu'est-ce qu'ils vous ont dit?... Et comment s'appellent-ils?

— Voici, reprit miss Brown en se penchant sur sa tasse. Miles dit que je suis une sportive née. Il ne me manque, assure-t-il, qu'un peu d'entraînement... Mais Roger Stillman...

— Le poète? interrompit Bill.

Miss Brown confirma d'un signe de tête et reprit:

— Roger prétend...

— Oui, je sais. Vous m'avez fait

part de toutes ces sornettes.

— Ce n'est pas une raison parce que vous n'êtes pas capable d'aligner deux vers pour traiter cavalièrement ce grand poète! riposta miss Brown. De toute façon, il a clairement exprimé son opinion qui contredit...

— Qui réduit à néant l'appréciation de Miles?

— Parfaitement.

— Et après?

Après avoir énuméré ses autres admirateurs, miss Brown se pencha au-dessus de la table et conclut:

— Evidemment, je ne puis pas

— C'est vous demander beaucoup, en effet, accorda Mr Jones.

— Eh bien, quelle solution proposez-vous?

— Est-il indispensable que vous fassiez un choix?

— Puisque chacun d'eux affirme que je représente son idéal, ils doivent avoir de bonnes raisons de le croire.

Les deux jeunes gens mangèrent en silence. Le goûter terminé, miss Brown reprit.

— D'ailleurs, je suis piquée au vif et je ne serais pas fâchée d'examiner sérieusement la question. Au fond, je suis prelexe et intéressée.

— Je partage votre intérêt, répondit Bill.

Miss Brown regarda son compagnon en souriant.

— C'est toujours une surprise agréable de découvrir que notre in-

terlocuteur nous écoute avec sympathie.

— Cher frère Bill, dit-elle affectueusement, je savais bien que je pouvais compter sur vous.

— Disposez de moi, mais je crains bien de n'être pas bon à grand-chose en l'occurrence.

— Vous me serez au contraire, d'un grand secours, déclara miss Brown, en me laissant parler à coeur ouvert devant vous.

— Cela va de soi, répondit Bill.

— Et aussi en me donnant votre avis.

— A quel sujet?

— Au sujet de la résolution que je dois prendre. En premier lieu, puis-je incarner ces diverses personnalités? Puis-je être six miss Brown en une seule personne?... La réponse est claire: c'est impossible!

— Vous réduisez mon rôle à peu de chose, répondit Bill en riant...

Vous posez les questions et vous y répondez vous-même!

Après un moment de réflexion, il ajouta:

— Ces six admirateurs vous ont-ils demandée en mariage?

Miss Brown murmura, en rougis-

sant: — Oh! nous n'en sommes pas encore là!

— Encore? répéta-t-elle. Et vous, Mary, vous sentez-vous disposée à épouser l'un d'eux?

— Non, Bill, pas pour le moment... Mais supposons que je sois effectivement une des personnalités que chacun d'eux me prête, mes dispositions pourraient se trouver modifiées... Mais, Bill, c'est bien difficile de se rendre compte de sa véritable personnalité quand on vient de finir ses études, qu'on n'a, par suite, aucune expérience et qu'on se trouve soudain devenue le point de mire des hommes de son entourage: l'un après l'autre, ils m'ouvrent de nouvelles perspectives sur l'avenir.

Bill Jones posa sa main sur celle de la jeune fille, en disant:

— Pauvre chérie! Comment puis-je vous aider?

Puis, retirant vivement sa main, il redevint correct et attentif.

— Dites-moi, Bill, murmura miss Brown, comme si elle se réveillait de sa vision, laquelle de ces six Mary Brown suis-je en réalité?

Cette question dépassait la com-

pétence de Bill. Il fit néanmoins une observation pour mettre miss Brown sur la bonne voie.

— C'est précisément la question que vous devez résoudre, dit-il malicieusement.

Il repoussa sa tasse et, mettant ses coudes sur la table, il se rapprocha de sa compagne.

— Attention, suggéra-t-il; pendant que vous parlez, j'ai eu le temps de réfléchir: voici ce que vous auriez de mieux à faire.

— Voyons? demanda miss Brown.

— Vous pourriez, à titre d'essai, jouer successivement le rôle de chacune des six miss Brown... Et, tour à tour, une sportive, une femme d'affaires, une muse, etc., etc... Vous vous rendriez compte alors de la personnalité qui s'accorde avec vos aspirations.

Miss Brown fut ravie.

— Bill, s'écria-t-elle, vous êtes un génie! De cette manière, je découvrirai, par des éliminations successives, ce que je suis vraiment.

— A moins qu'aucune de ces personnalités ne vous paraisse à votre

pointure, rectifia Bill avec un air trop détaché pour être naturel.

— Oh! je m'entendrais inévitablement avec une des miss Brown. La gamme des caractères est complète, assura la jeune fille avec confiance.

Après un moment, Bill reprit: — De toute façon, vous serez fixée sur ce que vous n'êtes pas. Le cercle se trouverait rétréci.

— D'autre part, reprit miss Brown avec enthousiasme, supposons que la première personnalité s'adapte précisément à moi. Ce serait merveilleux; je n'aurais pas besoin de pousser plus loin mes investigations.

Sans doute, murmura Mr Jones, que cette perspective ne paraissait pas enchanter particulièrement... Oui, ce n'est pas impossible... Voyons, dites-moi: dans quel rôle comptez-vous faire vos débuts?

Miss Brown contempla quelques instants, d'un air absorbé, un rosier grimpant émaillé de corolles rouges et, soudain, ses joues prirent la même teinte que les délicats pétals.

(A suivre)

# COMMERCE ET FINANCE

## BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 73.162 actions industrielles et de 90.751 actions minières en comparaison de 86.363 et de 108.317 lundi.

| Valeurs                 | Haut    | Bas     | Vente   | Valeurs                  | Haut    | Bas     | Vente   |
|-------------------------|---------|---------|---------|--------------------------|---------|---------|---------|
| 2024 Abitibi            | 17 1/2  | 17 1/4  | 17 1/2  | 275 Ind. Bay Mtn.        | 45 1/2  | 45 1/2  | 45 1/2  |
| 1160 Abitibi pfd.       | 20 1/2  | 20 1/4  | 20 1/2  | 2830 Ind. Oil            | 15 1/4  | 15 1/4  | 15 1/4  |
| 23 Acadia-A. A.         | 22 1/2  | 22 1/2  | 22 1/2  | 175 Imp. Tobacco         | 13 1/2  | 13 1/2  | 13 1/2  |
| 3 Acme Glove pfd.       | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 25 Int. Bronze pfd.      | 30 1/2  | 30 1/2  | 30 1/2  |
| 29 Algonquin Steel      | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 590 Int. Nickel          | 40 1/2  | 40 1/2  | 40 1/2  |
| 30 Algonquin Steel pfd. | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 590 Int. Nickel          | 40 1/2  | 40 1/2  | 40 1/2  |
| 57 Alum. Co. pfd.       | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 3655 Int. Pete           | 18 1/2  | 18 1/2  | 18 1/2  |
| 659 Argus Corp.         | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  | 245 Int. Utilities (nv.) | 16 1/2  | 16 1/2  | 16 1/2  |
| 430 Asbestos            | 33 1/2  | 33 1/2  | 33 1/2  | 290 Jamaica P. S.        | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  |
| 29 Assoc. Tel. pfd.     | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 25 Leblond               | 27 1/2  | 27 1/2  | 27 1/2  |
| 48 Bell Telephone       | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 25 Lang                  | 23 1/2  | 23 1/2  | 23 1/2  |
| 2176 Brazilian          | 26 1/2  | 26 1/2  | 26 1/2  | 100 Mex. Light           | 18 1/2  | 18 1/2  | 18 1/2  |
| 23 B.C. Power R.        | 2 1/2   | 2 1/2   | 2 1/2   | 1000 Massey-Harris       | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  |
| 210 Bldg. Prod.         | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 1255 McGill-Plint        | 23 1/2  | 23 1/2  | 23 1/2  |
| 100 Bulbo               | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 235 Molson's Brewery     | 34 1/2  | 34 1/2  | 34 1/2  |
| 1144 Can. Cement        | 22 1/2  | 22 1/2  | 22 1/2  | 85 Mont. Cottons pfd.    | 180 1/2 | 180 1/2 | 180 1/2 |
| 30 Can. Foundries A.    | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 590 Nat. Steel Car       | 28 1/2  | 28 1/2  | 28 1/2  |
| 85 C.N. Power           | 12 1/2  | 12 1/2  | 12 1/2  | 85 Niagara Wire          | 38 1/2  | 38 1/2  | 38 1/2  |
| 153 Can. Steamship      | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  | 235 Miranda              | 38 1/2  | 38 1/2  | 38 1/2  |
| 3725 C. Breweries       | 24 1/2  | 24 1/2  | 24 1/2  | 150 Oshesby              | 34 1/2  | 34 1/2  | 34 1/2  |
| 30 Can. Car. pfd.       | 17 1/2  | 17 1/2  | 17 1/2  | 100 Ost. El. Ry          | 76 1/2  | 76 1/2  | 76 1/2  |
| 20 Can. Celanese        | 23 1/2  | 23 1/2  | 23 1/2  | 29 Ottawa Power          | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  |
| 5 Can. Celanese pfd.    | 65 1/2  | 65 1/2  | 65 1/2  | 3 Page Hershey           | 33 1/2  | 33 1/2  | 33 1/2  |
| 30 Can. Cottons         | 48 1/2  | 48 1/2  | 48 1/2  | 25 Patum                 | 33 1/2  | 33 1/2  | 33 1/2  |
| 845 C. Ind. Alcohol     | 12 1/2  | 12 1/2  | 12 1/2  | 605 Price Bros.          | 69 1/2  | 69 1/2  | 69 1/2  |
| 5810 Can. Pac. Ry.      | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  | 5 Price Bros pfd.        | 100 1/2 | 100 1/2 | 100 1/2 |
| 185 Cockshutt Flow      | 17 1/2  | 17 1/2  | 17 1/2  | 30 St. Law. Corp. pfd.   | 31 1/2  | 31 1/2  | 31 1/2  |
| 1061 Con. Smelting      | 31 1/2  | 31 1/2  | 31 1/2  | 160 St. L. Flour Rls     | 24 1/2  | 24 1/2  | 24 1/2  |
| 39 Davis Leach A.       | 31 1/2  | 31 1/2  | 31 1/2  | 225 Shawinigan           | 25 1/2  | 25 1/2  | 25 1/2  |
| 895 Dist. Seagrams      | 12 1/2  | 12 1/2  | 12 1/2  | 95 Sicks Bros            | 56 1/2  | 56 1/2  | 56 1/2  |
| 415 Dom. Bridge         | 41 1/2  | 41 1/2  | 41 1/2  | 10 N. S. Light pfd.      | 112 1/2 | 112 1/2 | 112 1/2 |
| 59 Dom. Distillers      | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 45 Steel of Canada       | 88 1/2  | 88 1/2  | 88 1/2  |
| 100 Dom. Foundries      | 32 1/2  | 32 1/2  | 32 1/2  | 55 Steel of Can. pfd.    | 94 1/2  | 94 1/2  | 94 1/2  |
| 2320 D. Steel & Coal B. | 17 1/2  | 17 1/2  | 17 1/2  | 1910 Union Steel         | 112 1/2 | 112 1/2 | 112 1/2 |
| 210 Dom. Tar            | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 5 Vian pfd.              | 12 1/2  | 12 1/2  | 12 1/2  |
| 125 D. Tar pfd. nouv.   | 25 1/2  | 25 1/2  | 25 1/2  | 405 Walker               | 140 1/2 | 140 1/2 | 140 1/2 |
| 175 Dom. Textile        | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  | 31 Wm. Elect.            | 14 1/2  | 14 1/2  | 14 1/2  |
| 35 East Koot. (nv.)     | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  |                          |         |         |         |
| 440 Electrolux          | 18 1/2  | 18 1/2  | 18 1/2  |                          |         |         |         |
| 55 English Electric A.  | 30 1/2  | 30 1/2  | 30 1/2  |                          |         |         |         |
| 760 Famous Film Car.    | 19 1/2  | 19 1/2  | 19 1/2  |                          |         |         |         |
| 225 Foundation Co.      | 30 1/2  | 30 1/2  | 30 1/2  |                          |         |         |         |
| 500 Gen. Bakeries       | 6 1/2   | 6 1/2   | 6 1/2   |                          |         |         |         |
| 5 Goodway pfd.          | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  |                          |         |         |         |
| 280 Gypsum              | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  |                          |         |         |         |
| 690 Hamilton Bridge     | 10 1/2  | 10 1/2  | 10 1/2  |                          |         |         |         |
| 113 Howd Smith pfd.     | 110 1/2 | 110 1/2 | 110 1/2 |                          |         |         |         |

## Choses et autres

La Bourse de Montréal annonce que les nouvelles actions ordinaires subdivisées, \$5 au pair, d'International Utilities Corporation ont été approuvées et seront transigées au commencement des affaires lundi, le 6 mai 1946.

Le nombre de ces actions est de 787.610 parts ordinaires, de \$5 au pair.

L'amendement des articles concernant l'incorporation de la compagnie pour la subdivision de chaque action commune de \$15 au pair, en trois actions ordinaires de \$5 au pair, fut adopté par les actionnaires et devint effectif à la fermeture des affaires aujourd'hui.

Ces actions seront transigées "conditionnellement à leur émission et livraison", d'ici l'inscription des certificats des nouvelles actions.

Les anciens actions communes d'une valeur au pair de \$15, se rayèrent de la liste, à la fermeture des affaires aujourd'hui.

Selon un rapport de la firme J. R. Timmins, membre de la Bourse de Toronto, les dividendes payés par les compagnies canadiennes en avril se chiffrent à \$18.410.354, soit une augmentation de \$1.400.000 comparativement à avril 1945. Pour les quatre premiers mois de l'année, ils s'élevèrent à \$89.457.037 au regard de \$83.426.918 pour la même période en 1945.

Les ventes d'assurance-vie durant le premier trimestre de cette année se sont totalisées à \$271.561.000 selon une compilation effectuée par Life Agency Management Association et publiée par Canadian Life Insurance Officers Association.

Au cours du mois de mars, les ventes se sont élevées à \$101.992.000.

Durant la semaine terminée le 27 avril, les transports par voie ferrée au Canada se chiffrent à 65.411 wagons, comparativement à 60.536 la semaine précédente et 71.461 la semaine correspondante de l'an dernier, rapporte l'Office national de la statistique.

Dans le secteur de l'Est, les charbonniers ont diminué de 46.172 wagons, en 1945, à 43.725, tandis que dans celui de l'Ouest, ils ont baissé de 25.280 wagons à 21.686.

L'indice de l'Office s'établit à 149.6 la semaine terminée le 27 avril, au regard de 138.4 la semaine précédente et 151.2 la même semaine de 1945.

York Knitting Mills Ltd a réalisé en 1945 un bénéfice net de \$176.884 comparé à \$191.820 en 1944. Le fonds de roulement s'établissait à \$2.026.496 à la fin de 1945, au lieu de \$2.020.580 à la fin de l'année précédente.

C'était hier le dernier jour de "Livraison régulière" pour les actions privilégiées 6 p.c. cumulatives de Howard Smith Paper Mills Ltd. Ces actions se traitaient au comptant les 7 et 8 mai et elles seront supprimées du tableau officiel de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires, le 8 mai 1946.

Le Curb de Montréal a été avisé que Federal Trading and Agency Co. a exercé son option datée du 1er mai et portant sur 50.000 actions de Heva Cadillac Mines Ltd au prix de 40 cents l'action.

Il y a présentement 4.450.572 actions en cours et il reste 549.428 actions dans le trésor de la compagnie.

Argus Corporation Limited a avisé la Bourse de Montréal que les certificats des actions privilégiées 4-1-2 p.c. cumulatives, convertibles et rachetables, d'une valeur au pair de \$100, et ceux des actions ordinaires sels valent au pair sont maintenant disponibles et que les porteurs de recus intermédiaires doivent les retourner à National Trust Co. Ltd, à Montréal ou à Toronto, pour les échanger.

Les registraires de Canadian Canners Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'au 30 avril 1946, 142.237 actions ordinaires et 350.313 actions privilégiées convertibles de cette compagnie étaient émises et en cours.

International Petroleum Company vient d'annoncer, pour la première moitié de l'année, un dividende de 25 cents, dont le paiement se fera le 1er juin; c'est dire que le taux annuel a été réduit de moitié car depuis le 2 décembre 1940, la compagnie versait un dividende semi-annuel de 50 cents par action.

Les administrateurs de la General Motors Corporation ont coupé hier le dividende à 50 cents par action au lieu de 75 cents comme auparavant. Il est payable le 10 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.

**Saguenay Power Co.**

Saguenay Power Co. a eu des revenus d'opération de \$1.815.634 durant les 3 mois terminés le 31 mars. Quant à son revenu net, il fut de \$374.785 et déduction des taxes, une somme de \$262.548 a été rapportée au surplus gagné; ce qui porte ce dernier à \$4.244.065 contre \$4.244.516 au 31 décembre 1945.

**Bourse de Toronto**

Toronto, 8. (C.P.) — A l'ouverture calme des cours ce matin à Toronto la liste affichait un ton ferme, mais les changements ont été peu prononcés d'un côté ou de l'autre. Winnipeg Electric et un fort virement et ce titre a avancé de 2 1/2 points à 17. Distillers-Seagrams a haussé de 1 point et Fanny Farmer a touché un nouveau sommet 6 1/2 avec un gain de 1 point. Steel of Canada a monté aussi de 1 point et Maple Leaf Milling et Purity rion montraient de la fermeté.

Parmi les mines d'or, Little Long Lac, Senator, Goldhawk et Québec se sont améliorés. Les métaux précieux étaient inchangés à l'exception de l'argent qui a baissé de 1/2 point. Les pétroles de l'Ouest ont marqué de modestes gains pour Royalite.

## Nouveau vice-président de l'Alcan

M. R.-E. Powell, président de l'Aluminium Company of Canada, Ltd. a annoncé récemment la nomination de M. F.-W. Bruce, comme vice-président d'Alcan, poste qu'il occupera en plus de ses fonctions de gérant général des ventes.

M. Bruce a fait ses études au Upper Canada College et à l'Université de Toronto où il gradua comme ingénieur en mécanique.



M. BRUCE

Il débuta dans l'industrie de l'aluminium comme apprenti. Il passa une grande partie de son temps dans les usines de fabrication avant de s'occuper de vente au bureau des ventes d'Alcan à Toronto. En 1930, M. Bruce fut envoyé dans l'Extrême-Orient durant quatre années où il occupa des postes d'exportation de l'industrie de l'aluminium. En 1934 il retourna au Canada pour occuper des fonctions spéciales et, en 1936, il était nommé gérant du bureau de Londres de l'organisation des ventes d'exportation.

Rappelé au Canada, en 1939, M. Bruce devint gérant du bureau d'Ottawa d'Alcan et en 1941, il était nommé gérant général des ventes.

## Bourse de New-York

New-York, 8. (A.P.) — Les valeurs dirigeantes affichaient de nouveau de l'irrégularité ce matin à l'ouverture des cours à Wall Street et des reculs ont été enregistrés par U.S. Steel, General Motors, Anaconda, Reynolds Tobacco, "B" American Can, North American, Pacific Gas & Electric, N.Y. Central, Republic Steel et Woolworth. American Telephone, Boeing, International Nickel, Glenn Martin et Best & Co. toutefois se sont quelque peu améliorés.

## Bourse de Montréal

Montréal, 8. (C.P.) — Les cours affichaient un ton irrégulier ce matin en place locale et l'action du marché était lente. Parmi les mines d'or à bon marché, Goldhawk s'est amélioré de 1/2 point à 12 1/2 et Formica ont accusé des pertes.

Canadian Industries "B" qui avait enregistré hier un gain de 33 points au cours de la première partie de la séance et qui clôturait inchangé à la fermeture des cours, a accusé une hausse de 5 points ce matin. Brewers and Distillers, United Distilleries, Nickel, C.P.R., Power Corporation et Maple Leaf Milling ont marqué des gains moindres parmi les industriels. Consolidated Paper, Fraser, Abitibi, Bell Telephone, Brazilian, Algonia, Cement, Ford et Chemicals ont tous enregistré des reculs.

## Hors-liste

|                     |         |         |
|---------------------|---------|---------|
| Abenakis            | 10 1/2  | 12 1/2  |
| Albany              | 35 1/2  | 40 1/2  |
| Albany & M.         | 15 1/2  | 17 1/2  |
| Amal. Riv.          | 15 1/2  | 17 1/2  |
| Aurando             | 11 1/2  | 13 1/2  |
| Anaconda            | 11 1/2  | 13 1/2  |
| Barber Larder nouv. | 6 1/2   | 8 1/2   |
| Benaco              | 35 1/2  | 40 1/2  |
| Boha Lake           | 21 1/2  | 23 1/2  |
| Bourlamague         | 21 1/2  | 23 1/2  |
| Brown Gold          | 14 1/2  | 16 1/2  |
| Brown Bousquet      | 9 1/2   | 11 1/2  |
| Cad. Goldfield      | 21 1/2  | 23 1/2  |
| Carrington          | 10 1/2  | 12 1/2  |
| Cayuni              | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Chubb               | 41 1/2  | 43 1/2  |
| Comet               | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Cont. Copper        | 28 1/2  | 30 1/2  |
| Columbia            | 20 1/2  | 22 1/2  |
| Cons. Chibou        | 29 1/2  | 31 1/2  |
| Courtmont           | 29 1/2  | 31 1/2  |
| De Saint            | 18 1/2  | 20 1/2  |
| Destoraka           | 18 1/2  | 20 1/2  |
| Dorand              | 21 1/2  | 23 1/2  |
| Duparquet           | 4 1/2   | 6 1/2   |
| Dunford             | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Dumico              | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Eastview            | 23 1/2  | 25 1/2  |
| Great Bend          | 32 1/2  | 34 1/2  |
| Goldfield           | 22 1/2  | 24 1/2  |
| Greenlee            | 16 1/2  | 18 1/2  |
| Glenora             | 16 1/2  | 18 1/2  |
| Governor            | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Harpers             | 33 1/2  | 35 1/2  |
| Hoyle               | 23 1/2  | 25 1/2  |
| Hugh Pan            | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Inco                | 45 1/2  | 47 1/2  |
| Kamlae              | 35 1/2  | 37 1/2  |
| Kentia              | 15 1/2  | 17 1/2  |
| Lake Expans         | 27 1/2  | 29 1/2  |
| LaSalle             | 28 1/2  | 30 1/2  |
| Leadore             | 33 1/2  | 35 1/2  |
| Lake Rowan          | 30 1/2  | 32 1/2  |
| Lake Rowan 1945     | 30 1/2  | 32 1/2  |
| Lassie R. L.        | 34 1/2  | 36 1/2  |
| Laville             | 30 1/2  | 32 1/2  |
| Lorrie              | 25 1/2  | 27 1/2  |
| Major               | 17 1/2  | 19 1/2  |
| Martin Bire         | 12 1/2  | 14 1/2  |
| McQuinn             | 13 1/2  | 15 1/2  |
| Nat. Maritime       | 33 1/2  | 35 1/2  |
| Newport             | 11 1/2  | 13 1/2  |
| New Augusta         | 11 1/2  | 13 1/2  |
| New Martie          | 9 1/2   | 11 1/2  |
| Norcornt            | 18 1/2  | 20 1/2  |
| Norbourg            | 115 1/2 | 117 1/2 |
| Obalski             | 67 1/2  | 69 1/2  |
| Opem. Copper        | 21 1/2  | 23 1/2  |
| Croat               | 8 1/2   | 10 1/2  |
| Pam Canadian        | 32 1/2  | 34 1/2  |
| Pascalis            | 17 1/2  | 19 1/2  |
| Patching Man        | 43 1/2  | 45 1/2  |
| Prestor             | 5 1/2   | 7 1/2   |
| Rainville           | 11 1/2  | 13 1/2  |
| Rand Martie         | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Renfort             | 10 1/2  | 12 1/2  |
| Rugard B. L.        | 32 1/2  | 34 1/2  |
| Scott Chibou        | 12 1/2  | 14 1/2  |
| Seventh Mal.        | 23 1/2  | 25 1/2  |
| Starlight           | 20 1/2  | 22 1/2  |
| Wendell             | 13 1/2  | 15 1/2  |
| Wingard             | 28 1/2  | 30 1/2  |
| Young Day           | 18 1/2  | 20 1/2  |
| Vauze Duf.          | 18 1/2  | 20 1/2  |

## AVIS LEGAL

Cour Supérieure, Montréal, No 244492, Dame Bernadette Lalonde, de Lucien Hébert, épouse commune en biens de Lucien Hébert, chauffeur, de Montréal, et d'émment autorisée à ester en justice, a institué de jour une action en séparation de biens contre son mari, 17 avril 1946. Duranleau Dupré & Duranleau, procureurs de dame Bernadette Lalonde-Hébert.



M. Erwin Haskell Schell, professeur et directeur au "Department of Business & Engineering Administration" de l'Université de Montréal, a été élu président de l'Association de la Jeune Barreau de Québec à l'assemblée annuelle.

## Actions de la C. I. L. subdivisées

Dans le but de favoriser encore davantage la distribution des actions ordinaires de la Canadian Industries Limited, cette compagnie propose aujourd'hui à ses actionnaires de subdiviser chacune des actions ordinaires de classe "A" (avec droit de vote) et classe "B" (sans droit de vote) en dix nouvelles actions ordinaires d'une seule classe chacune donnant droit à un vote.

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Canadian Industries Limited a été convoquée pour le 20 juin 1946, dans le but de considérer les propositions relatives à un nouvel agencement du capital de la compagnie.

En vertu du plan exposé dans une lettre adressée aux actionnaires par M. George W. Huggett, président et administrateur délégué, on suggère d'accorder aux actions de classe B (sans droit de vote) les mêmes droits de vote déjà attachés aux actions ordinaires de classe A et de subdiviser simultanément chaque action ordinaire de classe A et de classe B en dix nouvelles actions ordinaires d'une seule classe donnant droit chacune à un vote. Les droits de vote de chaque action privilégiée seraient portés d'un à dix, par suite de l'augmentation du nombre des actions ordinaires actuellement sur le marché.

Le capital actuellement émis de la Canadian Industries Limited comprend 46.500 actions privilégiées cumulatives à 7 p.m. de \$100 chacune, 615.974 actions ordinaires sans valeur au pair de classe A (avec droit de vote), et 84.107 actions ordinaires sans valeur au pair de classe B (sans droit de vote).

Sur acceptation des propositions précitées, le capital émis s'établirait comme suit: 46.500 actions privilégiées cumulatives à 7 p.m. de \$100 chacune, et 7.001.410 actions ordinaires sans valeur au pair. On estime que les changements suggérés dans la structure financière étendraient la faculté de vote et



M. MAURICE GAGNE, qui vient d'être élu président de l'Association de la Jeune Barreau de Québec à l'assemblée annuelle.

favoriseraient une plus grande distribution des actions de la compagnie dans le public. Le dividende pour 1945 fut de \$5.50 par action ordinaire et la compagnie a déclaré des dividendes se chiffrant par \$3.00 par action pour la première moitié de 1946. La compagnie n'envisage aucun nouveau financement.

## Elu vice-président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse

Toronto, 8. (C.P.) — M. E.-B. McCurdy, d'Halifax a été élu hier vice-président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Les administrateurs de cette importante entreprise bancaire ont annoncé en même temps l'élection de M. William-J. Hastie, comme administrateur.

## Cours des huiles

| Fourni par Clinton & Cross and Co |  | Offre | Dem.  |
|-----------------------------------|--|-------|-------|
| Quebec, Limited                   |  |       |       |
| Admiral                           |  | 13    | 15    |
| Alberta Pacific                   |  | 13    | 15    |
| Anacosta                          |  | 5     | 5 1/2 |
| Anglo Canadian                    |  |       | 105   |
| British Dom.                      |  |       | 40    |
| Calumet                           |  |       | 35    |
| Calgary & Edmonton                |  | 225   |       |
| Cal                               |  | 15    |       |
| Coastal Oils                      |  | 37    | 42    |
| Commonwealth                      |  | 32    |       |
| Commonwealth                      |  | 37    | 42    |
| Commonwealth                      |  | 32    |       |
| Commonwealth                      |  | 46    |       |
| Alhousie                          |  | 40    | 45    |

## Examen médical des gens bien portants

La séance d'hier après-midi aux Journées médicales

On a continué hier après-midi, aux Journées médicales, une étude commencée lundi après-midi sur l'examen médical des gens bien portants. Les conférenciers de l'après-midi étaient les Drs Donatien Maréchal, Adélard Groulx, Paul Robert et Jules Prévost, qui avaient parlé respectivement de l'examen prénatal, de l'examen des écoliers et des étudiants, de l'examen des recrues de l'armée et de l'examen des vieillards.

Cette étude s'est poursuivie à la séance d'hier après-midi, qui était sous la présidence du Dr Aimé Chartier. Les sujets traités ont été les suivants: l'examen des aspirants à l'assurance, par le Dr Yvon Laurier; examen des travailleurs dans l'industrie; Dr Aimé Chartier; examen prénatal; Dr J.-E. Desrochers; bilan des gens en santé; Dr Léopold Morissette.

Dr Yvon Laurier

Le Dr Yvon Laurier, après quelques considérations générales sur le contrat d'assurance-vie, et les obligations des contractants et des assureurs, a étudié la manière d'établir la valeur du risque et la classification des risques. Il a décrit les qualités du médecin examinateur, a défini leurs devoirs et obligations.

Dr J.-E. Desrochers

Il est possible, a dit le Dr Desrochers, d'élargir le champ d'étude de l'examen médical prénatal si l'on envisage certains aspects que peut revêtir cet examen.

Il ne doit pas se limiter aux constatations pathologiques ou simplement satisfaisantes à une formalité, il doit aussi avoir un caractère préventif et éclairer les consultants sur les principes de la morale sexuelle.

De la liberté inaliénable des personnes et du devoir de collaboration du médecin au perfectionnement des corps, résulte une responsabilité élargie. C'est pourquoi l'examen prénatal doit être recherché par les futurs conjoints pour son utilité propre et les heureux fruits qui peuvent en résulter.

C'est là le meilleur moyen d'éviter l'ingérence de l'Etat dans un domaine où il n'a que faire, "car il y a des réduits ou seule la loi naturelle ou la loi révélée, et non la loi positive, peuvent exercer une réglementation".

Dr A. Chartier

Cet examen avant l'embauchage ne se fait pas comme plusieurs le pensent dans l'intention exclusive de refuser l'emploi à un aspirant qui ne présente pas les qualités physiques nécessaires pour accomplir tout genre de travail dans l'industrie; s'il en était ainsi il n'y aurait que les ouvriers classés A, qui pourraient trouver de l'emploi et ce serait une grande injustice pour la classe ouvrière aussi bien qu'une perte de main-d'œuvre très utile et même nécessaire à l'employeur.

Cet examen se fait dans le but de connaître les lacunes physiques d'un nouvel employé avant de l'assigner à des tâches spécifiques. Il

permet d'estimer la capacité physique de chaque employé afin de recommander le genre de travail où chacun fournira son meilleur rendement tout en réduisant les risques d'accidents et de maladies.

La méthode d'examen doit être celle de l'examen le plus complet possible et il importe que les estimations médicales soient empreintes de la plus stricte équité et que la plus parfaite discrétion soit gardée sur les détails obtenus.

La fiche d'examen doit devenir la propriété privée du médecin examinateur et lui seul peut y avoir accès. Il peut cependant faire part de certains détails au médecin de famille de l'employé car il doit toujours exister la plus étroite coopération entre le médecin industriel et le médecin de famille.

L'employeur dans le rapport qu'il reçoit apprend tout simplement la classe dans laquelle l'employé est placé et le genre de travail qui lui est permis.

Il faut que le médecin examinateur étudie les défauts physiques ou organiques selon leur évaluation au point de vue rendement au travail, il faut qu'il mesure leur importance à ce point de vue et fasse le classement de son sujet dans l'une des catégories A.B.C. ou D.

Une classe de gens qui mérite l'attention toute spéciale du médecin examinateur est celle des soldats de retour du front ou des vétérans. Ce vétéran ne demande pas et ne veut pas que son cas soit considéré comme celui d'un homme employé par charité. Tout ce qu'il demande c'est l'occasion de se faire valoir. Il a prouvé sa valeur comme combattant, a fait sa grande part pour la société et reste convaincu et avec droit que ce qu'il a fait dans le domaine militaire, il peut le faire tout aussi bien et avec autant de succès dans la vie civile et industrielle.

Le médecin pourra certainement recommander un genre de travail permis par sa valeur physique et dès qu'il sera embauché, il pourra le faire venir souvent à son bureau à l'industrie, pour l'encourager et l'aider si nécessaire.

Dr Léopold Morissette

Sous le titre: "Le bilan des gens en santé", le Dr Morissette a défini le rôle du médecin dans l'examen médical des bien-portants. Pour faire subir au patient un bon examen, le questionnaire dont il se sert doit être bien complet. Il doit montrer du doigt, de l'attention et de la conscience, tant dans son entrevue avec le sujet examiné que dans les tests de laboratoire.

"Le médecin doit se mettre à la place du patient, le questionner et l'examiner avec un soin scrupuleux afin de se rendre très précisément compte de son état de santé. Voilà les desiderata que nous voudrions trouver chez les médecins qui examinent les gens de notre famille et que nos patients sont en droit de s'attendre à trouver chez chacun de nous."

### Cortège de la Saint-Jean-Baptiste

Science médicale

La médecine, sous les traits d'un chevalier armé de pied en cape, affronte un dragon qui représente les maux physiques dont est affligée l'humanité. A l'arrière plan et entourant de son manteau, de petits enfants confiés à ses soins est une garde-malade accompagnée d'un médecin et d'un chimiste. Au-dessus est le portrait du docteur Beaubien.

Parmi les pionniers de cette science au XIXe siècle rappelons les suivants:

François Blanchet (1776-1830) — Fit ses études médicales à New-York où il publia en 1800, *Recherches sur la médecine*. Il exerça à Québec.

Pierre Beaubien (1796-1881) — Étudia à Paris où il fut admis docteur en 1822. Après avoir exercé sa profession en France il vint demeurer au Canada, et on le nomma professeur à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal ainsi que médecin de l'Hôtel-Dieu.

Jean-Gaspard Bibaud (1820-1881) — Fils de l'historien Michel Bibaud, il obtint son diplôme de médecin en 1843. Au cours de sa carrière, il fut professeur d'anatomie, président de l'Institut polytechnique, président de l'École de médecine et président de la Société médicale.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par Paul Lippens, pharmacien et chimiste, biologiste et optométriste, 3450 rue Saint-Denis.

Moins bonne récolte. — L'Australie a produit près de 4,000,000 de boisseaux de pommes de moins dans la dernière saison que dans la saison précédente.

### Témoignages sur nos orphelinats

par Arthur SAINT-PIERRE

Résultat d'une enquête faite par l'auteur auprès de quelque 700 anciens des orphelinats, sur la nature des traitements qu'ils ont subis durant leur séjour, et sur le valeur qu'a eue pour eux, depuis qu'ils sont sortis de l'institution, la formation intellectuelle et morale qu'ils y ont reçues.

Un ouvrage qui rendra justice aux orphelinats et aux personnes charitables qui s'y dévouent.

Lettre-préface de Son Excellence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Volume de 158 pages.

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU

"DEVOIR"

## Alliance militaire pour l'Amérique

Proposition de M. Truman

Washington, 8 (A.P.) — Le président Truman paraît avoir comme but principal d'établir un vaste plan de défense interaméricaine en demandant au Congrès de perpétuer le rôle de temps de guerre des États-Unis dans tout l'hémisphère.

Le président veut établir une force permanente à travers tout le continent, laquelle force serait outillée et entraînée par les États-Unis ou d'après des méthodes venues des États-Unis. Le Canada serait compris dans ce réseau de défense panaméricaine. M. Truman a dit hier: "Il est très désirable d'établir une organisation militaire uniforme ainsi que des méthodes d'entraînement et d'armement uniformes."

(A Ottawa, un membre du cabinet, qui n'a pas voulu mentionner son nom, a dit que pour ce qui était du Canada, le président Truman cherchait à intensifier l'activité du bureau de défense canado-américaine.)

Derrière la requête de M. Truman au Congrès, il est facile de voir une allusion spéciale à certains pays de l'Amérique du sud qui se sont pendant longtemps servis de méthodes et d'armes venant de France ou d'Allemagne pour entraîner leurs armées. Quelques-uns se servent même encore de ces armes et de ces méthodes.

Lorsque la première expédition armée du Brésil s'est rendue outre-mer, elle possédait une artillerie allemande.

Si le Congrès se rend à la requête de M. Truman, le premier résultat sera d'amener la continuation de multiples engagements individuels de temps de guerre qui ont été conclus ces dernières années.

La plupart des 21 républiques américaines ont des idées différentes sur ce projet d'alliance militaire panaméricaine, mais toutes s'accordent sur un principe si l'une d'elles est attaquée, toutes les autres viendront immédiatement à son aide.

## Le brigadier Lister se dit innocent

Amsterdam, 8 (C.P.) — Le brigadier J. F. Lister, de Québec et Victoria, a protesté hier de son innocence devant une cour martiale ici à chacune des quatre accusations pesant sur lui.

Les objections du brigadier à être jugé par le tribunal de six hommes qui s'occupe de son procès ont été renvoyées après 45 minutes de délibération.

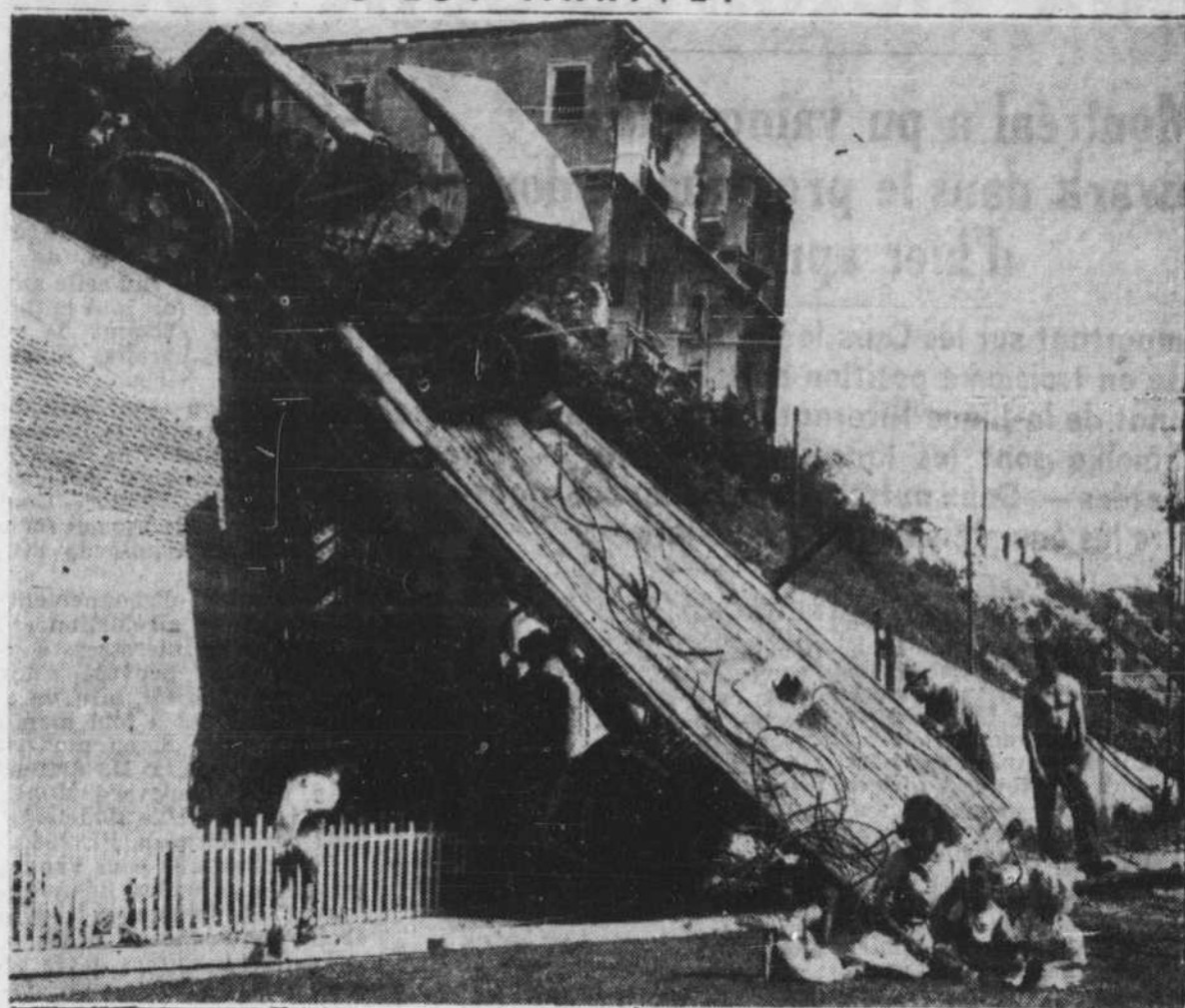
Les accusations sont les suivantes: Avoir improprement employé pour usage personnel un édifice réquisitionné pour l'usage de l'armée; avoir frauduleusement employé à de mauvaises fins la propriété publique, faisant livrer du charbon et de la nourriture à cette adresse; avoir improprement converti la propriété publique sous forme de nourriture et de charbon pour son usage personnel; avoir utilisé la pour ses besoins personnels les services de quatre civils hollandais payés à même les fonds publics.

Le tribunal est présidé par le major-général Guy Turner, d'Ottawa, et ses membres sont les brigadiers McGill, Sparling, Goodeve et Henderson, avec le brigadier Rutherford comme remplaçant. Le brigadier Lister s'objectait à la présence du général Turner et du brigadier Goodeve.

## Truman aura 62 ans demain

Washington, 8 (A.P.) — Le président Truman a 62 ans aujourd'hui. A l'occasion de son 61e anniversaire l'an dernier, il avait eu la joie d'annoncer officiellement la victoire. Cette année il célèbre sa fête en continuant "à travailler comme de coutume". La santé du président est bonne.

## C'EST ARRIVÉ!



Ce camion était à touer une maison à Los-Angeles (où l'avait-il prise en ces temps de disette?) lorsque le câble auquel elle était attachée se brisa. On voit ci-haut le résultat.

## Vol de montres chez J.-D. Vallière

M. Louis Daigle, gérant de la bijouterie J.-D. Vallière, 862 est, rue

Ste-Catherine, a rapporté à la police qu'un vol a été commis dans l'établissement lundi. Huit montres, d'une valeur de \$430, sont disparues. Ces montres étaient exposées sur le comptoir.

Nouveaux coupons. — On a volé à l'aviateur Jim Mollison tous ses vêtements, alors qu'il partait de Londres pour l'Inde. Il a fallu lui accorder de nouveaux coupons.

## ON PEUT LES VÊTIR... ET SANS S'APPAUVRIR



**VOUS l'avez fait pour cette enfant l'hiver dernier!**

**MAIS L'HIVER PROCHAIN... ? TOUS CES AUTRES MILLIONS DE SINISTRÉS DE GUERRE AURONT À LEUR TOUR BESOIN DE VOTRE SURPLUS DE VÊTEMENTS ET DE CHAUSSURES**

### Comment Procéder:

1. Ramassez votre surplus de vêtements et de literie.
2. Liez le tout en paquets prêts à donner quand la collecte s'ouvrira.
3. Votre don, pour être utile, doit satisfaire les besoins les plus pressants:

|           |            |           |
|-----------|------------|-----------|
| paletôts  | souliers   | robes de  |
| imper-    | robes      | chambre   |
| méables   | jupes      | sous-     |
| complets  | gants      | vêtements |
| gilets    | casquettes | pyjamas   |
| pantalons | chandails  | literie   |

NC-16F

DANS les pays ravagés par la guerre où le vêtement manque, le froid, la maladie, la mort guettent des millions de sinistrés. L'hiver dernier, votre aide a fait reculer un désastre qui s'annonce à nouveau pour l'hiver prochain. Il faut aider encore. Ces gens ne peuvent s'acheter de vêtements. Ils n'ont pas d'argent. Il n'y a rien dans les boutiques. Les boutiques mêmes ne sont plus que des squelettes de maçonnerie. Vous avez si peu, vous semble-t-il, mais quelque part quelqu'un peut porter ce "si peu" qui devient beaucoup. Un simple vêtement, une paire de souliers, une couverture, et c'est suffisant pour se protéger contre le climat humide et froid de ces pays alliés où la guerre a passé.

### Ramassez tout de suite... la collecte commence bientôt

130,000,000 de sinistrés dont 25,000,000 d'enfants comptent sur les vêtements de rebut que vous allez enfin sortir de votre grenier ou de votre garde-robe en guise de grand ménage du printemps et en geste de charité toute humaine. De toutes ces valises qui regorgent d'articles rejetés, choisissez ce qui peut aider, et que votre générosité du passé soit la mesure de vos dons du présent.

**Donnez pour qu'ils vivent**

## LA COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS

Du 17 au 29 JUIN... Sous les auspices du FONDS CANADIEN DE SECOURS AUX ALLIES

### Prix attribués à des Montréalais

Cinq apprentis fondeurs et modelleurs de Montréal sont parmi les douze gagnants du concours de l'American Foundrymen's Association, pour la quatrième section des apprentis, a révélé M. F. J. Walls, de l'International Nickel Co., de Détroit, président de cette association mondiale.

MM. C. Corriveau, 614 boul. Crémazie, P. Blais, 1023 est, rue Robin, tous deux de l'École technique de Montréal, et H. Deschamps, 5821 boul. Monk, un employé de la Jenkins Brothers, ont gagné respectivement le premier, le deuxième et le troisième prix dans la section du moulage des métaux non ferreux.

M. R. Dragon, 710 rue Shearer, de la Western Pattern Works, a remporté le premier prix dans la section du modelage, et M. M. Tamburini, 2090 rue Letourneau, de la Warden King Ltd, s'est classé troisième dans la section du moulage du fer.

MM. Corriveau et Dragon se rendront à Cleveland, Ohio, jeudi pour y recevoir un certificat et un chèque de \$30. MM. Blais et Tamburini recevront, avec leur certificat, un chèque de \$20, et M. Deschamps, un chèque de \$10.

### Réunion à Québec de bibliothécaires

Québec, 8 (D.N.C.) — Les 21 et 22 mai prochains aura lieu à Québec, au ministère de l'Agriculture, une réunion des bibliothécaires agricoles, dans le but d'établir une étroite coopération entre les bibliothèques d'agriculture et de traiter de toutes les questions relevant de la bibliothéconomie agricole.

Cette conférence réunira principalement les bibliothécaires de l'Institut agricole d'Okla, de l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, du collège MacDonald, du ministère de l'Agriculture d'Ottawa, du ministère de l'Agriculture de Québec, des bibliothèques en formation de nos écoles d'agriculture moyennes et régionales, ainsi que plusieurs invités spéciaux, particulièrement intéressés dans la bibliothéconomie agricole et dans les services que celle-ci est appelée à rendre au personnel technique, aux professeurs, chercheurs et étudiants de l'agriculture dans la province de Québec, de même qu'à la classe rurale en général.

### Don au Jardin botanique de Montréal

Un médecin canadien-anglais de Montréal, qui désire garder l'anonymat, vient de donner une somme de \$150 au Jardin botanique pour l'achat de nouvelles variétés de plantes. Ce généreux donateur avait déjà fait le même geste plusieurs fois auparavant.

# Deux victoires sont obtenues par le Montréal

## Le Montréal a pu vaincre le Newark dans le programme double d'hier après-midi au Stade

En l'emportant sur les Ours le club de Clay Hopper est passé en troisième position dans la course au championnat de la Ligue Internationale — John Gabbard et Smolko sont les lanceurs gagnants — Erreurs rachetées — Deux autres parties pour cet après-midi contre les équipiers de George Selkirk

Les Royaux de Montréal sont maintenant installés en 3e position dans la course au championnat de la Ligue Internationale. Hier après-midi, au stade de l'avenue Delormier, les joueurs de Clay Hopper ont remporté deux victoires consécutives en battant Newark et les Yankees de New-York, et le seul gérant canadien du circuit Shaughnessy.

Les Montréalais gagnèrent la 1ère partie par le compte de 10 à 9, tandis qu'ils s'assurèrent la victoire dans la finale, limitée à sept manches, par le compte de 5 à 4. Ces deux succès furent obtenus grâce à des ralliements de nos locaux dans la dernière manche de chaque partie alors que les visiteurs semblaient devoir l'emporter. Comme la victoire n'est assurée qu'avec le dernier homme au bâton, les salaires du président Hector Racine battirent courageusement et leur bel esprit combattif leur a permis de changer des défaites en des victoires à la grande satisfaction des 4,000 personnes présentes au programme double d'hier.

La première joute d'hier ne peut être classée parmi les exhibitions intéressantes, mais elle fut très contestée et comme nos favoris l'emportèrent, les spectateurs oublièrent les erreurs commises pour acclamer les vainqueurs. Dans la 2e rencontre, la lutte fut plus intéressante, et de nouveau les amateurs montrealais purent faire une ovation à nos porte-couleurs lorsque ceux-ci remportèrent la victoire grâce à des coups frappés en temps opportun.

Dans la joute initiale, les visiteurs menaient par 6 à 0 à la 5e manche, mais nos joueurs se rallièrent et réussirent à compter cinq points, et dans la manche suivante, les Royaux égalèrent les chances en croisant le marbre une fois. A la 7e apparition des nôtres au bâton, les protégés de Clay Hopper firent honneur à leur nom et deux autres points furent mis à leur crédit pour prendre le devant, mais malheureusement une grave erreur de Jack Robinson, sur un coup facile au 2e but, a semblé décourager le lanceur Collins et celui-ci dut céder sa place à John Gabbard. Les chances prirent le devant avec l'avantage d'un point. Les chances du Royal paraissaient être désemparées, mais nos joueurs se montrèrent courageux et des coups bien placés et à des moments opportuns permirent au Montréal de compter deux fois pour changer une défaite en une victoire.

Dans la 3e partie, les Burge a frappé son 3e coup de circuit de la saison, tandis que Rackley fut le plus effectif au marbre. Il frappa trois fois en lieu sûr dans la joute initiale pendant que Herman Franks obtint deux coups réussis. Les Royaux s'affichèrent plus solides que leurs rivaux au bâton. Dans la partie initiale, les locaux enregistrèrent onze coups sûrs contre sept seulement pour les visiteurs. Dans la joute finale, le Montréal obtint neuf coups sûrs, soit un de plus que les Ours de George Selkirk.

Stan Bréard n'a pas fait merveille au bâton hier mais par contre notre arrêt-court s'est particulièrement distingué sur la défensive et il exécuta le plus beau coup de l'après-midi lorsqu'à la troisième manche de la première partie il vola un coup sûr à Douglas et cet exploit lui a valu les acclamations de l'assistance. Dans la finale Stan a commis une erreur au début mais elle ne fut aucunement coûteuse.

Dans la deuxième rencontre à l'affiche le coup de Tom Tatum, à la centième manche, qui permit aux Royaux de l'emporter pour la deuxième fois. Notre voltigeur de gauche a brillé au bâton avec trois coups réussis sur quatre apparitions au marbre pendant que Les Burge a cogné deux coups pour faire compter trois points.

Les Royaux et les Ours joueront de nouveau en programme double cet après-midi et les fervents du sport national américain ne manqueront pas de se rendre au Stade afin d'encourager nos favoris à la victoire. Deux autres victoires pour les nôtres aujourd'hui permettraient aux Royaux de passer en première position car les clubs Syracuse et Baltimore ne jouent qu'une seule partie et ces rencontres ont lieu à l'étranger.

## Les escrimeurs au National

Mardi soir, le 14 mai prochain, un grand gala "Réunion" d'escrime se déroulera à la Palestre Nationale où la "Vieille Garde" ren-

## BASEBALL au Stadium

## Bears de Newark vs Royaux de Montréal

Aujourd'hui à 4 h. p.m. PROGRAMME DOUBLE Journée des dames.

| NEWARK         | AB | P | CS | R | A |
|----------------|----|---|----|---|---|
| Douglas, cc    | 3  | 2 | 0  | 4 | 0 |
| Brown, ac      | 4  | 3 | 2  | 3 | 2 |
| Clark, cc      | 4  | 1 | 1  | 2 | 0 |
| Nowak, 1b      | 4  | 0 | 1  | 5 | 3 |
| Savage, 3b     | 4  | 0 | 0  | 2 | 0 |
| J. Collins, cd | 4  | 0 | 2  | 2 | 0 |
| Burgess, 2b    | 5  | 0 | 1  | 2 | 0 |
| Fallon, r      | 3  | 1 | 0  | 3 | 0 |
| Moore, l       | 1  | 1 | 0  | 1 | 0 |
| Haag, l        | 1  | 1 | 0  | 1 | 1 |

Total . . . . . 33 9 7 25 9

| MONTREAL      | AB | P | CS | R | A |
|---------------|----|---|----|---|---|
| Rackley, cc   | 5  | 1 | 3  | 1 | 0 |
| Robinson, 2b  | 4  | 0 | 1  | 3 | 1 |
| Shuba, cc     | 2  | 1 | 0  | 1 | 0 |
| Durrett, cd   | 5  | 1 | 1  | 1 | 0 |
| Burge, 1b     | 4  | 1 | 1  | 7 | 0 |
| Franks, r     | 4  | 0 | 2  | 8 | 1 |
| Bréard, ac    | 4  | 1 | 1  | 4 | 5 |
| Banta, l      | 2  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| Fontaine, l   | 0  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| W. Collins, l | 1  | 1 | 0  | 1 | 1 |
| Gabbard, l    | 0  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| xxDavis       | 0  | 1 | 0  | 0 | 0 |
| xxHowell      | 1  | 1 | 0  | 0 | 0 |

Total . . . . . 36 10 11 27 10

x—Court pour Franks à la 9e.

xx—Frappa pour Gabbard à la 9e.

Newark . . . . . 000051030—9

Montreal . . . . . 000330202—10

Sommaire:—

Erreurs: Brown, Nowak, Buzas, Fallon, Moore, Robinson 2. Points produits par Burge 2, Banta, Rackley 2, Brown 3, Clark 2, Nowak 2, J. Collins 2, Durrett, Bréard, Douglas, Robinson, Howell, Deux-butts, J. Collins, Durrett, Circuits: Burge, Brown, Bats volés: Robinson, Buzas, Rackley, Shuba, Sacrifice: Bréard, Double-jeu: Jorgenson à Bréard à Robinson. Laisses sur les buts: Newark 7; Montréal 11. Bats sur balles de Banta 7; Fontaine 2; Moore 4; Haag 4. Retirés au bâton: Banta 3; Moore 3; W. Collins 4. Lanceur gagnant: Gabbard. Lanceur perdant: Haag. Arbitres: T. H. Culbreth et Solodare. Temps: 2:55.

### DEUXIEME PARTIE

| NEWARK       | AB | P | CS | R  | A |
|--------------|----|---|----|----|---|
| Douglas, cc  | 4  | 0 | 1  | 0  | 0 |
| Brown, ac    | 2  | 1 | 0  | 0  | 0 |
| Clark, cc    | 3  | 1 | 2  | 3  | 0 |
| Nowak, 1b    | 2  | 0 | 0  | 10 | 0 |
| Savage, 3b   | 2  | 0 | 0  | 0  | 0 |
| Garrison, cc | 3  | 1 | 2  | 1  | 0 |
| Buzas, 2b    | 3  | 1 | 1  | 2  | 3 |
| Recca, r     | 2  | 0 | 1  | 2  | 0 |
| Fallon, r    | 0  | 0 | 0  | 0  | 0 |
| Karpel, l    | 2  | 0 | 0  | 0  | 3 |
| xxNowak      | 1  | 0 | 0  | 0  | 0 |
| xxSelkirk    | 1  | 0 | 1  | 0  | 0 |
| xxHoutz      | 0  | 0 | 0  | 0  | 0 |
| Makosky, l   | 0  | 0 | 0  | 0  | 0 |

Total . . . . . 25 4 8 19 9

x—Frappa pour Recca à la 7e.

xx—Frappa pour Karpel à la 7e.

xxx—Court pour Selkirk à la 7e.

| MONTREAL     | AB | P | CS | R | A |
|--------------|----|---|----|---|---|
| Rackley, cc  | 4  | 0 | 1  | 3 | 0 |
| Robinson, 2b | 3  | 1 | 1  | 1 | 4 |
| Tatum, cc    | 4  | 1 | 3  | 3 | 0 |
| Durrett, cd  | 2  | 1 | 0  | 1 | 0 |
| Burge, 1b    | 3  | 0 | 2  | 7 | 0 |
| Campanis, 3b | 3  | 1 | 1  | 1 | 1 |
| Howell, r    | 3  | 0 | 1  | 3 | 1 |
| Bréard, ac   | 3  | 0 | 0  | 2 | 2 |
| Baker, l     | 1  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| xxGallagher  | 1  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| xxSmolko     | 0  | 0 | 0  | 0 | 1 |
| xxFranks     | 1  | 0 | 0  | 0 | 0 |
| xxDavis      | 0  | 1 | 0  | 0 | 0 |

Total . . . . . 28 5 9 21 11

z—Frappa pour Baker à la 5e.

zz—Frappa pour Smolko à la 7e.

zzz—Court pour Franks à la 7e.

Newark . . . . . 0011011—4

Montreal . . . . . 0000131—5

Sommaire:—

Erreurs: Makosky, Bréard. Points produits par Recca, Garrison, Bréard, Clark, Burge 3, Selkirk, Tatum. Deux-butts: Howell, Clark, Tatum, Garrison. Trois-butts: Burge. But volé: Tatum. Sacrifice: Robinson. Double-jeu: Bréard à Robinson à Burge. Laisses sur les buts: Newark 3; Montréal 6. Bats sur balles de Baker 1; Smolko 1; Karpel 1. Retirés au bâton, par Baker 1; Smolko 2; Karpel 2. Lanceur gagnant: Smolko. Lanceur perdant: Makosky. Arbitres: Culbreth, Solodare et T. H. Culbreth. Temps: 1:30. Assistance: 4,368.

contrera la "Jeune Garde". Cette

soirée est organisée par Robert Desjardis, directeur du club "Les Mousquetaires", de la Palestre Nationale.

L'équipe de la "Vieille Garde" sera composée des plus illustres escrimeurs; en effet des invitations ont été adressées à Emile Manpas, Percy E. Nobbs, John Long, Jacques Sénécal, Bataille, Hector Gauthier, Consiglio, Jerry Maguire, Lemay, Silverstone, Taranne, Marcus, Léon Grestholl, le colonel Chaballe, Otis, Cossitt, Del Cellier, Cavagan, Yale, etc. Ces réputés escrimeurs de l'école française et italienne, croiseront le fer dans des assauts au fleuret, à l'épée et au sabre, contre un groupe de jeunes et enthousiastes escrimeurs, au style plus ou moins orthodoxe. Ce sera une merveilleuse expérience pour les jeunes, car de ces combats ils puiseront une précieuse expérience et en conserveront un mémorable souvenir.

Un jury compétent a été nommé pour juger les différents assauts; un maximum de 10 points seront octroyés — 5 points pour les touches données ou reçues et 5 points pour le style.

Tous les escrimeurs voulant s'inscrire sont priés de communiquer avec Robert Desjardis, à LA. 8432.

## Club de tennis Ville-Emard

Grâce à l'assistance de dévoués collaborateurs, le Club de Tennis Ville-Emard reprend cette année ses activités, cette fois sous la tutelle de l'œuvre des Terrains de Jeux et Loisirs de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours.

La direction immédiate du Club a été confiée pour la présente saison à Miles Madeline Page et Jeanne Beaudin, ainsi qu'à M. Arthur Dauphin, Valmore Cousinang et Henri Ouhmet, lesquels formeront le comité du tennis de P.O.T.J.L.-N.D.P.S.

Les cartes d'abonnement sont maintenant en circulation et toutes les personnes intéressées à se joindre au Club peuvent s'adresser, (mais au plus tôt, afin d'éviter des déceptions) à tout membre de P.O.T.J.L.-N.D.P.S. ou plus particulièrement, soit à M. Arthur Dauphin, 6114, boulevard Monk, Fitzroy 6447 ou à Miles Madeline Page, 2364 parc Garneau, FI. 2680.

Les cotisations pour l'année 1946 seront les suivantes: hommes et garçons: \$7.00; femmes et filles: \$6.00; écoliers et écolières: \$4.00.

Toutes les soirées de la semaine ainsi que les après-midi des mercredi, samedi et dimanche seront réservés aux adultes; les écoliers et écolières seront admis à l'exclusion de tous autres à tous les avant-midi de la semaine, et l'après-midi des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une attention et une surveillance spéciales seront apportées aux écoliers et écolières, et si les conditions le permettent, le comité mettra à la disposition de ces derniers un instructeur d'expérience qui leur enseignera le maniement de la raquette.

Des équipes seront formées entre les membres pour représenter leur Club à l'occasion des divers tournois avec des clubs étrangers. De plus, une éliminatoire aura lieu entre les membres à la fin de la saison.

Le comité s'assure actuellement la venue de joueurs réputés au cours de la saison. Il va de soi que le public aura accès en tout temps sur le terrain de tennis pour y voir évoluer nos as de la raquette.

L'ouverture officielle du Club de Tennis Ville-Emard aura lieu le dimanche, 12 mai 1946.

### BALLE MOLLE

Le comité de la balle molle de P.O.T.J.L.-N.D.P.S. invite tous les joueurs d'équipes déjà formées, ainsi que tous ceux qui seraient intéressés à se constituer en équipes, à faire parvenir leurs noms et adresses à l'une des personnes suivantes: M. Antonio Leboeuf, 1900 rue De Maricourt, Montréal, FI. 1812; M. Rodolphe Lemieux, 5777 rue Hamilton, WE. 6477; M. J.-René Joly, 6025 rue Briand, Montréal.

Suivant le nombre de clubs qui s'inscriront, les ligues suivantes seront formées sous la direction du comité ci-haut mentionné:

Ligue pee-wee, au-dessous de 12 ans le 1er juin 1946; ligue bantam, au-dessous de 14 ans, le 1er juin 1946; midjet, au-dessous de 16 ans le 1er juin 1946; juvénile, au-dessous de 18 ans, le 1er juin 1946; junior, au-dessous de 20 ans, le 1er juin 1946.

Une invitation spéciale est lancée à tous les clubs des paroisses suivantes: Notre-Dame du Perpétuel Secours, St-Paul, St-Jean de Matha, St-Jean Damascène et Coeur Immaculé de Marie.

Les principaux d'écoles et les professeurs sont aussi invités à coopérer en invitant dans leurs écoles respectives leurs élèves à organiser leurs équipes en vue des vacances d'été.

Une coopération immédiate de tous permettra au comité d'organisation de constituer des ligues où les équipes pourront se visiter et se recevoir de paroisse en paroisse en autant que faire se pourra. Les moniteurs des terrains de jeux de chacune de ces paroisses sont aussi instamment priés de communiquer avec l'une des personnes plus haut nommées afin de faciliter à tous les clubs leur inscription dans l'une des ligues projetées.

Le comité acceptera l'inscription des diverses équipes jusqu'au plus tard le 30 mai 1946 et les diverses ligues constituées seront en pleine opération à compter du 1er juin 1946.

## Les parties dans les grandes ligues

Midi joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

### LIGUE AMERICAINE

Détroit 012001012—7 10 1

Philadelphie 000000101—2 9 2

Troust et Tebbetts; Fowler, Flo-

res (8) et Rosar.

Cleveland 000000010—1 5 1

Washington 000000101—2 7 2

Embrée, Harder (8) et Lollar;

Haefner et Evans.

St-Louis 1302000000000—6 19 3

Boston 002002200000004—10 12 2

Kramer, Shirley (8) et Mancuso;

Hughson, Deutsch (8), Hefflin (5),

Drusewerd (7) et Wagner.

### LIGUE NATIONALE

New-York 000000100—1 8 1

Cincinnati 10001000x—2 7 0

Carpenter, Trinkle (8) et Lam-

hardt; Bells et Lamanno.

### Ralliement cycliste dimanche prochain

A tous les cyclistes de Montréal et des environs, une demande est faite de coopérer au succès du grand ralliement qui aura lieu dimanche prochain, le 10 mai.

Le "Cyclo-National" fera l'ouverture officielle de sa saison du cyclisme pour 1946 en faisant une randonnée d'une vingtaine de milles sur la rue Sherbrooke, à la "Chapelle de la Réparation" où se fera la bénédiction des bicyclettes par un Père Capucin.

Cette randonnée sera mixte, mais les lois de la circulation seront observées, et les plus jeunes comme les autres auront une entière pro-

## Concours hippique à Saint-Laurent

Les organisateurs du concours hippique qui doit avoir lieu à St-Laurent les 31 mai et 1er juin sont à faire les derniers préparatifs. Mlle Doris A. Heubach, présidente de l'organisation, tient à faire remarquer que les inscriptions seront closes le 10 mai prochain.

Si nous devons en juger par l'appui qu'ont apporté les exposants locaux, l'événement promet d'être des plus intéressants en fait de concours hippiques à Montréal. Une manifestation spéciale montée par des groupes de sport de Montréal sera le point culminant aux trois spectacles.

Des arrangements ont été conclus pour le logement des chevaux et les exposants peuvent obtenir des réservations en s'adressant au col. J.-R.-J. Dubault, O.B.E., Riding School of Montreal, 4545 Chemin de la Côte des Neiges.

Cinq classes de chevaux de selle sont listées au programme dont une exclusivement pour les chevaux de race canadienne. Les cavaliers juniors pourront démontrer leur habileté aux classes de sauts ainsi qu'aux classes de posture, cependant que plusieurs autres classes commerciales paraîtront au programme.

### SOUS UN MEME CONTROLE

Les concours hippiques seront dorénavant tous sous un même contrôle à travers le Canada. Voilà ce qui a été décidé au cours d'une réunion tenue à Toronto. La Canadian Horse Show Association est maintenant formée et elle est divisée en trois zones: Est canadien, Centre canadien et Ouest canadien.

Le but de l'Association est d'encourager l'organisation de concours hippiques dans le pays. Des invitations seront adressées aux clubs et écoles d'équitation en vue de grouper le travail de tous vers le succès de ce beau sport.

Les officiers suivants ont été nommés par l'association:

Président, Harry I. Price, Toronto; vice-présidents, H. J. O'Connell, Ste-Genevieve de Pierrefonds, et J. W. G. MacEvans, Saskatoon; Mme Adele Rockwell, Toronto; secrétaire trésorier, le major J. Wood, Toronto.

Directeurs: Vernon Cardy, Val David, Qué.; H. J. O'Connell, Ste-Genevieve de Pierrefonds; M. T. Stenson, Sherbrooke; William Newman, Ste-Charles; col. J. Smallman, London; Harry I. Price, Toronto; Mme Adele Rockwell, Toronto; professeur J. W. G. MacEvans, Saskatoon; J. M. Gilchrist, Winnipeg; J. G. Patterson, Calgary.

Voici maintenant les officiers pour la zone de l'Est du Canada: président, H. J. O'Connell, Ste-Genevieve de Pierrefonds; F. H. Dillingham, Hampstead, Qué.; R. L. Lehman, Richelieu, Qué.; J. W. Nesbitt, Montréal; M. T. Stenson, Sherbrooke, Qué.

### Un nouveau gérant pour le Lachine

M. Marcel Matte, secrétaire du club de crosse Lachine-Ville St-Pierre, annonce que l'équipe tiendra ce soir une pratique à l'Arena de Lachine et que le club aura alors un nouveau gérant.

Lachine a perdu ses deux premières parties dans la troisième période. Dans la première rencontre, contre le Canadien, les gars de Lachine avaient une avance de 6-5, au début de la période finale et, dimanche soir, contre Cornwall, le score était de 8-8 quand commença la troisième période.

Il n'y aura pas de joutes locales avant dimanche soir, alors que le Canadien jouera contre le Lachine, à Lachine, Jeudi soir, le Canadien ira à Cornwall et vendredi, Lachine visitera Québec.

A commencer la semaine prochaine, il y aura deux parties par semaine à Lachine: le dimanche et le mercredi soir.

Québec viendra ensuite jouer à Lachine, mercredi prochain. Il sera décidé dès ce soir si Valleyfield fera partie de la ligue. Les joueurs de Valleyfield sont déjà à la pratique. Si cette équipe est admise dans le circuit, elle fera probablement ses débuts dimanche à Québec.

Une assemblée en vue de former une ligue junior sera tenue ce soir à l'Arena de Lachine, à 8 h. 30. L'ouverture de la Ligue Junior se fera très probablement le 17.

## Dans la ligue Métropolitaine

La pluie tombée dimanche dernier a obligé les huit clubs de la ligue Métropolitaine du président Albert Molini de remettre à dimanche prochain l'ouverture officielle de ce populaire circuit. Toutefois, Molini s'est efforcé d'apporter quelques changements concernant les joutes d'ouverture.

Au stade Lachine, les Braves de Valleyfield disputeront la victoire aux puissants Facteurs du gérant Hubert Lavigneur, tandis que le club P. J. du gérant J.-H. Pélipin se rendra au parc Jarry pour affronter le club Kik du pilote Enile Ménard. Ces deux parties locales seront très intéressantes et les amateurs du baseball devraient se rendre en grand nombre pour voir les jeunes équipiers de ces équipes à l'œuvre. Les Braves qui aligneront plusieurs vedettes du hockey, telles Marcel Bessette, Jimmy Orlando, Tod Campbell et autres, seront gérés par le populaire Roland Boyer.

Le club National du vétéran instructeur Billy Innes rendra visite au Beaulharnois, tandis que le Mayport des frères Zakadi seront les hôtes du club Ste-Thérèse des coéquipiers Locas et Fournier. Le Ste-Thérèse sera piloté par le bien connu Mike Schum.

La part des autorités policières et des secouristes. L'endroit du départ: La Palestre Nationale, 840 rue Cherrier; l'heure du départ: 1 h. 30; le retour à Montréal: 5 h. 30, coin Delormier et Sherbrooke.

## Les finales seront disputées ce soir au Coliséeum

De très intéressants combats ont eu lieu hier soir au Coliséeum alors que se disputaient les championnats amateurs du Canada et ce soir les fervents de la boxe ne manqueront pas de se rendre à l'amphithéâtre de la rue Guy alors que seront disputées les finales de toutes les catégories. Immédiatement après les combats de ce soir l'ora fera la distribution des trophées aux vainqueurs.

Hier soir, trois pugilistes montrealais se sont mis en évidence en l'emportant sur leurs adversaires respectifs. Il s'agit du boxeur poids moyen Guy de Roy, qui a su capturer une éclatante décision aux dépens de Marcel Lachance, d'Española, Ont., tandis que le redoutable coqneur négre Harold Mullins a triomphé de T. A. McEwen, de Westville, N.E., par mise hors de combat dans le 2e assaut d'un combat qui devait en durer cinq.

Mullins, un autre boxeur poids moyen, est favori pour remporter le championnat dans cette catégorie. Chez les poids-lourds, Angelo Nickilo, un autre brillant boxeur de la métropole canadienne, a triomphé par décision du non moins fameux Don Mogard, de Toronto. Toutefois, le verdict de l'officiel en faveur de Nickilo fut longuement hué par les spectateurs présents. Nickilo s'est montré légèrement supérieur aux deux premiers assauts mais le Torontois a opéré un sensationnel ralliement aux trois dernières rondes.

Voici le résultat des combats d'hier:

118 lbs: S. Almond, N.-Westminster, défait C. Kenny, Ottawa, HC 1

118 lbs: R. Lascelles, Ottawa, bat M. Lachapelle, Montréal, décision.

118 lbs: Almond, N.-West., bat li. Gauvin, Québec, H.C.T. 3 rondes.

126: G. Montagnon, Ottawa, bat J. O'Connor, Montréal, décision.

## Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

## Choses de F. et du Canada

Un religieux français qui habite l'Ouest, nous adresse la lettre suivante. Il l'a fait précéder de cette note: "Cette lettre est intéressante. Elle plairait, je crois, à de nombreux lecteurs du Devoir. Auriez-vous l'amabilité de la publier dans votre journal?"

"Le jeune père de famille qui l'écrit a reçu une bonne instruction et une bonne éducation. Il a dix frères ou sœurs, dont deux religieuses. Il a une plume alerte, des connaissances aussi variées qu'étendues, un bon jugement".

Ajoutons que cette lettre vient du Nord de la France; en voici le texte:

J'ai lu sans surprise, mais avec peine l'article paru dans la Liberté et le Patriote à propos de la fermeture par la France de sa frontière commune avec l'Espagne. (N. de la R. Il s'agit d'un texte où l'on parlait de s'opposer au prêt à la France).

La majorité des Français ont estimé ce geste inconsidéré (de Gaulle ne l'eût pas fait) — un coup d'épée dans l'eau, très préjudiciable à notre économie déjà malade, et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Il est le fait d'un gouvernement à majorité marxiste ou siège au noyau aux ordres de Moscou. Mais ce ne sont pas les gouvernements que je jugerai aujourd'hui, c'est le peuple qui a voté pour eux, et qui souffrira des mesures qu'envisagent les députés canadiens-français.

30 pour cent environ de la population française a voté communiste. Cela veut-il dire que 30 pour cent des Français sont communistes? — Non.

Très peu connaissent la doctrine communiste, encore moins connaissent-ils ou veulent admettre la situation présente du peuple russe.

Tous sont éblouis par ce "paradis rouge" et les promesses de bonheur que leur font leurs élus.

Le peuple français a souffert et souffre encore.

Il a été exploité pendant des années par un patronat uniquement soucieux de ses bénéfices et qui a édifié des fortunes colossales.

Il a souffert plus que quelque autre milieu social des deux guerres, il ne veut plus souffrir. On lui a fait trop de promesses qu'on n'a jamais tenues.

Voici pourquoi l'ouvrier français place ses espoirs dans ceux qui parlent son langage en lui promettant le bien-être.

Il faudrait plus de place pour exposer les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière française. Un auteur du Nord, M. Maxence Van der Meersch, a écrit deux livres, deux *romans* *ouverts*, qui sont parfaits: *Le Peuple du Monde* et *Quand les Sirènes se taisent*. Je voudrais que les députés canadiens-français les aient lus. Ils pardonneraient alors au peuple de France d'attendre de Moscou ce qu'ils espèrent depuis des siècles.

Au surplus, cette attitude peu charitable qui consiste à nous couper les vivres, n'est pas politique. En effet, il en est comme du blé. Si nous ne l'obtenons pas de nos Alliés anglo-saxons, la Russie sera très heureuse de nous en envoyer en masse à la veille des élections (voyez la propagande).

Messieurs les députés canadiens-français, la France reste votre Patrie de cœur. Ne la jugez pas mal. Venez enquêter sur sa misère morale et physique, améliorez son sort autant que vous le pouvez. Ce faisant, vous la débarrasserez de la tentation moscovite, vous ferez une bonne action et de bonnes affaires.

Quand un pays est passé par où nous sommes passés, et quand il vit comme nous vivons, on doit beaucoup lui pardonner ses errements. La France n'est même pas encore convalescente, et vous la jugez sur ses faux pas!

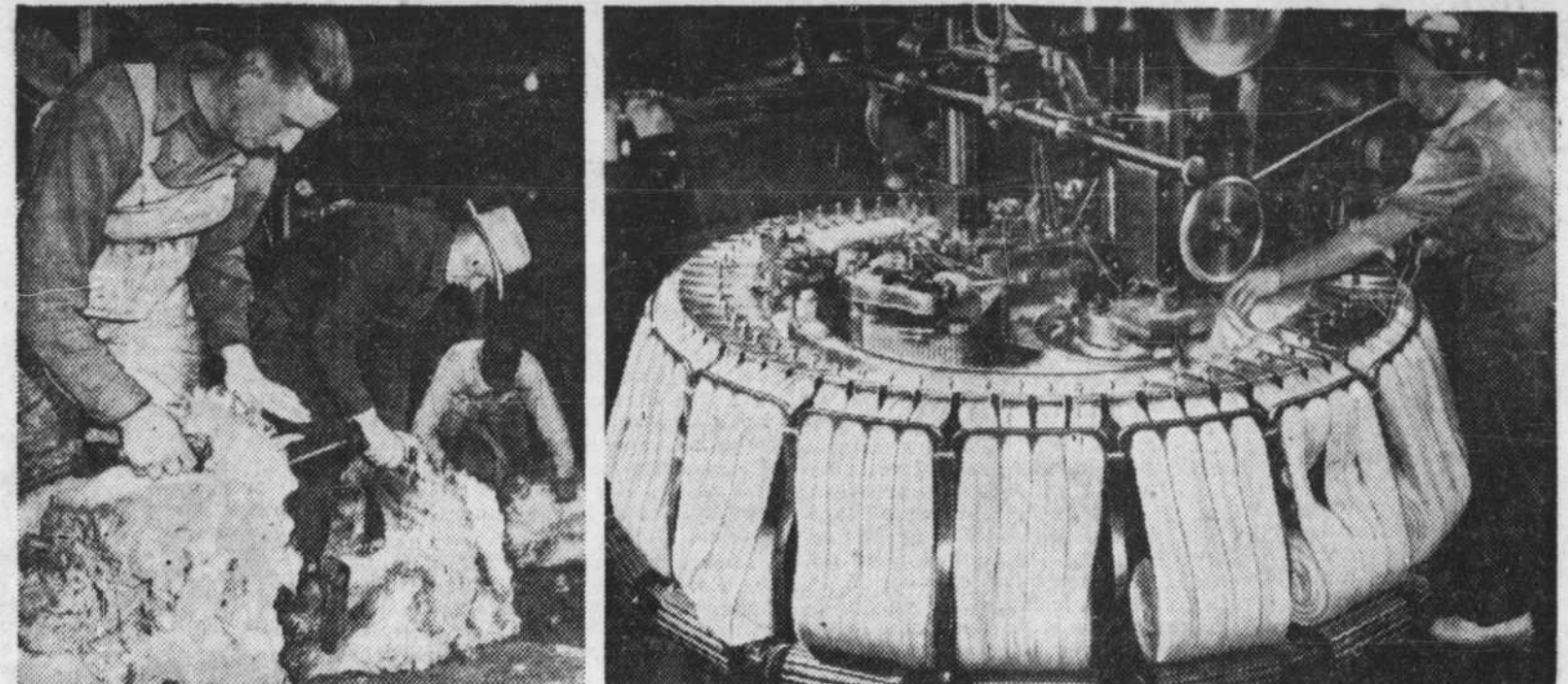
Un jeune militant catholique

## Démocratie de guerre, démocratie de paix

A côté des innombrables fléaux que la guerre a entraînés avec elle, il est tout de même un détail qui ne faut pas perdre de vue. Dans les heures de crise terrible que nous avons connues, il s'est accompli, au sein même de nos forces armées, un procédé de démocratisation qui n'a jamais été égalé. Tous ceux qui, parmi les centaines de milliers de nos jeunes, avaient du talent, l'étoffe nécessaire pour réussir dans le dangereux métier des armes qu'ils poursuivaient, ont eu la chance de se révéler, sans distinction d'origine, de caste ou de condition. De jeunes hommes, enrôlés comme simples soldats, ont terminé le conflit avec le grade d'officiers supérieurs. Ils avaient de l'étoffe, tout simplement. Dans les rangs, de notre armée de l'air, ce phénomène est devenu banal à force d'être répété des dizaines de milliers de fois. Dès qu'on découvrait un homme qui possédait les qualités requises, qu'il fut un humble paysan ou un citoyen de conditions modestes, on lui faisait poursuivre de longues et coûteuses études. N'en fallait-il pas des milliers de dollars pour entraîner un pilote? Puis quand celui-ci avait finalement obtenu ses ailes, on lui confiait un avion dont la valeur atteignait des chiffres astronomiques et la responsabilité d'un équipage dont la vie tenait à son habileté, à sa bravoure et à sa sûreté de jugement. Ses dangereuses missions exigeaient un esprit d'initiative peu commun. Et par-dessus tout cela, on récompensait d'une façon éclatante et juste à la fois ses succès. Par leur seule valeur, et non pas parce qu'ils avaient de l'argent ou de l'influence, ces jeunes ont réussi, tout simplement, encore une fois, parce qu'on leur a donné la chance de se révéler. Cela, c'est de la démocratie à son mieux. Le procédé a réussi admirablement. Pourquoi ne serait-il pas répété en temps de paix, au profit des civils? Malgré leur valeur personnelle, des milliers de citoyens coulent leur existence dans des conditions modestes parce qu'ils n'ont jamais eu la chance de se révéler. Il suffirait d'un encouragement, de conseils, d'un peu de capital pour sortir de l'obscurité. Des milliers de petits salariés ne peuvent jamais devenir propriétaires parce qu'il n'existe pas de mécanisme pour leur permettre l'accès à la propriété. Et pourtant, ils dépendent pour demeurer d'éternels locataires, autant et même plus qu'ils ne le feraient pour posséder leur propre maison.

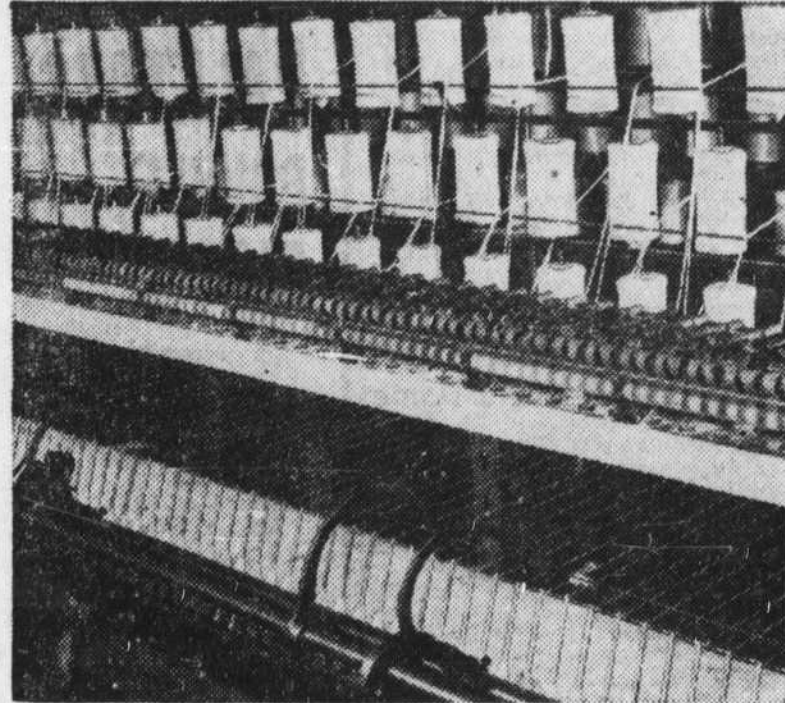
Une mesure de crédit ouvrière ou de prêt-bail comblerait facilement cette lacune. Cet exemple choisi entre mille révèle avec éloquence dans quelle mesure il serait possible d'améliorer la condition humaine si seulement les vertus pratiquées en temps de crise pouvaient survivre en temps normal, et si la démocratie pratiquée en temps de guerre était la même en temps de paix. Nous pourrions connaître un réveil terrible si nous continuons systématiquement à ignorer cette vérité.

## LAINAGES TISSES AU CANADA POUR LES VETEMENTS DES CIVILS PRODUITS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU PAYS EN TEMPS DE PAIX

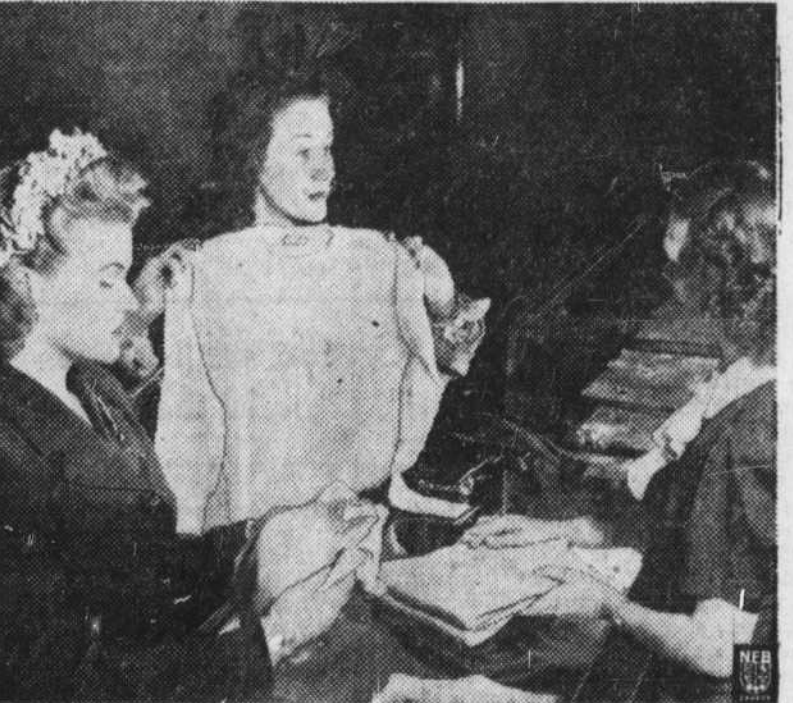


Les filatures du Canada, qui ont durant cinq ans fourni le tissu bleu ou kaki des uniformes, recommencent à produire des lainages pour les vêtements des civils. La laine obtenue en tondant les

moutons (à gauche) est examinée et classée suivant sa qualité avant d'être lavée et automatiquement cardée (ci-haut). Afin de suppléer à la production domestique insuffisante, une partie de



la laine brute employée dans les filatures du pays est importée d'Australie. La laine filée est ensuite placée sur un dévidoir mettant simultanément 700 fils en fuseaux (ci-haut) - contenant



chacun plus de 5,000 pieds de laine, l'équivalent d'un mille de longueur. Une vendeuse (ci-haut) montre un chandail de laine ne rétrécissant pas au lavage, une innovation de l'industrie textile.

## Officiers réélus au Bureau du tourisme

Tous les officiers du "Montreal and Convention Bureau" ont été réélus au cours de l'assemblée annuelle de l'association à l'hôtel Windsor. Voici la liste des principaux officiers réélus: Présidents honoraires: M. M. Duplessis, premier ministre; M. J.-Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie; M. Camilien Houde, maire de Montréal; M. W.-F. Locke, Edgar Genest; J.-M. Pritchard; Kenneth T. Davies, secrétaire-trésorier et gérant des conventions et Paul-E. Joubert.

Les directeurs sont: M. C. Douglas Taylor, W.-F. Locke, Edgar Genest, J.-M. Pritchard, Kenneth T. Davies, A.-S. Audette, G.-H. Bartrem, L.-S. Beauvais, André Berthelette, C.-C. Bonter, Ralph Bourassa, Vernon G. Cardy, Glen S. Case, Jean Charest, F.-T. Collins, K.C., Léo Danduran, A.-J. Dugal, Charles Duquette, P.-R. Du Tremblay, K.C., E.-H. Franquet, E.-L. Gallagher, A. Gardiner, A.-J. Garthner, Alex. Goldberg, C. Hugh Hanson, W.-F. Harris, R.-H. King, D.-M. Lindsay, J.-S. McFarland, col. F.-M. McRobie, R.-G. McNeillie, C.-N. Moisan, R.-G. Perry, E. Poole, Adélard Raymond, C.B.E., Donat Raymond, Ernest Savard, A.-O. Seymour, Campbell Smart, Robert Smith, T. Taggart Smyth, L. Gordon Tarlton, L.-W. Vézina, O.-A. Trudeau, D.-A. Whitaker.

## Prix "Pulitzer" au "New York Times"

New-York, 8 (Dépêche au New York Times) — M. William L. Laurence et M. Arnold Cortesi, du New-York Times, ont tous deux reçu les deux prix Pulitzer de \$500 pour leurs brillants reportages au cours de cette année.

Ces prix sont décernés par les fiduciaires de l'Université Columbia à tous les ans comme prix littéraires et journalistiques sur la recommandation du bureau des conseillers de Graduate School of Journalism.

M. Cortesi a obtenu ce prix pour ses reportages de Buenos-Aires et M. Laurence pour le compte rendu du bombardement atomique de Nagasaki.

## Les terrains de jeux en 1946

M. Georges Mantha, surintendant des terrains de jeux et des sports de la ville de Montréal, a annoncé lundi que 75 terrains de jeux seraient à la disposition des enfants au cours de l'été prochain, soit 13 de plus que l'été dernier.

Les moniteurs de ces terrains de jeux suivent actuellement des cours spéciaux sous la direction de M. Philippe Morel, qui est redevenu officiellement, depuis le 1er mai dernier, moniteur en chef. Il sera au service de la ville jusqu'au 31 octobre.

250 personnes seront en charge des 75 terrains de jeux et les autorités constatent avec plaisir que 95 p.c. des employés de l'an dernier seront encore au poste cette année.

## Wilfrid Vigneault acquitté

Le juge Armand Cloutier a acquitté Wilfrid Vigneault, 1469 rue de Bullion, accusé d'avoir pointé une arme à feu. Le juge a maintenu les prétentions de la défense représentée par Me Willie Proulx, à l'effet qu'il y avait eu provocation suffisante et que la carabine que tenait l'accusé avait été déchargée accidentellement.

## Chez les Franciscains du Canada

Départ, pour le Pérou, de Mgr Damase Laberge, préfet apostolique de Saint-Joseph des Amazones — Le nouveau provincial

Un changement vient de s'opérer dans l'administration de leur Province.

Par suite de son élévation à la Préfecture Apostolique de Saint-Joseph des Amazones au Pérou, Mgr Damase Laberge devra quitter le Canada pour l'Amérique du Sud. Il était à la tête des Franciscains du Canada depuis le 6 août 1942 et il lui restait encore deux ans avant l'expiration de son deuxième terme au Provincialat.

Durant ses quatre années de gouvernement, il a favorisé admirablement l'essor qu'avait déjà pris la Province Franciscaine du Canada dans le sens de l'expansion, de l'apostolat en pays de mission, des études supérieures, des Retraites Fermées, des œuvres répondant aux besoins actuels. Sous son règne seules:

10 — Le ministère auprès des Japonais du diocèse de Nelson, dans les Rocheuses, a été confié aux Franciscains du Canada et des fondations nouvelles ont été faites à Amos, à Toronto, à la Baie Saint-Paul, à Longueuil, à Trail en Colombie canadienne, au Pérou, au Lac du Bonnet au Manitoba et à la dernière heure une paroisse régulière a été acceptée;

20 — plusieurs religieux ont fréquenté des universités et obtenu des titres de licence et de doctorat en vue d'une action supérieure au service de l'Eglise;

30 — un nouveau centre de Retraites Fermées a surgi à Amos et un autre est en voie de réalisation;

40 — dans le domaine des œuvres modernes le magazine La Famille avec son Institut Familial a émigré à l'ancien édifice Fides et continuera maintenant à 3425, rue St-Denis; le Centre Familial, la librairie La Famille, le service de préparation au mariage, et affiliée à l'Université de Montréal la section d'Etudes familiales;

50 — enfin la Maison Saint-Louis confiée au Couvent Provincial est devenue comme une Centrale Franciscaine abritant les œuvres paroissiales par le Provincial des Franciscains; notamment le Commissariat Provincial du Tiers-Ordre français et anglais chacun avec sa Revue Franciscaine, la Procure des Missions Franciscaines avec son musée permanent, le Secrétariat des Scouts catholiques avec celui des Guides, les Editions Franciscaines avec leur service de publicité et un de ses moyens de diffusion, la Librairie Saint-François, transportée à 2080 ouest, Dorchester, tout à côté des Editions.

Une telle activité au pays fait au-

gurer des développements merveilleux dans le champ d'action confié à sa sollicitude pastorale, où l'ont déjà devancé une quinzaine de religieux canadiens.

En vertu de la législation franciscaine, le T. R. P. Custode assumé *ipso jure* la charge laissée vacante avec le titre de Vicaire-Provincial.

Depuis le 3 mai courant donc, au T. R. P. Georges-Albert Laplante, ci-devant Custode et Maître des novices, revient l'honneur de gouverner la Province Franciscaine du Canada qu'il avait déjà dirigée neuf années consécutives, de 1933 à 1942, à sa période de plein épanouissement.

## L'Association des annonceurs techniques

M. W. Lane Witt, président et gérant général de la National Industrial Advertisers' Association, de Chicago, adressera la parole au cours de l'assemblée annuelle des membres de la section locale de l'Association des annonceurs techniques de Montréal, ce soir, en l'hôtel Ritz-Carlton, à 6 heures précises. Sa conférence sera intitulée "Le présent et l'avenir de la National Industrial Advertisers' Association".

Enquête aux nuages. — Un comité du Congrès américain a demandé qu'on étudie la structure intérieure des tempêtes.

## Nouvelle édition La sagesse du Bonhomme

par Robert E. Llewellyn

Dix-huit fables de La Fontaine finement analysées et commentées de la manière la plus vivante qui soit. Un livre dont on pourra tirer une magnifique leçon: celle de "mieux connaître les hommes, de nous mieux connaître, et par conséquent, de pouvoir devenir en souriant, plus sages et meilleurs".

Illustrations de Jean Simard. Volume de 171 pages.

Au comptoir: \$1.00  
Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

**La Saubegarde**

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

## Cartes professionnelles

## ASSURANCES

**HORACE LAURECQUE**  
COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se méfier de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier, Montréal  
Tél. MARquette 2383-2384

## AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques  
Tél. HARbour 2841

## BREVETS D'INVENTION

**Le Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention  
10\$ écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
BREVETÉ EN BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

## BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE  
DESSINS de FABRIQUE  
en tous pays  
**MARION & MARION**  
Raymond A. Robit J.-Alfred Bastien  
761 ouest, rue St-Catherine  
MONTREAL

## COMPTABLES

**J.-B. BELANGER**  
L.C.M.I., C.G.A.  
Comptable Licencié en Prix de Revenu  
Comptable Public  
Ch. 614, édifice des Tramways  
R.E. 3031 Montréal

## COMPTABLES

**CARON & CARON**  
Comptables Agréés — Chartered Accountants  
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.  
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.  
Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.  
88, rue St-Jacques  
HARbour 3635 MONTREAL  
429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

## COMPTABLES

**P.-A. GAGNON & CIE**  
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.  
Comptables Agréés  
Chartered Accountants  
IMMEUBLE DES TRAMWAYS  
159 OUEST, RUE CRAIG  
Tél. HARbour 5990

## COMPTABLES

**Hurtubise & Richard**  
Leon-A. Hurtubise, C.P.A.  
Gérard Hurtubise, C.P.A.  
Maurice Richard, C.A.  
Georges-R. Martin, C.A., C.P.A.  
Comptables-Vérificateurs  
60 St-Jacques O. Montréal  
Téléphones: H.A. 9562-8739

## COMPTABLES

Depuis longtemps cultivée, L'alfa est une plante qui fut cultivée par les Perses plusieurs siècles avant notre ère.

## Cartes d'affaires

## DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

**Canada Dactylographe Engr.**  
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Tél. HARbour 6968 R.T. Armand

## DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona Silencieux, régulier et portable. Protectors de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

**N. MARTINEAU & FILS**  
3019 rue BLEURY  
(centre Vitré et Lagauchetière) R.E. 2319

## LAITERIE

Ch. 6988-2399 LAITERIE ROSEMONT

**Rosemont**

Laiterie canadienne-française  
A. PATENAUD, propriétaire

## ENCADREURS

**WISINTAINER & FILS**  
908 BOULEVARD ST-LAURENT  
**LES ENCADREURS**  
MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Miroirs  
Réparations de cadres et miroirs  
Lane 2264

## COMPTABLES

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. Gérard Marceau, C.A.  
Lucien-P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Anquet, C.A. Dollard Huot, C.A.  
Albert Gagneau, C.A. Raim. Fortier, C.A.  
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.  
Percy Anquet, C.A. H. Bourzouin, C.A.  
Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

L.A. 0138  
**GEORGES LAFONTAINE**  
B.A., L.S.C. Comptable-Vérificateur  
Impôt sur le revenu — Successions  
486, rue St-Jean — Montréal 1

Marquette 2221  
**Morency, Labelle & Cie**  
COMPTABLES LICENCIÉS  
Ci-devant Dents Impôt sur le Revenu  
Marcel-B. Morency, C.G.A., C.P.A.  
Roger Gagnon, L.L.C.  
57 ouest, St-Jacques — Montréal

MA 1339  
**Lucien VIAU,**  
C.G.A.  
C.P.A.  
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ  
Spécialité: Impôt sur le Revenu  
159, Craig ouest — Montréal

**LUCIEN-D. VIAU, C.A.**  
COMPTABLE AGRÉÉ  
4926, avenue Verdun, VERDUN  
YOK 0642

## MEDECIN

Electricité médicale Rayons X  
**Dr Maxime Brisebois**  
L.G.M.C. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris.  
Maladies rénitales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.  
P.Rontenac 3252 816 Sherbrooke est

## OPTOMETRISTES-OPTICIENS

H.A. 6514  
**J.-A. MESSIER, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
Spécialité: Examen de la vue —  
Ajustement de verres de contact.  
PHANUUF & MESSIER  
1767 Saint-Denis — Montréal

## OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Examen des yeux  
Réparation de lunetterie  
Service postal  
**Léo-Paul TROTTIER, O.D.**  
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN  
1658 est. av. Mont-Royal — FR. 1658

## REMBOURSEURS-MATELASSIERS

**REMBOURSEURS-MATELASSIERS**  
**BOYER LIMITEE**  
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.  
Estimés gratuits sur demande  
3886 Henri-Julien PL. 1112

## REMBOURSEURS-MATELASSIERS

**REMBOURSEURS-MATELASSIERS**  
**BOYER LIMITEE**  
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.  
Estimés gratuits sur demande  
3886 Henri-Julien PL. 1112

## REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles  
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radio, 4359 PAPIEREAU AM. 2141

**Geo. DAIGNEAULT, Ltée**

## HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée  
Vin et Bière  
Alex. JULIEN  
propriétaire  
446 Place Jacques-Cartier  
MA. 9331

Atelier de construction de machines et de réparations — Service d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de outillage et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze

L'atelier le plus complet et le plus compétent du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion Montréal

Téléphone: \* PLateau 9641

**LEFEBVRE FRERES**

DESSINATEURS — MACHINISTES — Fondeurs

## Oraisons funèbres de Bossuet

Les chefs-d'œuvre d'éloquence du plus grand orateur sacré des temps modernes.

Volume de 320 pages.  
Au comptoir: \$1.25  
Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Faits divers

Nouveau duel à Outremont  
entre bandits et policiers

Une douzaine de coups de feu ont été tirés — Les présumés voleurs réussissent à échapper — Incendies hier — De la dynamite à la "National Breweries"

Une douzaine de coups de feu ont été tirés hier soir au cours d'un autre duel des plus périlleux qui a marqué la troisième journée de cette chasse à l'homme commencée depuis dimanche dernier.

Vers dix heures hier soir, les agents de l'auto-radio no 30, les constables Gilbert Trepanier et Eugene Leclerc, ont été envoyés à la pharmacie Ledue, 2202 rue Maplewood, près de l'avenue Bellingham.

A leur arrivée sur les lieux, les constables ont aperçu deux automobiles stationnées dans lesquelles il ne semblait y avoir personne. Mais en approchant les deux policiers ont été recueillis à coups de révolvers. C'est alors qu'ils ont aperçu et reconnu dans l'une des automobiles les deux fugitifs qui avaient réussi à passer entre les doigts de la police depuis dimanche. La voiture des bandits démarra et ceux-ci tirent des coups de feu dans la direction des agents de police.

Une des balles est allée se loger dans la garde-boue de l'automobile de la police. Quelques secondes plus tard, deux bolides traversaient la ville d'Outremont à une vitesse de 65 à 75 milles à l'heure.

Après un échange de coups de feu entre bandits et policiers et la menace d'accident qui aurait été fatal, à chaque intersection, les deux fuyards s'engagèrent chemin Ste-Catherine pour disparaître complètement à la hauteur de la rue Laurier.

Une couple d'heure plus tard des agents de la police provinciale ont trouvé l'automobile abandonnée des fuyards près du viaduc du Pacifique Canadien, sur le boulevard Décarie. Ce véhicule avait déjà été rapporté volé.

Au cours de la journée d'hier environ 25 suspects ont été appréhendés et questionnés par la police provinciale. Toutefois tous ont été remis en liberté après identification suffisante.

## Dynamitards

Deux autres bombes ont été lancées peu après minuit ce matin, par des présumés dynamitards, mais cette fois-ci c'est aux immeubles mêmes qu'on s'est attaqué. Les deux bombes sont allées se loger dans des fenêtres de l'immeuble connu sous le nom de Terminal des National Breweries Ltd, 1370 ouest, rue St-Jacques.

De ces deux bombes, qui consistent en trois bâtons de dynamite chacune, une seulement a fait explosion, causant des dégâts assez considérables au plancher et au plafond.

Grâce au constable du Canadien National, Charles Francoeur, la 2e bombe n'a pas éclaté. M. Francoeur ayant aperçu le paquet s'en est emparé pour enlever calmement la meche.

Les saboteurs ont ainsi trois tentatives à leur crédit et heureusement personne n'a encore été blessé.

## Il succombe à ses blessures

M. Fernand Pesant, 23 ans, 6012 rue St-Hubert, a été grièvement blessé et brûlé lorsqu'un poêle à l'huile a fait explosion lundi dernier en la demeure de son beau-frère, à Laprairie, a succombé à ses blessures hier matin, à l'hôpital St-Luc, où il avait été hospitalisé. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête.

## Entre la vie et la mort

Un bambin de 4 ans, le petit Irvin Salomon, dont les parents demeurent à 4880 rue Hutchison, a été victime d'un grave accident qui l'a placé entre la vie et la mort hier après-midi.

Selon le rapport de la police, l'enfant traversait la chaussée en face du numéro 4873 de la rue Hutchison, lorsqu'il est allé se jeter dans la trajectoire d'une automobile. Le conducteur du véhicule, M. David Klein, 1120 rue Lajoie, a immédiatement arrêté pour aller se porter au secours de la petite victime qui a été transportée à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de graves lésions internes.

## Heurtée par un taxi

Mme Marie-Anne Newton, 71 ans, 1001 ouest, rue LaGauchetière, a été heurtée par un taxi conduit par M. Romeo Jussam, 22 ans, 2031 rue Berri, au moment où elle traversait la chaussée rue Windsor, près de la rue Osborne. Le chauffeur s'est immédiatement porté au secours de sa victime, qui a été transportée à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture de la hanche.

## Renversé par une auto

M. Arcade Alexandre, 43 ans, 1825 est, rue Sherbrooke, a été heurté par une automobile conduite par M. Paul-Emile Bergeron, 2149 rue Wolfe, vers 4h. 30, hier après-midi, alors qu'il s'apprêtait à monter dans un tramway en face du 4358 de la rue Papineau. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame souffrant de blessures à la tête et de contusions.

## Collision

Edward Fagnoli, 17 ans, 758

Adoptés

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

Qualité supérieure

Montréal

Laval honore  
M. A.-D. Dunton

Doctorat d'honneur en sciences sociales au président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada

Québec, 8. (D.N.C.) — "Si nous pouvions mettre à profit toutes nos ressources culturelles sans en diminuer aucune, dans une atmosphère vraiment canadienne, nous pourrions devenir une grande nation, non seulement riche matériellement, mais grande par l'ampleur de la vie morale et sociale de notre peuple", déclarait hier M. A. D. Dunton, président du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, dans une allocution qu'il prononçait à l'Université Laval après avoir reçu un doctorat d'honneur en sciences sociales des mains de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, chancelier de l'Université.

M. Dunton avait d'abord montré à grande importance des études sociales. "Presque tous les progrès techniques peuvent être d'un grand bénéfice à l'humanité si nous sommes capables de les maîtriser. Mais, dans l'organisation de la société des hommes, nous sommes très en retard sur le progrès scientifique. Le grand problème de notre temps semble être celui de mieux organiser notre société tout du point de vue national qu'international, pour le bien-être de tous les hommes, dans le domaine spirituel et autant que dans le domaine matériel; d'assurer le progrès technique au service de l'homme, de dominer la science plutôt que d'être dominée par elle."

"Cette situation est un défi aux chefs de notre société et à ceux qui s'occupent des sciences sociales et de leur application", poursuivit M. Dunton. "Il leur appartient de chercher de nouvelles méthodes pour améliorer l'organisation sociale et économique de la société. C'est leur devoir de répandre la bonne compréhension des problèmes et de suggérer les solutions requises."

Tous ceux qui considèrent ces problèmes ne peuvent pas avoir la même opinion, mais il est important que ces questions soient portées à l'attention du public, que le public connaisse et comprenne les faits et les solutions qui sont proposées. "Ceci impose une grande responsabilité à ceux qui sont chargés de diffuser l'information par tous les moyens: journaux, radio, cinéma, publications de toutes sortes. Je puis vous assurer que Radio-Canada se rend compte de ses responsabilités à ce sujet. Ceux qui dirigent l'information ne doivent pas seulement connaître la technique des moyens à leur disposition. Ils doivent aussi se rendre compte des grands problèmes auxquels la société doit faire face". Ici M. Dunton signale le devoir des universités de propager l'intérêt des questions sociales, non seulement chez les étudiants, mais aussi dans le public en général.

"Je crois que ces problèmes sont très évidents dans notre pays du Canada. Peut-être le plus grand besoin de ce pays est-il une meilleure entente dans le domaine social. Chaque région de notre vaste pays a un grand besoin de mieux connaître les autres régions et les désirs de ceux qui les habitent. C'est une nécessité pour ceux qui ne parlent qu'une seule langue de mieux comprendre ceux qui en parlent une autre, de mieux connaître leurs modes de vie et de pensée. Toute la population a besoin de mieux connaître les problèmes auxquels la nation a à faire face. Nous devons aussi avoir une meilleure compréhension des questions de relations internationales et savoir de quelle façon nous pouvons contribuer à la paix et au bien-être de l'humanité."

C'est Mgr Ferdinand Vandy, recteur de l'Université Laval, qui présente le nouveau docteur de Laval, M. Arnold Davidson Dunton.

Promotions aux lignes aériennes "P. C."

M. Grant W. G. McConachie, d'Edmonton, gérant général de Canadian Pacific Air Lines pour l'ouest du pays, vient d'être nommé adjoint du président de cette organisation, M. W. M. Neal, qui est aussi premier vice-président du Canadien National. M. McConachie est l'un des aviateurs canadiens les plus réputés; l'an dernier, on lui décernait le fameux trophée McKee, pour sa contribution aux progrès de l'aviation civile au Canada en 1945. Il aura ses bureaux à Montréal.

D'autres nominations sont aussi annoncées à la suite de certains changements apportés dans l'administration des Canadian Pacific Air Lines: M. C. H. Dickens devient gérant général des lignes de l'est, avec bureaux à Montréal et M. R. W. Ryan est promu gérant général des lignes de l'ouest avec bureaux à Edmonton. Le poste de vice-président de ce réseau aérien est aboli.

## Causerie sur la photographie

Ce soir, à 8 heures 15, dans la galerie d'exposition des exécutifs du cinquième Salon international de Photographie, M. G.-C. Papineau-Gouture, ancien président du Montreal Camera Club, prononcera une causerie en français intitulée: "La Photographie et le Home". Cette causerie a lieu à l'occasion du cinquième Salon international de photographie, dans les salles X et XI de la Galerie des Arts de la rue Sherbrooke. Ce soir sera l'unique soirée où le public sera admis à voir les œuvres exposées, la fermeture normale du musée étant fixée à 5 heures.

## Causerie sur la photographie

neur Jimmie H. Davis.

Me Bertrand LeBlanc, avocat local qui défend Francis, a déclaré qu'il était illégal de tenter d'électrocuter le jeune nègre une deuxième fois.

L'on s'attend donc à ce que des procédures soient prises pour tenter de sauver Francis de la chaise électrique.

Québec recevra les médecins  
de langue française

Le 18e congrès de l'association se tiendra dans la vieille capitale, les 13, 14 et 15 juin prochains

Québec aura l'honneur de recevoir les médecins de langue française de l'Amérique du Nord les 13, 14 et 15 juin prochains pour la tenue du 18e Congrès de leur Association.

Le Dr Charles Vézina, doyen de la Faculté de Médecine, qui se préoccupe, depuis plusieurs années, de médecine préventive et sociale, a tenu à inscrire au programme général de cet important Congrès des questions d'une grande actualité: l'examen médical périodique, la nutrition, le problème de l'habilitation, au sujet de l'examen médical périodique, on établira des données scientifiques actuelles de ce problème chez le nourrisson, à l'école, chez le vieillard. D'autres médecins discuteront des modalités de la nutrition aux différentes étapes de la vie: chez le nourrisson, l'écolier, la femme enceinte, l'adulte et le vieillard. Quant au problème de l'habilitation, si tragiquement actuel en notre milieu, de grands sociologues en exposeront les aspects hygiéniques et sociaux puis discuteront, en séance plénière, de trois éléments utiles à sa solution: 1o, une instruction et une éducation plus poussée en hygiène domestique de la population ouvrière qui compose le tiers de la nation et où se pose particulièrement le problème; 2o, la reconnaissance par l'opinion publique du caractère non seulement technique et financier mais surtout social du problème de l'habilitation au même titre que ces maladies sociales dénommées tuberculose et maladies vénériennes; 3o, des lois plus généreuses et une collaboration entière des autorités fédérales, provinciales et locales pour les appliquer.

D'autre part, le programme scientifique couvrira tout le champ de la médecine moderne, et les congressistes sont assurés de trouver intérêt à l'une ou l'autre des neuf sections des spécialités suivantes: urologie, phthisiologie, anesthésie, hygiène, pédiatrie, médecine interne, oto-rhino-laryngologie, chirurgie, radiologie.

C'est là un événement considérable à la fois scientifique et social qui fera époque dans les annales de la Cité de Québec.

## Grande manifestation le 19 mai

Pour célébrer les encycliques sociales

Cette année marque le 45ème anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* et le 15e de *Quadragesimo anno*. Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal et l'Ecole Sociale Populaire organisent à cette occasion un grand ralliement qui aura lieu au Parc Lafontaine, le dimanche 19 mai, à 3 h. de l'après-midi. Quelques orateurs prendront la parole du kiosque central. M. Arthur Germain, vice-président du Comité diocésain d'Action catholique, M. André Laurendeau, député de Laurier, M. J.-H. Delisle, ministre provincial et le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. il y aura aussi fanfare.

Tous sont invités à participer à cette grande manifestation. En cas de pluie, la réunion aura lieu dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

## Au pays de la Rivière-à-la-Paix

De retour d'un voyage au pays de la Rivière-à-la-Paix, en Alberta, où il est allé conduire des chefs de famille et des familles qui sont allés se placer là-bas, M. J.-E. Legault, du service de la colonisation du Pacifique Canadien, nous communique ses impressions sur le progrès qui se manifeste chez les notres établis dans cette fertile région. "La récolte de grains fourragères de semence: lucerne, trèfle alsike, trèfle d'odeur dans la région de McLennan, Falher, Girouxville et dans les environs atteignent près de deux millions de dollars", nous dit le représentant du Pacifique Canadien.

Et une telle récolte vient se greffer sur la récolte de céréales, sur la grande culture qui est la base de l'économie agricole dans ce vaste coin de l'Alberta habité par les notres. Treize éleveurs d'un capacité moyenne de 60,000 minots chacun, érigés le long de la voie ferrée entre la paroisse du Sacré-Coeur (Donnelly) et Notre-Dame de Lourdes (Girouxville), sur une distance de onze milles sont autant de témoins muets de la fécondité du sol au pays de la Rivière-à-la-Paix.

Une coopérative d'expéditeurs de bétail de la région Falher-Girouxville vendit pour \$350,000 d'animaux en 1945. Deux partenaires MM. Sicotte et Lauzé, dont l'un est le directeur-gérant du grand magasin coopératif de Falher, le plus important du genre en Alberta, récoltent 63,000 livres de miel l'année dernière et il faut ajouter qu'une récolte de 20 livres par rucher est chose bien ordinaire. Nous voulons citer les paroles que nous rapportait le représentant du C.P.R., celles de M. Joe Fillion, qui dirige une grosse exploitation agricole du côté de Donnelly, un patriote agissant à l'effet "que notre pays (la Rivière-à-la-Paix) a tous les atouts nécessaires pour assurer le succès en agriculture. Ce qu'il nous manque ce sont des familles qui n'ont point peur du travail et qui ont du capital pour débiter..."

Nous apprenons que le missionnaire-colonisateur du diocèse de retour dans l'est et ceux qui veulent se renseigner sur les prochains départs pour l'Alberta pourront lui écrire soit au sein de "La Voix Nationale", rue Hutchison, Montréal, ou au sein de "L'Action Catholique" à Québec.

## Heures saintes et messes de minuit à la Réparation

Pour célébrer le Cinquantenaire de fondation du Sanctuaire National au Sacré-Coeur, la Chapelle de la Réparation, les Pères Capucins, desservants de ce pèlerinage, ont inauguré une série de neuf Heures saintes suivies d'une Messe de Minuit. Les neuf vendredis qui précèdent la fête du Sacré-Coeur, 28 mai.

## Hôte de la C. M. A.

Mercredi, 22 mai, à 12h. 15, M. George A. Drew, premier ministre d'Ontario, adressera la parole au cours du déjeuner annuel offert par la Division de Québec et la Section de Montréal de l'Association des manufacturiers canadiens en la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal.

Sous le titre de: "Les nouveaux horizons du Canada", le premier ministre ontarien parlera des larges perspectives qui s'offrent à l'industrie canadienne.

## A la Chambre de commerce aînée

Ce soir, au salon Rose de l'hôtel Windsor, l'Institut d'information industrielle de la Chambre de commerce présentera aux hommes d'affaires de Montréal un grand expert en questions d'administration aux Etats-Unis, le professeur Erwin Haskell Schell, directeur du Département de Business & Engineering Administration, Massachusetts Institute of Technology. Il sera le conférencier invité lors de la clinique qui débuttera à 6h. 30 p.m.

## Les "Dix" présentent:

Hommes et Choses du Fort Saint-Frédéric

par Pierre-Georges ROY

Histoire biographique, anecdotique et véridique de Saint-Frédéric et de Carillon au temps de la Guerre de Sept Ans.

Reproduction des registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Frédéric. On cherchera en vain dans Tanguay ces quelque 300 actes.

Un volume in-12 de 356 pp.

Au comptoir: \$1.50

Par la poste: \$1.56

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Dimanche  
Fête des Mères

... votre maman est pour vous la plus estimable et la plus chérie de toutes les mères canadiennes à qui on rendra hommage dimanche.

NE L'OUBLIEZ PAS... DIMANCHE 12 MAI

PALETOTS  
DOUBLE  
FACE

réversible  
pour la jeunesse

(7 à 18 ans)

Paletots double face, un côté tweed tout laine en gris, brun, l'autre face en cravette beige. Les deux faces avec poches sur le biais. Longueur ¾, en volume chez les jeunes, dussent-ils pleurer. Coupe RAGLAN droite.

7 à 10 ans 14.95  
11 à 14 ans 18.00  
15 à 18 ans 19.50

DUPUIS —  
rez-de-chaussée  
(De Montigny)

**Dupuis Frères**

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Importants travaux  
à Ottawa

Ottawa, 8 (D.N.C.) — D'importants travaux de construction et de réparation, au coût de plusieurs milliers de dollars, sont présentement en cours à la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa et à l'archevêché.

Des échelles ont été installées dans les différents clochers de la basilique et des peintures de l'entrepreneur Joseph Gariépy et Fils, d'Eastview, vont peindre ces clochers et le toit de la basilique.

Des employés de l'entrepreneur en construction H. Dagenais, d'Ottawa, travaillent présentement à faire des améliorations considérables aux deux entrées de côté à la basilique. Présentement, les ouvriers travaillent du côté de la rue Saint-Patrice.

Ces travaux, en plus de rendre cette partie de la basilique à l'épreuve du feu, amélioreront beaucoup les entrées de côté au souassement et à la basilique, par un changement dans la disposition des escaliers.

On réparera aussi les murs extérieurs de l'église, du côté de la rue St-Patrice, endommagés par l'eau.

Le constructeur, P. Aubry, d'Ottawa, fait aussi des améliorations à l'immeuble de l'archevêché, en construisant une galerie vitrée d'une quarantaine de pieds de longueur, en partant du portique de côté et en allant jusqu'à la basilique. Le portique central sera aussi vraisemblablement refait en pierre. Plusieurs améliorations ont été faites l'automne dernier, à l'intérieur de l'archevêché par l'entrepreneur en construction, W. D'Aoust, d'Eastview.

## Les "Dix" présentent:

Hommes et Choses du Fort Saint-Frédéric

par Pierre-Georges ROY

Histoire biographique, anecdotique et véridique de Saint-Frédéric et de Carillon au temps de la Guerre de Sept Ans.

Reproduction des registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Frédéric. On cherchera en vain dans Tanguay ces quelque 300 actes.

Un volume in-12 de 356 pp.

Au comptoir: \$1.50

Par la poste: \$1.56

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3381

1 cent le mot. 250 minimum comptant

Annonces facturées 15% le mot. 40c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES, ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PLAN CAILLIES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

## ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons vos hauts prix. F. André Aréas, 57 ouest rue St-Jacques Plateau 9107

## CHAMBRE A LOUER

Chambre pour monsieur à 4293 St-Hubert, CH. 8743.

## CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et efficace. Instructeur bilingue. Diplôme canadien bilingue d'Ontario MA 1886.

## Commerce à vendre

Pharmacie, Sherbrooke ouest, N.-D. Q., un coin. Prix de vente \$15,000, chiffre d'affaires \$30,000 par année, forte proportion de clients de langue française. Raison de vente: mauvais état de santé. Le magasin fut ouvert il y a tout juste un an. S'adresser à case 117, "Le Devoir". 10-5-46

## FERME à VENDRE

Ferme de 256 arpents à 35 milles de Montréal et 9 milles des frontières américaines peut être vendue en deux parties, avec ou sans roulement, bonnes bâtisses, deux maisons, terre propre à la culture des légumes, à dix arpents d'une manufacture de conserves. Ecrire à case 23, "Le Devoir". 11-5-46

## Logement à louer

Echangez 4 pièces, nord de la rue Delormier pour 5 ou 6, un bas avec cave dans Verdun ou environs. Calculer 9620. 10-5-46

## "S" ion avait

traduction - sténographie public - copie dictée par téléphone - miméographie DICTEPHONE ENRG.

FA 3659-3650

adresse tout genre d'après liste campagne publicité directe par la poste 23-5-46

## PROPRIETE A VENDRE

VACANT 1er AOUT

1280, Ouest, AVE DES PINS

Somptueuse résidence isolée, brique soignée, accès, nombreux toits et salles de bain, grand garage sur la rue, vue superbe. Convenable pour club, hôpital, institution religieuse. Capacité: trentaine de chambres. Case 123, Place d'Armes, Montréal. 11-5-46